

1809-2009
L'ACADEMIE D'ORLEANS
A
200 ANS

1809-2009 - L'ACADÉMIE D'ORLÉANS A 200 ANS



Académie d'Orléans
(Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts)

1809-2009
L'ACADÉMIE D'ORLÉANS
A
200 ANS

Académie d'Orléans
(Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts)

5, rue Antoine Petit 45000 Orléans

1809-2009

L'Académie d'Orléans

a

200 ans

Avant-propos

Les académies ont pour fonction de rassembler en leur sein les plus éminents représentants locaux des grands domaines de connaissance et de diffuser le fruit de leurs travaux au-delà des limites de la ville et du département. Elles sont le miroir de leur cité et participent à son rayonnement.

L'Académie d'Orléans compte, certes, parmi les 60 membres titulaires des sections d'Agriculture, de Sciences, de Belles-Lettres et Arts, des spécialistes d'agriculture ou de sylviculture, des chercheurs scientifiques de pointe, des auteurs publiés et des artistes reconnus, mais également des juristes, des ingénieurs, des magistrats, des linguistes, des philosophes... Elle est un microcosme et un creuset, un reflet de l'activité intellectuelle de la ville et du département.

Elle n'a pas cessé, depuis la refondation de 1809 dont elle célèbre ici le Bicentenaire, de travailler et de publier. Grande était donc la tentation de présenter un bilan, puisque celui-ci est loin d'être négligeable, si l'on songe, par exemple, que la mise en valeur de la Sologne est issue de ses travaux.

Et puis, en compulsant les archives et en voyant surgir les figures du passé, comment ne pas songer à tous ceux qui, souvent avec humilité, détermination et dévouement, ont fait de l'Académie ce qu'elle est, les Laisné de Sainte-Marie, Baguenault de Viéville, Eugène Bimbenet, Albert Paulmier, les docteurs Rocher, Fauchon et Courgeon, ou, plus près de nous, ceux qui ont voulu et fait en sorte que la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* opère sa mue en *Académie*, Bernard Bonneviot et Jacqueline Suttin ?

Plutôt que d'opérer un retour nostalgique sur le passé, nous avons choisi de montrer comment la vénérable institution, dont le siège s'est vu offrir un ravalement de façade par la Ville, entre pimpante dans son troisième siècle, reflète, depuis son installation en 1809 rue Antoine Petit dans l'ancien Collège des Chirurgiens, tant les préoccupations de son époque que l'évolution de la ville autour d'elle.

Au panégyrique nous avons préféré l'album de famille.
Je vous invite à en tourner les pages.

Gérard Hocnard
président

Les Ancêtres de l'Académie

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, sur le modèle des salons littéraires, de nombreuses Académies et Sociétés savantes se créent partout en France et en Europe. Elles représentent la première tentative de diffusion des connaissances et ont un grand impact sur le développement de la vie culturelle française. De volonté encyclopédique, elles rassemblent des spécialistes de toutes les disciplines, aussi bien des humanités que de la médecine et des sciences. Elles sont vivement encouragées par le pouvoir monarchique, à la recherche d'experts pour le conseiller. Par ailleurs, dans le royaume de France, à partir de 1760, avec l'appui du ministre Bertin, de nombreuses Sociétés d'Agriculture voient le jour ; elles joueront un grand rôle dans l'information des milieux agricoles.

Dans une lettre, adressée à Claude-Jean-Baptiste Huet de Froberville, deuxième secrétaire perpétuel de la *Société royale de Physique, d'Histoire naturelle et des Arts d'Orléans*, datée du 25 avril 1784, l'abbé François Rozier écrit depuis sa résidence de Beauséjour près de Béziers :

Voilà donc votre ville décorée du titre de ville académique ; quand viendra le temps où elle deviendra l'émule de celle de Dijon, la meilleure sans contredit de tout le Royaume après celle de Paris, je prie d'avoir la complaisance de me mettre sur les rangs.

Émanation de la *Société de Physique* puis de la *Société royale de Physique, Histoire naturelle et Arts, l'Académie royale des Sciences* prendra naissance par lettres patentes du roi en 1786. Son président est l'Intendant royal, Perrin de Cypierre. Son fils, le baron de Chevilly, lui succèdera jusqu'en 1790. Elle tiendra 446 séances du 23 avril 1781 au 16 août 1793.

La *Société royale d'Agriculture de la Généralité d'Orléans* avait, elle, vu le jour dès le 18 juin 1761. Ainsi, l'Orléans de la fin de l'Ancien Régime pouvait s'enorgueillir d'abriter deux sociétés savantes. Grâce au Docteur Charles Fauchon qui a analysé leurs archives — elles ont, pour la plupart, disparu lors de l'incendie de la ville en juin 1940 —, nous sommes bien renseignés sur l'essentiel (composition, séances, travaux).

Sans aucun doute, les membres sont cultivés, soucieux d'enrichir leurs connaissances et de les diffuser. Les sociétés savantes — ce n'est pas négligeable — permettent essentiellement à leurs membres de se tenir au courant des principales nouveautés du monde intellectuel. Certaines ont proposé des sujets de concours qui ont donné lieu à des textes remarquables. Elles constituent un réseau très actif et la correspondance y est intense. Cependant, force est de reconnaître que ces membres brillent essentiellement à l'échelon local. Arthur Young est sans aucun doute trop sévère quand il observe à Limoges :

This society [la société de Limoges] does like other societies ; they meet, converse, offer premiums and publish nonsense. [*“Cette société fait comme les autres ; les gens se rencontrent, bavardent, proposent des prix et publient des galimatias”*].

Il y a tout de même une part de vrai dans ce qu'il écrit.

À Orléans, dans la liste des membres titulaires (44 pour l'*Académie*, 45 pour la *Société d'Agriculture*) on relève deux personnalités importantes : l'abbé Étienne Bonnot de Condillac, philosophe et membre de l'Académie française et François-Guillaume Le Trosne, à côté d'érudits très locaux. Mais le renom d'une société dépend aussi de la qualité de ses membres non résidents qui ont acquis une audience nationale ou internationale. Une énumération des membres associés des deux compagnies serait fastidieuse. Nous ne ferons que citer les noms de Duhamel du Monceau, de Lavoisier, du marquis de Mirabeau, de Dupont qui n'était pas encore de Nemours, de Spallanzani, de Vic d'Azyr, de Parmentier, sans oublier Benjamin Franklin, qui était partout, ou encore le médecin orléanais Antoine Petit.



A R R E S T
D U C O N S E I L D'É T A T
D U R O I,

*P O R T A N T É t a b l i s s e m e n t d'une Société de Physique, d'Histoire
Naturelle & des Arts, dans la Ville d'Orléans.*

Du vingt Mars mil sept cent quatre-vingt-quatre.

E X T R A I T D E S R E G I S T R E S D U C O N S E I L D'É T A T D U R O I.

LE R O I étant informé que plusieurs Citoyens de la Ville d'Orléans, zélés pour le progrès des Sciences & des Arts, se sont occupés de les faire fleurir dans l'Orléanois, principalement dans leur rapport avec cette Province, & de concourir, par leurs recherches & leurs travaux, à l'accroissement & à la prospérité du Commerce; que dans la vue de remplir plus utilement leur objet, ils se sont proposé de former, sous la protection de M. le Duc d'Orléans, un Établissement, avec le titre de Société Royale de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts, dont les Membres, éclairés par une pratique constante, par des expériences concertées, & animés d'une louable émulation, se communiqueroient leurs observations, s'aideroient réciproquement de leurs lumières &

A

Les Grandes Figures des anciennes Académies

François-Guillaume Le Trosne, économiste et juriste

François-Guillaume Le Trosne est baptisé en la paroisse de Saint-Pierre Ensentelee le 13 octobre 1728. Son père, Guillaume, est Conseiller au bailliage et siège présidial d'Orléans. Il est membre de la *Société littéraire de la rue des Huguenots*, qui exista de 1725 à 1765 et eut parmi ses membres des hommes comme le juriste Daniel Jousse, Claude-Daniel Beauvais de Préau ou encore Louis-Daniel Arnault de Nobleville, oncle maternel de Le Trosne. François-Guillaume appartient donc à "la société la plus choisie d'Orléans", fréquentera Desfriches et toute l'intelligentsia locale. Il se montre doué pour les études, choisit le droit, suit les cours de Pothier. Dès 1746 il écrit un *Essai analytique sur le Commerce et l'Impôt* (il a 18 ans !) puis, en 1750, une *Méthodia juris naturalis cum jure civile collatio*. Il est installé en 1753 comme Avocat du Roi et se marie avec la fille d'un substitut du Procureur du Roi au Châtelet de Paris.

La famille Le Trosne possède une terre à Marchelinvill, à l'ouest de Patay. C'est peut-être de là que vient son intérêt pour les questions relatives à l'agriculture. Toujours est-il qu'il figure au nombre des membres fondateurs de la *Société d'Agriculture de la Généralité d'Orléans*, aux travaux de laquelle il participera activement puisque, de 1762 à 1780, on ne relève pas moins de 11 interventions directes ou lectures de ses ouvrages.

C'est un esprit cultivé et éclairé. Le catalogue des livres de sa bibliothèque, dressé après sa mort comprend 14 pages. Histoire, Droit, Religion mais aussi Sciences — *Commentaires* de Matthioli, *Traité de physique* de l'abbé Nollet, *Traité des arbres fruitiers* de Duhamel, plusieurs ouvrages de botanique — y figurent ainsi que l'essentiel de la littérature physiocratique. On y relève également les *Lettres anglaises* de Voltaire.

Son épouse, parisienne, ne s'était pas intégrée à la vie orléanaise. À la suite de l'attitude de certains citoyens de la ville, Le Trosne vend sa charge en 1776, se fixe à Paris et s'occupe de la rédaction et de la publication de son ouvrage capital, *De l'Administration provinciale et de la Réforme de l'Impôt* dont la première édition paraît à Bâle en 1779 et sera saisie par le Garde des Sceaux.

De par ses fonctions, Le Trosne a été impliqué dans deux épisodes marquants de la vie orléanaise : la controverse avec les Jansénistes et l'importante question de la circulation des blés. Plus généralement, on peut dire qu'il avait une double casquette.

Celle d'un juriste de premier plan d'abord. À partir du XVII^e siècle, qui est celui de la réconciliation en Occident de l'esprit et de l'espace, on se rend compte que chez les savants français du Droit, l'ordre n'est pas seulement affaire de méthode mais aussi, pour certains, le fait même de l'espace juridique comme tel. Oublié de l'histoire des juristes orléanais, François-Guillaume Le Trosne est particulièrement représentatif de ces magistrats inclinant vers le jansénisme, sans oublier la sensibilité gallicane plus ou moins marquée, et s'inscrivant dans la mouvance de l'envol de la raison dans un ciel toujours religieux. Tout en cultivant un attachement certain à une France monarchique structurée en ordres, l'Avocat du Roi au présidial d'Orléans n'a pas hésité à s'afficher réformiste, spécialement en matière criminelle tout en développant une pensée non exclusivement théocratique relativement au fondement du droit.

Deuxième aspect important de l'activité de Le Trosne : l'École physiocratique. Selon Jean de Viguerie, "la physiocratie établit la primauté de l'agriculture et la nécessité de la liberté économique. L'ordre naturel, le produit net de l'agriculture, la primauté du travail et du commerce sont les éléments principaux du dogme physiocratique".

Au début du siècle, le numéraire était considéré comme la représentation de la richesse. Les physiocrates proclament que la richesse de la société vient de l'agriculture qui produit tout ce qui est nécessaire aux autres activités sociales. Corollaire : seule la richesse annuellement renaissante de l'agriculture peut être atteinte sans arbitraire.

Le Trosne va se battre sur deux fronts : la libre circulation des grains et l'établissement d'un impôt équitable.

Le combat pour la liberté de la circulation des grains a marqué profondément la vie orléanaise de Le Trosne. Il pense que “rien n’est assurément si utile aux progrès de la science économique en général que les disputes qui s’élèvent entre citoyens sur les différentes questions qu’elle présente. Ces controverses publiques intéressent la nation et l’instruisent”. Il revient donc sans cesse sur le sujet, entretient par ses écrits, notamment dans *le Journal de l’Agriculture, du Commerce et des Finances* ou dans *la Gazette du Commerce*, une polémique constante à laquelle participe la *Société d’Agriculture*, au sein de laquelle Le Trosne fera de nombreuses communications.

Second volet, et d’importance capitale : la fiscalité, problème lancinant du régime. Vers 1775, les difficultés croissantes de la perception de l’impôt et l’insuffisance des sommes recueillies remettent au goût du jour un travail du marquis de Mirabeau qui proposait de créer des administrations provinciales. L’*Académie de Toulouse* invite les spécialistes à traiter ce sujet. Le Trosne lui envoie un mémoire. Le travail est approfondi et publié à Bâle en 1779. L’auteur propose, cela n’est pas surprenant, une plus juste répartition de l’impôt qui suppose une contribution significative du clergé. Soucieux de ne pas “faire de vagues”, le Garde des Sceaux Hùe de Miromesnil fait saisir le livre. Une deuxième édition, posthume, ne paraîtra qu’en 1788.

De l’Administration provinciale et de la Réforme de l’Impôt est un ouvrage capital, très injustement négligé de nos jours. Le Trosne se distingue par sa savante érudition mais surtout par des idées nouvelles qui inspireront les travaux de l’Assemblée Constituante.

C’est à Paris qu’il meurt le 26 mai 1780. Deux ans après paraît à Orléans, dans la revue *Le Nécrologue*, un article anonyme où se trouvent ces lignes : “ franchise de caractère”, “simplicité des mœurs”, “paraissant froid au premier abord, mais avait l’âme belle et sensible”.



Rabigot : *La Filature de la Motte-sans-Gain 1815*. © Musée des Beaux-Arts d’Orléans, cliché François Lauginie

Victor Riqueti, marquis de Mirabeau (1715-1789) : “l’Ami des Hommes”



Il naît en Provence en 1715 et deviendra célèbre en publiant en Avignon en 1756, sans autorisation ni nom d’auteur, un ouvrage retentissant dont le titre est tout un programme et lui vaudra son surnom : *l’Ami des hommes* ou *Traité sur la population*. C’est l’un des best-sellers du siècle : 17 rééditions. Il contient cet avertissement : “je vais les [hommes] rendre heureux et riches”. Son fils, le fameux Gabriel-Honoré, ironisera : “L’Ami des Hommes ne fut celui, ni de sa femme, ni de ses enfants. Il prêcha la vertu, la bienfaisance, l’ordre et les mœurs, tandis qu’il était à la fois le plus mauvais des maris, le plus dur et le plus dissipateur des pères”. Il est de fait que le marquis se comporta comme un véritable tyran familial, particulièrement à l’égard de son fils, qu’il fit emprisonner à plusieurs reprises. Quoi qu’il en soit, la nature des idées contenues dans cet ouvrage provoque un rapprochement avec Quesnay. En 1762, à la demande de celui-ci, il ajoutera à son ouvrage le *Tableau économique* avec des *Explications*. Le marquis devient un propagateur zélé des théories physiocratiques.

En 1760, nouveau coup d’éclat. Sans autorisation et sans soumettre son ouvrage à la censure, il publie une *Théorie de l’impôt*. Malesherbes, qui avait fermé les yeux et laissé paraître l’ouvrage, doit réagir à la suite d’une puissante réaction du lobby des Fermiers Généraux. Malgré la protection de Madame de Pompadour, le marquis est emprisonné pendant une semaine à Vincennes puis exilé dans ses terres. Malesherbes, qui partage certaines des idées du marquis, laisse passer la crise, agit pour atténuer les conséquences de l’affaire ; il n’y aura pas de poursuites. En 1763 paraît une *Philosophie rurale* ou *Economie générale et politique de l’agriculture, réduite à l’ordre immuable des loix physiques et morales, qui assurent la prospérité des empires*, rééditée sous le titre d’*éléments de Philosophie rurale*, puis en 1770 des *Leçons économiques*. Gabriel-Honoré ne manque pas de railler son père, “qui s’était érigé en législateur des rois et des agriculteurs (sic), mais ne savait pas distinguer un grain de seigle d’un grain de froment”. C’est manifestement exagéré ; il n’empêche que la *Philosophie rurale* dresse un tableau clair et magistral des théories physiocratiques.

Mirabeau a des attaches avec la généralité d’Orléans. Il sera nommé membre associé de la *Société royale d’Agriculture* lors de la séance du 12 janvier 1763. En 1740, il achète la terre du Bignon, près de Montargis, où naîtra le bouillant Gabriel-Honoré. Contrairement aux assertions de son fils, le marquis ne se contente pas de discussions théoriques ; il met en pratique les principes de la nouvelle agriculture en créant des prairies artificielles dans son domaine. Quels ont été ses rapports avec la *Société* d’Orléans ? Le docteur Fauchon a fait le relevé des séances de la *Société* dans les registres aujourd’hui détruits. Il en ressort que le marquis fait régulièrement hommage de ses œuvres à la *Société* où elles font l’objet d’une présentation. En voici la liste :

- 14 mai 1767 : *Eléments* (sic) de philosophie rurale.
- 1 décembre 1768 : *Lettre sur le commerce des grains*.
- 1 mars 1770 : *Les Économiques*.
- 23 décembre 1784 : *La Science ou les droits et les devoirs des hommes*.

Le marquis de Mirabeau mourra à Argenteuil, à la veille de la prise de la Bastille, le 13 juillet 1789.

Antoine-Laurent de Lavoisier (1743-1794)

Antoine-Laurent de Lavoisier est sans conteste l'une des figures les plus prestigieuses de notre histoire scientifique. Père de la chimie moderne, administrateur talentueux, il fut aussi un agronome avisé et conçut les bases d'une véritable science de l'environnement.

Bien qu'anobli depuis 1775, Lavoisier est nommé par le roi parmi les représentants du Tiers de l'Élection de Romorantin à l'Assemblée provinciale d'Orléans qui tient sa première séance le 6 septembre 1787. Il s'installe avec son épouse rue Bannier, prend son travail très au sérieux, se montre très actif, assiste à l'ensemble des séances, assurant même, le 1^{er} septembre, l'intérim du secrétariat. Il préside le 4^e bureau, celui du *Bien public, du Commerce et de l'Agriculture*. Son travail nous est connu dans le détail grâce aux procès verbaux publiés par Couret de Villeneuve et aux manuscrits — dont la plupart sont de la main même de Lavoisier — conservés à la Médiathèque d'Orléans. Citons seulement le très important *Mémoire sur l'agriculture en général et dans l'Orléanais en particulier*, présenté le 25 juin 1787 et le *Projet de Caisse d'Assurance, en faveur du Peuple, contre les atteintes de la misère & de la vieillesse...* qui préfigure les actuelles caisses de retraites mutuelles. Il ne travaille pas seul et il a associé à la réflexion du bureau qu'il préside les sociétés savantes locales ainsi que diverses personnalités compétentes.



On peut s'étonner que Lavoisier, l'une des personnalités les plus éminentes du monde scientifique, n'ait pas été membre de l'*Académie Royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Orléans*. La raison en est simple et tient en une formule chimique : H_2O . Certains membres éminents de l'Académie, le pharmacien Guillaume Prozet en tête, avaient sur la chimie des idées bien arrêtées et étaient restés fidèles à la théorie du phlogistique. On sait que Lavoisier a réduit au néant cette séduisante élucubration de l'allemand Stahl, cette "sublime théorie" comme disaient ses adeptes, et avait eu l'outrecuidance de prétendre que notre *aqua simplex* résultait en réalité de la combinaison d'*air vital* (l'oxygène) et d'*air inflammable* (l'hydrogène). Deux gaz se réunissant pour former un liquide ! C'en était trop et l'Académie se donna le ridicule de ne pas élire l'un des plus brillants scientifiques de notre histoire.

En revanche, la *Société Royale d'Agriculture de la Généralité d'Orléans* élit, le 12 février 1788, Lavoisier au titre de Membre Associé. Cette distinction n'a pas dû être indifférente à Lavoisier puisqu'elle figure sur la page de titre de son ouvrage capital : le *Traité élémentaire de chimie* dont la première édition date de 1789.

Sa qualité de Fermier général lui valut de passer en jugement devant le Tribunal révolutionnaire pendant la Terreur et d'être condamné à mort avec ses homologues. Sa demande d'un sursis afin de terminer une expérience en cours lui attira la célèbre réponse : "la révolution n'a pas besoin de savants ni de chimistes". Il fut exécuté le 8 mai 1794.



Lavoisier devant le tribunal révolutionnaire
© Bibliothèque Municipale d'Orléans

Antoine-Laurent de Lavoisier, gravure de Zéphirin Belliard, d'après David,
© cliché Musée des Beaux-Arts d'Orléans. Photo François Lauginie

Jean-François Pilâtre de Rozier : le premier aérostatier (1756-1785)

Être le premier à s'élancer dans les airs, sous un ballon de toile et de papier, gonflé par de l'air chaud et oser s'affranchir de la pesanteur, tel fut l'exploit de Pilastre ou Pilâtre de Rozier.

Nommé membre associé libre de l'*Académie royale d'Orléans* le 13 février 1784, Jean-François Pilâtre de Rozier était né à Metz le 30 mars 1756. Vite dégoûté de la chirurgie à laquelle le destinaient ses parents, il apprend la chimie, la botanique, la minéralogie chez un apothicaire de la ville puis approfondit ses connaissances à Paris, professe la chimie à Reims et devient intendant des cabinets d'histoire naturelle et de physique de Monsieur, futur Louis XVIII.

L'expérience des frères Montgolfier, devant les États du Vivarais, le 5 juin 1783, l'enthousiasme. Il sollicite l'honneur de devenir le premier homme volant de l'histoire de l'humanité. Après divers essais, dont un réalisé devant le roi où s'envolent, le 19 septembre, un mouton, un coq et un canard, c'est chose acquise. Mais il faut un deuxième "fou" pour équilibrer la nacelle et entretenir le feu de paille et de laine qui génère l'air chaud. Ce sera François-Laurent, marquis d'Arlandes. Au roi qui lui demande : "Croyez-vous sérieux, Monsieur, pour un officier, d'aller se promener dans les airs ?" il répond : "Sire, ce n'est pas sans raisons que je le fais... votre ministre de la Guerre m'a souvent fait des promesses en l'air et, comme je n'ai rien vu venir, j'ai pensé que le plus simple était d'aller les chercher...". Arlandes a laissé un récit très vivant de la mémorable journée du 21 novembre 1783. Le ballon, parti du château de la Meute, que tout le monde appelle la Muette, survole Paris et atterrit sur la Butte-aux-Cailles.

Il était temps ! Il y avait un concurrent sérieux. Le 27 août, Jacques-Alexandre-César Charles, enfant de Beaugency, avait fait décoller un ballon gonflé à l'hydrogène qui, au grand émoi de la population, alla atterrir à Gonesse. L'intendant de Paris, Bertier de Sauvigny, juge utile de placarder une mise en garde datée du 3 septembre :

On se propose de répéter cette expérience avec des globes beaucoup plus gros. Chacun de ceux qui découvriront dans le ciel de pareils globes qui présentent l'aspect de la lune obscurcie, doit être prévenu que, loin d'être un phénomène effrayant, ce n'est qu'une machine dont il est à présumer qu'on fera quelque jour des applications utiles pour la société.

Le 1^{er} décembre, soit une dizaine de jours après l'exploit de Pilâtre, le ballon gonflé à l'hydrogène, emportant Charles et Robert, s'élève du champ de Mars en présence de la reine et va jusqu'à l'Isle-Adam.

Tout ceci passionne l'opinion. Lavoisier, avec plusieurs collègues, fait un rapport à l'Académie des sciences. La province participe au mouvement. À Orléans, le vendredi 19 décembre 1783, Nicolas Beauvais de Préau, secrétaire perpétuel de la *Société royale de Physique*, qui deviendra bientôt l'*Académie*, a rendu compte à la compagnie des leçons publiques *Sur les airs, les gaz et l'aérostation*, données dans la grande salle du jardin public de la ville d'Orléans les lundi, mardi et jeudi précédents par MM. Prozet et Huet de Froberville. Ces conférences "ont été honorées par la présence du comte de Miromesnil, de MM. de Cypierre et de Chevilly et fort appréciées des auditeurs et auditrices".

La bataille entre la *montgolfière* et la *charlière* est engagée. Elle ne dure pas longtemps. La charlière de Jean-Pierre Blanchard traverse la Manche, de l'Angleterre vers la France. Ulcéré, Pilâtre veut faire la traversée en sens inverse. Mais il a l'idée fatale de combiner les deux procédés. L'hydrogène, on le sait, est un gaz très inflammable. Le 15 juin 1785, la *montgolfière-charlière* ou, plus justement, la *rozière* de Pilâtre et de son coéquipier Romain explose dans les airs et fait les premières victimes des voyages aériens. Le secrétaire de l'*Académie d'Orléans*, Huet de Froberville, signalera dans son éloge funèbre, le 25 décembre, les grâces du visage de notre ancien confrère, vantera l'aménité de son aimable caractère et la douceur de ses mœurs. Il avait 28 ans et demi.



© Bibliothèque Municipale d'Orléans



Jean Senebier : le père de la physiologie végétale (1742-1809)

Au milieu du XVIII^e siècle, l'esprit des Lumières n'admet plus de vérité révélée ; le monde est rationnel et, comme tel, accessible au raisonnement. Le moyen de progresser dans la connaissance est l'expérimentation, que ce soit dans le règne animal avec Réaumur et Spallanzani ou dans le règne végétal. La contribution d'un Genevois, nommé membre associé libre de l'*Académie royale d'Orléans* le 28 mai 1784, va être déterminante, donnant naissance à une nouvelle discipline, la physiologie végétale.

Jean Senebier naît le 6 mai 1742, fils d'un riche commerçant. Attiré par les études, il veut suivre l'exemple de Tronchin et faire sa médecine. C'est impossible à Genève. Il se dirige alors vers la théologie, soutient une thèse et devient pasteur de l'Église réformée. Il fait un voyage à Paris, prend des cours de déclamation, écrit des *Contes moraux*. Charles Bonnet, célèbre naturaliste suisse, lui conseille alors d'essayer son talent sur la question posée en concours par l'Académie de Haarlem : "En quoi consiste l'art d'observer ?" Il obtient un premier accessit et publie en 1775 un essai intitulé : *L'Art d'observer et de faire des expériences*. Nommé en 1773 bibliothécaire de la ville de Genève, il peut assouvir sa passion des livres qui se concrétise par une *Histoire littéraire de Genève*.

Par l'entremise de Bonnet, il entre en relations suivies avec l'abbé Spallanzani, dont il traduit les *Opuscules de physique végétale*. Il s'intéresse alors plus particulièrement à "l'économie" végétale et publie en 1782 ses *Mémoires physicochimiques sur l'influence de la lumière solaire pour modifier les êtres vivants des trois règnes de la nature, et surtout ceux du règne végétal*. En 1783 paraît un texte capital : *Recherches sur l'influence de la lumière solaire pour métamorphoser l'air fixé en air pur par végétation*. Il va approfondir son travail : l'article "Physiologie végétale" paraît dans l'*Encyclopédie* en 1791. Puis il écrit, sous le même titre, un traité en cinq volumes qui prolonge et amplifie considérablement la *Physique des arbres* de Duhamel du Monceau. Son auteur constate cependant que "la chimie de nos laboratoires est arrêtée partout quand elle veut pénétrer la chimie de la végétation".

Une science nouvelle est née et reconnue. Elle doit encore bénéficier des acquis de la nouvelle chimie, mais ne les attendra pas longtemps. Avec Duhamel du Monceau et Nicolas-Théodore de Saussure, Senebier a créé une science qui va bientôt s'avérer indispensable aux progrès de l'agronomie nouvelle. Il écrit :

Je ne puis terminer ce long ouvrage qu'en remarquant que nos connaissances sur la physiologie végétale sont encore à peine au berceau ; que la foule des faits que j'ai rassemblés sont encore mal liés ; que la plupart de mes théories reposent sur des hypothèses[...]. J'aurais rempli mon but, si j'engageais les physiciens à étudier davantage les phénomènes de la végétation et les chimistes à analyser leurs produits.

Bel exemple de modestie scientifique. Jean Senebier mourra le 22 juillet 1809. Laissons parler l'un de ses biographes :

Il était bon et vertueux, un exemple de perfection morale[...]. Sa fortune, suffisante pour un homme qui, à des goûts simples, joignait l'amour du travail, était également éloignée de l'opulence et du besoin. Les richesses sont peut-être l'écueil le plus dangereux pour l'étude.

L'abbé François Rozier (1734-1793) : sous le patronage de Saint-Polycarpe

François Rozier naît à Lyon le 23 janvier 1734. Son père, Antoine Rozier, a été contrôleur des guerres au département de Touraine. Le jeune François manifeste très tôt des aptitudes pour l'observation des phénomènes naturels et pour la physique. Pour développer ces dispositions précoces, il est placé au collège de Villefranche puis au séminaire Saint-Irénée à Lyon. Ses progrès en théologie ne furent pas à la hauteur de ses progrès dans les sciences, la botanique surtout. C'est alors que Bourgelat le fait nommer à l'école vétérinaire de Lyon dont il devient le directeur l'année suivante. Mais Rozier donne trop de temps à ses chères plantes et néglige l'hippiatrie — la médecine de chevaux — de sorte que Bourgelat, parti pour Alfort afin de fonder la célèbre école mais demeuré le patron à Lyon, le congédie brutalement.

La même année (1766), Rozier publie avec La Tourette des *Démonstrations de Botanique*. Il emporte le prix de la *Société d'Agriculture de Limoges*, herborise avec Jean-Jacques Rousseau, remporte un prix de l'*Académie de Marseille*. En 1771, il prend la direction du *Journal de Physique et d'Histoire naturelle* et publie un traité sur la navette et le colza.

Grâce à la protection du roi de Pologne Stanislas Poniatowski, il obtient le bénéfice de l'abbaye de Nanteuil-le-Haudouin, dans l'actuel département de l'Oise. Il peut alors se consacrer à l'agronomie, achète le domaine de Beauséjour près de Béziers et entreprend sa grande œuvre : le *Cours complet d'Agriculture* dont le premier volume est imprimé en 1781 à Orléans par Couret de Villeneuve. Rozier est nommé membre associé libre de la *Société de Physique d'Orléans* le 7 mai 1784. Il avait été reçu membre associé de la *Société d'Agriculture* le 9 mars 1759. Malheureusement, l'évêque de Béziers, pour se rendre plus facilement chez sa maîtresse, fit ouvrir, aux dépens des habitants, une route, sans tenir compte des intérêts des métairies locales. Rozier proteste, mais victime de vexations sans fin, il est contraint de s'exiler.



Il trouve un refuge à Lyon, fréquente Pierre Poivre, fonde un cours gratuit pour la culture des arbres fruitiers. La Révolution le prive de son bénéfice. Partisan des idées nouvelles, il est élu curé de l'église Saint-Polycarpe, un nom tout à fait prédestiné. Dans son ministère il se fait remarquer, non par son habileté théologique, mais par son zèle infatigable en faveur des pauvres. Pendant le terrible siège de Lyon, mené par Kellermann pour reprendre la ville soulevée contre la Convention montagnarde, il se signale par son intrépidité à secourir les victimes populaires du bombardement effectué depuis les hauteurs de la Croix-Rousse. Le 29 septembre 1793, une bombe tombe sur le presbytère et met fin aux jours de l'abbé.

À Lyon, le Mur des Célébrités n'a pas retenu l'abbé Rozier mais la rue de l'abbé Rozier conduit à l'église Saint-Polycarpe, au pied de la montée à la Croix-Rousse.

Antoine-Auguste Parmentier (1737-1813)

Pharmacien militaire, il est resté célèbre pour ses efforts en faveur de l'introduction de la pomme de terre dans l'alimentation du royaume. Mais il est surtout un nutritionniste et un hygiéniste. Modeste et discret, son œuvre agronomique est considérable. Membre associé libre de la *Société royale d'Agriculture* d'Orléans sous l'Ancien régime, il deviendra en 1810 membre correspondant de la *Société des Sciences physiques, médicales et d'Agriculture* d'Orléans nouvellement refondée.



Eau forte d'Adrien-Jacques Simonet, 1824, © Musée des Beaux-Arts d'Orléans, cliché François Langinie

Antoine Petit : le “père des pauvres” (1722-1794)

L'Histoire garde la trace de “pères de la patrie”, de “pères la victoire”, de “pères des peuples” (grands ou petits), mais aussi parfois de “pères des pauvres”. Ce titre pourrait être celui de l'Orléanais Antoine Petit, dont une rue de la ville, où l'Académie a son siège, conserve le nom, entre boulevards et Campo Santo.

Fils d'un humble tailleur et boursier au collège des Jésuites, il s'y distingua et fut envoyé à Paris suivre des études de médecine. Etudiant brillant, il en vint à susciter la jalousie de certains membres de la faculté et se vit refuser la possibilité d'un paiement différé des 2 000 écus de droits de diplôme, somme considérable pour l'étudiant pauvre qu'il était, alors que c'était pratique courante. La faculté finit par céder sous la pression de ses maîtres et condisciples et Antoine Petit devint en 1746, à l'âge de 24 ans, “docteur-régent”, c'est-à-dire professeur de médecine, à Paris.

Il y fit une éclatante carrière, sa réputation lui amenant une vaste clientèle qui, outre Mesdames, filles de Louis XV, comprenait des membres de diverses familles royales. Ses travaux, très largement en avance sur son temps, lui valurent d'être élu en 1760 à l'Académie des Sciences, avant de devenir membre correspondant de nombreuses académies étrangères, dont celle de Stockholm. C'est son rapport qui fut décisif pour l'adoption et la promotion en France de la vaccination, que venait de découvrir l'Anglais Jenner. Un autre projet, celui d'un hôpital à chambres individuelles, organisé autour d'un bloc central et réunissant médecine et chirurgie, fit jeter les hauts cris à la profession et ne fut jamais réalisé.

Retiré à Fontenay-aux-Roses, où il avait ouvert un établissement de charité, il n'oubliait pas sa ville natale. Il y créa en 1785 une fondation destinée à payer quatre médecins et deux chirurgiens en vue de consultations gratuites pour les pauvres et fit restaurer à ses frais le “Petit Sanitas” mis à sa disposition par la municipalité. Mais la corporation des barbiers-chirurgiens refusa de se joindre aux médecins si le coup de bistouri devait être moins rétribué que l'usage de la seringue et seules des consultations de médecine furent données.



*Le buste d'Antoine Petit dans l'escalier de l'Académie
© Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard*

Antoine Petit perçut également la nécessité pour les pauvres, en cette période pré-révolutionnaire chicanreuse et procédurière, d'avoir accès à la justice et voulut également créer un bureau de justice qui donnerait des consultations juridiques gratuites, mais la corporation des avocats s'y opposa.

Après la mort de sa mère, il s'était retiré en 1791 à Olivet, sur les bords du Loiret, mais la tourmente révolutionnaire devait bientôt balayer ses fondations charitables. Le petit peuple orléanais lui en était resté reconnaissant. Lorsqu'il mourut en octobre 1794, les Orléanais suivirent en foule le cercueil jusqu'à son lieu d'inhumation, au Grand Sanitas, dans l'actuelle rue Dupanloup. Et ultérieurement, lorsque sa dépouille fut transférée au grand cimetière, on attribua à son tombeau la concession n° 1, près de l'entrée.

1809 : Pourquoi la Campagne d'Autriche ?

La bataille de Wagram (6 juillet) clôtura une campagne difficile contre la “cinquième coalition” menée par l'Autriche. À celle-ci, la lourde défaite de 1805 avait coûté, au traité de Presbourg, la perte du quart de ses sujets et l'avait écartée de l'Allemagne et de l'Italie alors que le nationalisme naissant des Polonais et des Hongrois engageait la survie même de l'Empire. Elle avait alors lancé un processus de modernisation de son armée sous l'égide de l'archiduc Charles et un parti de la guerre, bien en cour, désirait prendre sa revanche.

En 1809, la situation se prêtait à une reprise des hostilités car plusieurs événements pouvaient faire espérer le succès. Il y avait eu les difficiles victoires de la Grande Armée à Eylau et Friedland en 1807, mais surtout les conséquences de la décision de Napoléon de s'en prendre à l'économie de l'Angleterre, âme de toutes les coalitions, en décrétant le Blocus continental (Berlin, 21 novembre 1806). Cette guerre économique totale ne pouvait réussir qu'à la condition d'un contrôle strict des côtes et des ports de l'Europe. Cela conduisit l'Empereur à occuper ou à annexer les Etats peu enclins à obéir aux injonctions françaises. Ainsi le Portugal, très lié aux Britanniques, fut occupé en novembre 1807 par l'armée de Junot, traversant l'Espagne, alliée de la France. Cet épisode ajouté aux déchirements de la famille royale entraîna l'invasion de la péninsule ibérique, la prise de Madrid et l'installation de Joseph sur le trône espagnol. L'engrenage infernal était en route du fait du soulèvement populaire contre les troupes françaises, sous la forme d'une guérilla impitoyable. Et la capitulation en rase campagne du général Dupont à Baylen (22 juillet 1808) démontra que l'armée française n'était plus invincible.

Le 2 février 1808, l'Empereur avait fait occuper Rome car Pie VII manifestait son opposition à l'application, dans les Etats italiens, du Concordat augmenté des Articles organiques. Il était aussi réticent à la suppression de principautés ecclésiastiques en Allemagne et en Italie et à l'application du Blocus dans les Etats du Pape. Pie VII était donc maintenant prisonnier au Vatican, ce qui suscita l'inquiétude des catholiques en Europe. En France, l'application du Concordat fut contrariée par le refus de l'investiture pontificale aux évêques nommés par le pouvoir. Ce fut le cas à Orléans.

Cette fragilisation de la position française entraîna l'échec de l'entrevue d'Erfurt (septembre-octobre 1808) entre Napoléon et le tsar. Celui-ci restait évasif sur son attitude envers l'Autriche en cas d'une nouvelle guerre.



1809 : L'Année de Wagram

Dans la nuit du 9 avril 1809, l'archiduc Charles lança ses troupes sur la Bavière tandis que trois autres armées attaquaient le duché de Varsovie, le royaume d'Italie et le Tyrol, où se déclenchait une insurrection populaire. Napoléon n'avait pas été totalement surpris par cette offensive et, face aux 250 000 Autrichiens, il pouvait opposer le même nombre de soldats. Mais les meilleures troupes étaient restées en Espagne. D'où les difficultés de cette nouvelle campagne malgré les succès initiaux (Eckmühl), la prise de Vienne (le 12 mai) et le rétablissement de la situation sur les autres fronts. L'armée de l'archiduc Charles s'était retirée en bon ordre derrière le Danube et infligeait un grave échec à Napoléon après deux jours de combat à Essling. Il fallut la bataille décisive du 6 juillet à Wagram pour que l'Autriche demande la paix. Le génie militaire de Napoléon avait triomphé certes, mais sans détruire l'armée adverse, lui laissant l'espoir de la revanche.

L'année 1809 accumulait d'autres soucis. Soupçonnant le Saint-Siège de collusion avec l'Autriche, l'Empereur décréta l'annexion des Etats du Pape (le 17 mai). Excommunié, il ordonna l'arrestation et l'internement de Pie VII à Savone, soulevant l'émotion parmi les fidèles. En Espagne, après l'impitoyable siège de Saragosse, la discorde entre généraux permit aux Anglais du futur duc de Wellington de s'installer au Portugal et de soutenir les révoltés. La marine britannique, maîtresse des mers, pouvait ainsi porter le danger sur toutes les côtes européennes (débarquement sur l'île hollandaise de Walcheren) et s'emparer des colonies (Martinique, Guyane, Haïti).

Cependant le traité de Schönbrunn (14 octobre) termina la campagne de Wagram de manière très favorable. Le vaincu perdait encore 3 millions de sujets au bénéfice de l'Italie, du duché de Varsovie et des alliés allemands. L'Empire approchait de son apogée. Restait au flanc sud l'épine espagnole qu'utilisaient les Anglais et qui pouvait servir d'exemple aux autres peuples soumis.

À son retour, le premier souci de Napoléon fut de régler la question dynastique par son divorce d'avec Joséphine, qui ne lui avait pas donné d'héritier. Or la stabilisation recherchée du système exigeait un successeur légitime pour mettre fin à toutes les spéculations sur la disparition du monarque. En effet, à Schönbrunn, l'étudiant Staps avait tenté de l'assassiner. Du fait du mariage religieux de 1804 et du refus du pape de le déclarer nul, il fallut faire appel à des évêques aux ordres pour régler la question (2 octobre) et permettre ainsi le mariage autrichien.

Les refondateurs de la société savante orléanaise ne savaient de tout cela que ce que la censure voulait laisser passer, surtout les bulletins de victoire. Ils pouvaient constater les troubles engendrés par les levées de recrues et les ennuis créés par le Blocus. Mais la faveur accordée par l'Empereur aux sciences et aux scientifiques, dans la lignée de la fin du XVIII^e siècle et de la Révolution, avait de quoi les séduire et leur donnait la conviction de participer à cette grande œuvre nationale.



Le palais de Schönbrunn © Fotolia

Orléans en 1809

Le titre VII de Sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) imposait la prestation d'un serment de fidélité à l'Empire, notamment aux maires des 36 villes principales de l'Empire. Un décret daté du 3 messidor an XII (22 juin 1804) désignait la ville d'Orléans, forte de plus de 42 000 habitants, comme faisant partie de ces 36 métropoles. Orléans était le siège des nouvelles institutions créées par l'Empire, le Consulat et la Révolution, le chef-lieu du département du Loiret, peuplé de 289 187 habitants, dont 14,7% résidaient à Orléans. Depuis le percement de la rue Royale dans les années 1760, l'aspect de la ville n'avait guère changé, même si des aménagements urbains étaient en cours à l'est de la cité, dans le quartier de la Tour Neuve, qui fut démolie en 1797. Ce n'est qu'en 1807 qu'un *plan général d'embellissement* s'intéressa à la modernisation de la ville, mais il faudra attendre 1848 pour que soient rasés les derniers vestiges de l'ancienne muraille.

La puissance publique était confiée à d'anciens Girondins, désormais inoffensifs. Le préfet Jean Pieyre avait siégé à la Législative de 1791 comme député du Gard. Proche des Girondins, il revint en grâce dès le Consulat. Il rejoignit son poste à Orléans le 16 avril 1806 ; il allait y rester jusqu'à la chute de l'Empire en 1814. Le secrétaire général de la Préfecture, François Joseph Souque avait lui aussi été lié avec les Girondins, notamment Brissot, avec qui il avait été arrêté. Remis en liberté après le 9 thermidor, secrétaire de légation en Hollande, il avait été nommé en floréal an VIII secrétaire général de la Préfecture du Loiret. Le collège de département de 1808 le proposa à l'Empereur pour la députation du Loiret, après une élection au deuxième tour de scrutin. Depuis l'an VIII, la municipalité d'Orléans était présidée par Antoine Crignon des Ormeaux, âgé de 52 ans, rejeton de deux grandes familles du négoce orléanais. Le baron Claude Louis Rousseau, évêque de Coutances depuis 1802, avait été nommé à l'évêché d'Orléans en mars 1807. Orléans était la résidence de la 15^e cohorte de la Légion d'honneur, sous le commandement du maréchal Augereau, représenté à Orléans par un cousin de l'impératrice, le sénateur Maurice Tascher, ancien capitaine aux dragons de Penthievre. La cité ligérienne, ancien siège d'une cour présidiale, renouait avec son passé judiciaire comme siège d'une Cour d'Appel pour les départements du Loiret, du Loir-et-Cher, et d'Indre-et-Loire.

Les grands événements qui agitaient la France et l'Europe en 1809 n'eurent qu'un modeste écho à Orléans, comme en témoignent les quelques faits divers ci-dessous, relatés par l'historien local Lottin. Pendant huit jours, au début de février, les Orléanais eurent le plaisir d'assister à un spectacle inhabituel, le passage d'une partie de l'armée française transférée en toute hâte d'Espagne vers la Bavière, où la Grande Armée se concentrait. Les effets dévastateurs du Blocus continental allaient se faire très durement sentir à partir de 1811 avec la retentissante faillite de Tassin, l'un des principaux commerçants et manufacturiers de la ville. Sa chute entraîna celle des nombreux et modestes artisans entrepreneurs à qui il fournissait du travail, aggravant le marasme déjà latent des affaires. La soumission et la flagornerie des autorités publiques et des Orléanais masquaient leurs sentiments réels à l'égard de l'Empereur. Le 24 mai, le fils du raffineur Camille Delahaye, député d'Orléans au Corps législatif, fit imprimer en latin un poème, *Napoleonis epicinium*. Le 10 juin un *Te Deum* fut chanté en grande pompe, dans la cathédrale Sainte-Croix, en action de grâces pour la victoire d'Essling, et pour remercier le ciel d'avoir conservé les jours du souverain. Un faste comparable caractérisa le *Te Deum* du 15 juillet qui suivit l'éclatante victoire de Wagram. La fête grandiose organisée le 3 décembre en vue de l'anniversaire du sacre de 1804 fut l'apogée de la célébration du culte de l'Empereur en 1809.

La loi du 10 mai 1806, complétée par le décret du 17 mars 1808, avait créé l'Université impériale, chargée de l'enseignement et de l'éducation des jeunes garçons exclusivement. L'Université était divisée en académies, à raison d'une académie par ressort de Cour d'Appel. Comme Orléans était le siège d'une Cour d'Appel, le préfet du Loiret, Pieyre, installa en grande pompe l'académie impériale d'Orléans en présence des plus hautes autorités civiles et militaires. L'académie d'Orléans fut autorisée à doter le lycée de la ville de 22 750 francs pour financer les bourses attribuées par le Conseil municipal à 11 jeunes particulièrement savants et méritants. Ce nouveau contexte universitaire explique la création, agréée par l'Empereur, de la *Société des Sciences physiques, médicales et d'Agriculture d'Orléans* qui, le 16 Mai 1809, allait renaître des cendres de la défunte *Académie royale des Sciences, Arts et Belles Lettres d'Orléans*. Les notables orléanais constituaient le vivier où cette société allait recruter ses membres.



Chouppe : Le marché à la volaille © Archives Départementales du Loiret, cliché Luc Voland

18 mai 1809 : renaissance de l'Académie

La *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans* (dernière appellation qui fut la sienne avant qu'elle ne devînt "Académie" en 1996) n'est pas née du néant. Orléans avait connu, sous l'Ancien Régime, plusieurs sociétés savantes de renom. Deux d'entre elles avaient rayonné d'une façon particulière : la *Société royale d'Agriculture de la Généralité d'Orléans* et l'*Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres*.

La Convention nationale ayant décrété, en 1793, la suppression de toutes les académies et sociétés savantes, nos sociétés orléanaises disparaissent dans la tourmente. Peu d'années après, cependant, sous le Directoire et au début de l'Empire, diverses tentatives sont faites pour leur redonner vie, mais ces tentatives n'ont pas de succès. Il faut attendre juin 1808 pour que quatre médecins courageux forment une association scientifique, dépourvue de titre comme d'existence légale, première esquisse de la nouvelle société. Rappelons leurs noms (on leur doit bien cela !) : Docteurs Lanoix, Fourré, Latour et Ranque.

Ces quatre pionniers s'adjoignent rapidement six autres personnes appartenant au monde scientifique : deux chirurgiens, trois physiciens et un naturaliste. Le 15 février 1809, ces dix personnes établissent et signent comme fondateurs les statuts d'une "*Société des sciences physiques et médicales d'Orléans*", statuts qui sont aussitôt soumis à l'approbation de l'autorité ministérielle. Les choses ne traînent pas : le ministère ayant donné le feu vert, la *Société* est autorisée par arrêté préfectoral du 18 mai 1809, notifié aux fondateurs par le baron Pieyre, préfet de l'Empire. Les quatre médecins nommés plus haut forment le bureau. L'un d'eux, Latour, est nommé secrétaire perpétuel. La *Société* se réunira sous la présidence effective du préfet. Et comme, en ce bas monde, rien ne fonctionne sans argent, chacun des dix membres fondateurs est prié de mettre au pot 60 livres tournois comme première mise de fonds.

Ainsi fut mise sur les rails, pour deux siècles au moins, l'institution qui prenait la relève des sociétés savantes de l'Ancien Régime, et qui, dans les conversations orléanaises, fut longtemps (et est sans doute encore parfois) surnommée, avec un mélange de sympathie et de douce ironie "Les Fines Herbes", tandis que sa sœur, la *Société archéologique et historique de l'Orléanais*, née d'une scission en 1849, répond pour sa part à l'aimable sobriquet "Les Pots cassés".



Le Dr. Lanoix,

© cliché Archives départementales du Loiret



Le Dr. Latour

© cliché Archives départementales du Loiret



Le Dr. Ranque

© cliché Archives départementales du Loiret

3^{me} Division

Bureau
des Sciences

+ Physiques

Paris, le 18 Avril 1809.

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire
à Monsieur le Préfet du Département du Loiret,

Monsieur le Préfet, j'ai reçu, avec votre lettre du 30 mars, le Règlement adopté par plusieurs Médecins d'Orléans qui désirent former dans cette Ville une Société des Sciences et Médicales. J'ai lu ces Statuts, et je pense que vous pouvez permettre l'association des personnes qui les ont adoptés pour règle des travaux auxquels elles veulent se livrer. Dans les mesures que vous prendrez pour faciliter leur réunion, vous éviterez toutes celles qui pourroient donner lieu de croire que la Société dont il s'agit est fondée par le Gouvernement. J'applaudirai volontiers à ses travaux, toutes les fois qu'elle se renfermera dans les bornes qui elle s'est prescrites.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé : Creté.

Lettre du Ministre de l'Intérieur du 18 avril 1809 autorisant la création d'une Société des Sciences physiques et médicales
© Archives départementales du Loiret



La plaque de l'ancien Collège des Chirurgiens que conserve l'Académie © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocnard

De Napoléon à Louis-Philippe

La Société, qui avait interrompu ses travaux en 1814 au moment de l'invasion, reprend ses activités en janvier 1818. A temps nouveaux, nouveaux statuts : tout en gardant l'essentiel de ce qui a été fait en 1809, on procède à une réorganisation. Et d'abord, on s'ouvre aux lettres et aux arts. D'où le nouveau nom de *Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts* (le titre oublie à nouveau l'agriculture !), ainsi justifié par le nouveau prospectus :

En reprenant ses travaux, interrompus par les événements politiques, la Société a réuni dans son sein de nouveaux membres, distingués dans les Arts et les Lettres [...]. Elle a pour but d'arracher les cultivateurs aux préjugés de la routine, les prémunir contre les illusions de quelques nouvelles méthodes, leur éviter les frais d'expériences que la nature du sol qu'ils cultivent rendrait infructueuses [...et aussi de] propager [...] le goût des Lettres et des Beaux-Arts”.

L'article 2 des statuts dispose :

Les connaissances dont la Société s'occupe sont toutes les Sciences physiques, médicales et mathématiques, l'Agriculture, les Belles-Lettres et les Arts. La Société encouragera surtout les travaux relatifs à la prospérité du département, les recherches historiques et scientifiques qui pourraient y être faites, et spécialement celles relatives aux progrès de l'agriculture. Elle s'interdit formellement toute discussion religieuse ou politique.

Un nouveau règlement est élaboré, qui fixe à 60 maximum le nombre des membres titulaires et les répartit en quatre sections : 1° Agriculture, histoire naturelle et art vétérinaire, 2° Sciences médicales (médecine, chirurgie, anatomie, chimie), 3° Belles-Lettres (littérature, morale et philosophie, histoire, inscriptions, numismatique, jurisprudence, 4° Arts (Sciences physiques, mathématiques, arts libéraux et industriels). Chaque section a son président, son secrétaire, son registre des séances. Le passage d'un sociétaire d'une section dans une autre est interdit (mais cette règle sera assouplie par la suite). On remarquera que les “Arts” sont ici entendus dans leur sens ancien de “techniques”, comme dans le titre des Arts et Métiers.

Le même règlement institue le rapport : “La Société publiera dans ses *Annales* (nouveau nom qu'on donne au *Bulletin*) les observations, mémoires et dissertations de ses membres titulaires et correspondants lorsque, sur le rapport d'une commission, ils auront été jugés dignes de l'impression”.



La plaque de l'ancienne Société que conserve l'Académie © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard

La galerie des bustes

André, Gaspard, Parfait, comte de Bizemont-Prunelé (1752-1837)

Membre d'une vieille famille orléanaise dans laquelle il est de tradition de donner aux garçons un des prénoms des rois mages, il avait été chef d'escadron, adjoint au maire d'Orléans et écuyer du roi avant la Révolution.

Dessinateur et graveur au talent reconnu, il avait été avec le peintre et dessinateur Thomas-Aignan Desfriches le cofondateur de l'École de Dessin d'Orléans en 1786 et avait rejoint les rangs de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans en 1787.

Forcé d'émigrer pour sauver sa tête lorsque les vents mauvais se mirent à souffler, il vécut à Londres des cours de dessin qu'il donnait, avant de devenir l'émissaire des princes auprès du sultan de Turquie. Celui-ci le chargea d'organiser, diriger et instruire son armée, mais lui confia aussi la transformation d'une partie des jardins du sérail en parterres à la française dont il dessina l'ordonnancement.

Revenu à Orléans à son retour en France, il fut en 1814 le fondateur et le premier conservateur du Musée des Beaux-Arts, qu'il dota en puisant dans ses collections. Il fut élu dès 1810 à la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts*, qui venait de prendre la succession de la défunte Académie.

C'est à lui, selon la tradition orale, que l'on devrait le dessin du diplôme de membre de l'Académie.



Le comte de Bizemont-Prunelé
©Archives départementales du Loiret



Alexandre Brongniart, lithographie de Louis-Pierre Henriquel-Dupont, 1850 © Musée des Beaux-Arts d'Orléans, cliché François Lauginie

Alexandre Brongniart (1770-1847)

À défaut d'enrôler le père, célèbre architecte du palais de la Bourse de Paris, qui était déjà un vieux monsieur en 1810, la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* d'Orléans recruta comme membre correspondant son fils, Alexandre, minéralogiste.

Étudiant en médecine nommé tout de suite après Thermidor professeur d'histoire naturelle à l'École centrale des Quatre Nations, il se fit rapidement connaître pour ses travaux sur les reptiles. C'est lui qui, collaborant avec Cuvier, inventa les noms de *sauriens*, *batraciens*, etc. C'est également à lui qu'il revient d'avoir découvert que, plus les couches géologiques se rapprochent de la surface, plus les restes d'animaux qu'on y trouve se rapprochent des types actuels.

Ses connaissances en géologie et en chimie l'avaient amené entre-temps à se consacrer à la fabrication de céramiques, d'où sa nomination dès 1800 à la tête de la Manufacture de Sèvres.



*Jean-Nicolas Corvisart
(derrière lui : Antoine Petit)*
© cliché Archives départementales du Loiret

Jean-Nicolas Corvisart (1755-1821)

C'est une rencontre décisive avec Antoine Petit, "le seul médecin de Paris qui sache opérer et accoucher", qui valut à Jean-Nicolas Corvisart de devenir médecin, après avoir été un temps aide-soignant à l'Hôtel-Dieu lorsque son père, qui le destinait au barreau, lui eut coupé les vivres.

Professeur à l'hôpital de la Charité, où il eut pour élèves Laënnec et Esquirol, il sera un temps contraint d'arrêter d'enseigner lors de la Révolution, mais redevint professeur de chirurgie interne à l'École de Médecine en 1795, avant de devenir professeur de médecine pratique au Collège de France en 1797. Il insiste dans son enseignement et sa pratique sur la priorité à donner à l'observation du malade, sur l'auscultation et l'examen systématique.

Devenu médecin de Joséphine, puis de Napoléon, il suit ce dernier dans ses campagnes en 1805 et 1809. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur dès 1806, baron dès 1808, est élu membre de l'Académie des Sciences en 1811 et de l'Académie de Médecine en 1820.

Il est, dès 1809, membre d'honneur de la toute nouvelle *Société de Médecine* qui vient de naître à Orléans.



*Dominique-Jean Larrey,
lithographie à la plume d'André Dutertre,
© Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
cliché François Lauginie*

Dominique-Jean, baron Larrey (1766-1842), célèbre médecin de la Grande Armée, inventeur des ambulances chirurgicales mobiles et père de la médecine d'urgence, membre correspondant en 1810.

Guillaume Dupuytren (1777-1835)

Il devait peut-être aux tribulations de son jeune âge et à la misère intense dans laquelle il fit ses études de médecine d'être devenu le monstre d'orgueil et d'autoritarisme, le maniaque à la personnalité conflictuelle qu'ont décrit ses élèves et ses confrères. Une anecdote célèbre rapporte son commentaire à la mort de Bichat : "Enfin, je commence à respirer". Jaloux de toute notoriété autre que la sienne, il dut à ses connaissances anatomiques et à la sûreté de son jugement de devenir chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu en 1815, médecin du roi (qui le fit baron) en 1816, membre de l'Académie des Sciences en 1820, de l'Académie de Médecine en 1821. C'est lui qui avait été appelé pour tenter de sauver le duc de Berry lorsqu'il fut victime du poignard de Louvel en février 1820. Il était membre correspondant de la *Société d'Orléans* depuis 1810, mais il n'y a aucune raison de penser que les mœurs locales en matière de dépense l'aient amené à décrire la contracture des doigts à laquelle il devait donner son nom et qu'il devait opérer pour la première fois avec succès en 1831.



Guillaume Dupuytren, lithographie de Delaunoy
© Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
cliché François Lauginie

Georges Cuvier (1769-1832)

Né dans une famille protestante de Montbéliard, le jeune Cuvier Georges Jean Léopold Nicolas Frédéric Dagobert, qui n'avait pas la tête à l'envers, partit faire des études supérieures de botanique à l'Académie Caroline de Stuttgart, où il acquit une connaissance solide de la langue et de la littérature allemandes, avant d'aller enseigner en Normandie.

S'intéressant aux plantes et à la nature, ses promenades dans le pays de Caux l'amènèrent à récolter des fossiles et à en entreprendre la comparaison avec les espèces vivantes, d'où il devait tirer plus tard sa loi de corrélation des espèces, permettant de reconstituer un squelette d'après des fragments d'os fossilisés, ouvrant la voie à la paléontologie. Il proposa en 1797 dans un *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux* une classification nouvelle des espèces animales ; il devait établir en 1821 avec sa *Théorie de la Terre* une datation des couches terrestres et il est à l'origine, lui le Jurassien, du terme *jurassique* désignant une couche de l'ère secondaire.

Appelé à enseigner à Paris au Jardin des Plantes, il collabora avec Daubenton avant d'entrer au Collège de France et à l'Académie des Sciences. Il poursuivit une brillante carrière universitaire, devenant chancelier, puis à plusieurs reprises grand-maître de l'université, poste où il se fit le promoteur de l'enseignement de l'histoire et des sciences naturelles.

Membre de la *Royal Society* depuis 1806, membre de l'Académie française en 1818, puis ultérieurement de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Conseiller d'État, il représentait pour la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans* un patronage de choix lorsqu'il fut sollicité pour devenir membre honoraire en 1809.



Georges Cuvier,
lithographie de Nicolas Eustache Maurin
© Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
cliché François Lauginie

Valentin Hauy (1745-1822)

Il s'intéressa, l'un des premiers, au devenir des aveugles, mit au point une méthode de lecture et fonda à Paris l'établissement qui devait devenir l'Institut national des jeunes aveugles. Il était membre de l'Institut lorsqu'il fut sollicité pour devenir en 1809 membre d'honneur de notre compagnie.

Antoine de Jussieu (1748-1836)

Issu d'une famille de botanistes et apothicaires, il doit sa célébrité à sa classification des espèces végétales à partir de leurs caractères fixes ou variables, qui rendit caduque la classification de Linné. Entré à l'Académie des Sciences en 1795, successeur en 1800 de Daubenton à la tête du Museum, il fut, lui aussi, un des membres d'honneur de la *Société orléanaise* en 1809.



© Cliché Bibliothèque municipale d'Orléans



Le peintre François Gérard, lithographie de Zéphirin Belliard, d'après Marie-Éléonore Godefroy
© Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
cliché François Lauginie

François, baron Gérard (1770-1837)

Élève et protégé de David, il s'essaya au "grand genre" de la peinture d'histoire ou d'allégorie, avant de devenir portraitiste virtuose, sachant camper ses personnages dans l'espace et faire jouer la lumière sur leurs traits et leurs vêtements, comme dans le portrait de *Madame Bonaparte dans son salon de la Malmaison*.

Devenu portraitiste de la cour sous l'Empire, il voit poser devant lui les personnalités les plus en vue. C'est à lui que l'on doit par exemple le célèbre portrait de Juliette Récamier alanguie sur sa méridienne ou encore les célèbres portraits de Talleyrand assis, de l'empereur Napoléon, de l'impératrice Joséphine ou de l'impératrice Marie-Louise.

Homme politique, député de Bayeux, baron d'Empire, il restera en grâce lors de la Restauration et, nommé Premier peintre du roi, conservera ses fonctions au Louvre. Il reviendra fugitivement dans sa vieillesse à l'allégorie avec *Psyché et l'Amour*, tableau actuellement au Louvre, mais donnera encore en 1831 un très beau portrait d'Alphonse de Lamartine.

Il était devenu membre correspondant de la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* d'Orléans en 1818 ; il en devint ultérieurement membre titulaire.

Étienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844)

Alors qu'il était destiné à une carrière ecclésiastique, sa rencontre avec un professeur charismatique d'histoire naturelle au collège de Navarre suscite son intérêt pour cette discipline et c'est avec ferveur qu'il suit les cours de Daubenton au Jardin du roi. Il se lie également avec des scientifiques tels que Hauy, Lavoisier et Berthollet. Nommé assistant démonstrateur au cabinet d'histoire naturelle à la suite de la démission de Lacépède, il devient en juin 1793 professeur de zoologie au Museum d'Histoire naturelle nouvellement créé et travaille avec Cuvier à une classification des mammifères.

Il participa à l'expédition d'Égypte et y fit la découverte d'espèces exceptionnelles de poissons, qui lui inspira ultérieurement l'intuition de l'origine marine des mammifères. S'intéressant aux animaux momifiés, il souligna leur identité avec les animaux contemporains, ce qui contribua indirectement à relancer le débat sur la fixité des espèces, qui opposait le "fixiste" Cuvier au "transformiste" Lamarck.

Élu à l'Académie des Sciences en 1807, il poursuit une carrière pittoresque qui va aussi bien l'amener à aller subtiliser au Portugal une collection naturalisée d'animaux du Brésil sous le nez des Britanniques, qu'à étudier la célèbre Vénus hottentote, cette femme stéatopyge dont les restes ont été rendus seulement l'an dernier par la France à son pays d'origine, la Namibie, ou encore à accompagner de Marseille à Paris la girafe offerte par le pacha d'Égypte à Charles X.

Ses idées sur l'évolution des espèces le rapprochant de Lamarck, il étudie la tératologie afin d'essayer de cerner les processus de transformation et en vient à s'opposer publiquement à Cuvier à l'Académie des Sciences dans une série d'affrontements connue sous le nom de "controverse des crocodiles de Caen". Il définira encore la notion d'homologie qui fait le lien entre l'embryologie et l'anatomie comparée.

Il fut élu en 1810 membre correspondant de la *Société*, ce qui montre chez lui un intérêt pour l'institution naissante.



*Étienne Geoffroy Saint-Hilaire,
lithographie de Zéphirin Belliard
© Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
cliché François Lauginie*



Pierre-Simon Laplace (1749-1827), mathématicien, astronome et physicien, membre correspondant en 1818.

*Pierre-Simon Laplace, lithographie de Zéphirin
Belliard d'après Jean-Baptiste Regnault,
© Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
cliché François Lauginie*

5, rue Antoine Petit : siège de l'Académie

Dès sa fondation, le siège de la Société a été le même qu'aujourd'hui, mais la rue sur laquelle donne l'immeuble s'appelait alors "rue du Sanitas". L'immeuble lui-même, en 1809, a déjà son histoire. Au XVI^e siècle, c'était la Maison des Apothicaires, qui cultivaient des simples dans le jardin attenant. Puis le Collège de Chirurgie y avait établi ses pénates. En 1809, la ville, propriétaire de l'immeuble, le met à la disposition de la nouvelle Société, moyennant un loyer symbolique, et prend en charge les travaux de réparation nécessaires. Elle refuse toutefois de payer le mobilier : grave problème... On en réfère au préfet, qui obtient que le ministère de l'Intérieur prenne en charge cette dépense sur le budget des "dépenses imprévues"...

On pénètre dans l'immeuble par une lourde porte ouvrant sur un couloir qui mène au jardin. Au rez-de-chaussée, à droite du couloir, deux pièces qui seront longtemps à usage de conciergerie. À gauche, deux pièces aussi, l'une à usage de cuisine, l'autre où le président va installer son bureau. Des placards y abriteront des livres et des archives. Au bout du couloir, on débouche sur le fameux jardin, en contrebas, un vrai jardin de curé dans un quartier plutôt ingrat.

Si, au lieu de descendre au jardin, on tourne à gauche, on entre dans un autre corps de bâtiment. Un escalier en spirale monte au premier étage, et là, on accède au saint des saints : la grande salle où la Société tient séance religieusement une fois par quinzaine, autour d'une table garnie de tapis vert. L'immeuble, en 1809 (et pour longtemps encore jusqu'aux années 1970), est totalement dépourvu de confort. Mais avec ses vieux murs, sa disposition bizarre et son joli jardin, il ne manque pas de charme. Il a inspiré en 1837 à l'académicien Lhuillier, poète à ses heures, une pièce dont voici le début :

*Dans un quartier lointain, où règne le silence,
S'élève une maison d'assez mince apparence,
Auguste sanctuaire où tout ce qu'Orléans
Renferme d'érudits, d'auteurs et de savants,
Vient tous les quinze jours s'assembler aux lumières
Et parler longuement sur toutes les matières,
Jusqu'à l'heure où, repu de science et de savoir,
Gravement on se quitte en se disant bonsoir...*



La façade de l'Académie © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard

Les jetons de présence

Dès 1812, la Société décide, “pour susciter l’émulation de ses membres”, de frapper à ses frais une quantité suffisante de jetons de présence pour être distribués aux membres titulaires présents à chaque séance ordinaire. Il est spécifié que, les séances ayant lieu à 6 heures du soir, les membres qui n’arriveraient qu’après 6 h ½ sonnées à la pendule de la salle des séances n’auraient plus droit au jeton. Mais le manque de fonds rendit alors caduque cette résolution...

La question des jetons de présence est reprise en 1821. On décide de distribuer aux membres des cartes de présence. Deux cartes équivaudront à un jeton d’argent, qui portera d’un côté l’effigie de Louis XVIII, de l’autre un Apollon et une Hygie (fille d’Esculape, déesse de la santé et de l’hygiène). Pour se procurer ces jetons, cinquante membres titulaires donnent chacun trente francs et, avec ces 1 500 francs, la Société fait frapper 280 jetons d’argent d’environ 12 grammes, d’une valeur unitaire de 3,27 francs.

Ces fameux jetons vont être à l’origine de discussions sans fin au sein de la Société et d’un véritable casse-tête pour ses trésoriers successifs. Première difficulté : quand les coins qui servent à la fabrication des jetons sont usés ou brisés, il faut en confectionner de nouveaux, qui coûtent jusqu’à trois cents francs. Or, la Société n’est pas riche et ne peut se permettre de distribuer des jetons d’argent aussi coûteux. Elle les remplace par des cartes de présence de couleurs variées, puis par des jetons de bronze, étant précisé que deux jetons de bronze peuvent être échangés contre un jeton d’argent... Ces jetons de bronze frappés à partir de 1866 portent le millésime de... 1851, car ils sont frappés avec le coin gravé cette année-là ! Ce coin s’étant brisé en 1895, un nouveau coin portant ce nouveau millésime sert à la frappe des jetons distribués les années suivantes. Autre difficulté : l’effigie de Sa Majesté figurant à l’avvers. Quand Charles X succède à Louis XVIII, puis Louis-Philippe à Charles X, il faut chaque fois graver un nouveau coin, d’où dépenses... Après la Révolution de 1848, on décide que désormais l’avvers des jetons ne comportera plus le mot “royale” et représentera les armes de la ville d’Orléans.

Parallèlement, la Société utilise ces jetons, soit pour récompenser des personnes étrangères, soit pour exprimer sa reconnaissance à certains de ses membres. Ainsi, en 1882, elle fait frapper en or son jeton et le remet au jeune Maurain, élève du lycée d’Orléans, lauréat des six prix de sa classe et du second prix de mathématiques du Concours général, admis dans les premiers rangs aux concours de l’École normale supérieure et de l’École polytechnique. En 1889, pour reconnaître le dévouement et les soins apportés par le trésorier dans sa gestion pendant dix années consécutives, elle adopte à l’unanimité la décision de lui attribuer un jeton en or. Elle offrira encore deux jetons d’argent en 1911, l’un à Bourgeois, prote, l’autre à Poulard, typographe, qui impriment les *Mémoires* depuis trente ans.

La comptabilité des jetons de présence permet aussi de mesurer l’assiduité des membres... ou leur absentéisme. En 1905, le trésorier termine son rapport en indiquant que le nombre de jetons distribués en 1904 s’élève à 304, au lieu de 432 l’année précédente : “Nos séances ont donc été un peu délaissées cette année”...



LOUIS XVIII



CHARLES X



LOUIS-PHILIPPE

Bulletins, annales, mémoires...

Dès 1809, la *Société* publie ses travaux sous forme de bulletins mensuels. Les bulletins d'une année sont réunis en volume. Le tome I^{er} du *Bulletin*, daté de 1810, s'ouvre par un "prospectus" signé du Secrétaire général où l'on peut lire :

"Un goût commun pour l'étude, le désir de "s'éclairer mutuellement, et le besoin de propager, dans le département, les nouvelles découvertes qui, de jour en jour, enrichissent les sciences physiques et médicales : tel fut, pendant l'an 1809, le motif d'une première association entre MM. Les médecins et chirurgiens des hôpitaux, du bureau des Consultations gratuites, et quelques physiciens et naturalistes d'Orléans. Tel fut le mobile qui détermina chacun des membres de cette association à solliciter de M. le Préfet l'organisation de la Société en Société des Sciences physiques et médicales [...]. Déjà la Société comptait au nombre de ses collaborateurs des savants que la France révère [...]. Elle crut devoir profiter de cet élan favorable : elle accrut le domaine qu'elle avait à cultiver et décida, dans sa séance d'avril 1810, qu'elle s'adjoindrait un certain nombre de membres agricoles (sic), chargés spécialement de recueillir auprès d'elle les observations qui pouvaient tendre au progrès de l'économie rurale et de l'agriculture. [...]. Elle voulut que chacun de ses correspondants pût profiter de ses richesses, et arrêta que tous les mois il paraîtrait un bulletin de ses travaux, où seraient insérés successivement : les observations météorologiques et la constitution médicale (sic) du mois précédent ; les mémoires et observations d'agriculture, de physique, d'histoire naturelle, de médecine et de chirurgie offerts à la Société par ses membres résidents ou par ses correspondants ; l'extrait des mémoires trop étendus pour être imprimés en entier dans le bulletin ; l'annonce des découvertes nouvelles et l'analyse des meilleurs ouvrages qui auraient rapport aux sciences que la Société cultive [...]. Ainsi, ce bulletin offrira à toutes les personnes qui le recevront un tableau fidèle des travaux de la Société. Ce sera, pour chaque citoyen instruit, un dépôt public où il trouvera, au besoin, l'histoire de la science ; où il aimera à puiser des renseignements précieux, et qu'il pourra lui-même enrichir, pourvu que les faits qu'il présentera soient toujours basés sur la sévère doctrine de l'observation, qui est la seule dont la Société fasse profession".

Ce *Bulletin* va, en effet, paraître de 1810 à 1813. Il mettra quelque temps à trouver ses marques. Le premier tome est daté 1810, le deuxième 1810-1811, le troisième 1811... Le *Bulletin* prendra par la suite le nom d'*Annales* (la publication des travaux de la *Société* devenant annuelle), puis celui de *Mémoires*, qui est son appellation actuelle.

L'impression de ces *Mémoires* est coûteuse. Il arrivera qu'à certaines périodes, en temps de guerre notamment, les fonds manquent pour cette impression et pour la reliure des *Mémoires* en recueil annuel, les cotisations des membres ne pouvant suffire à assurer cette dépense. Aussi les dirigeants successifs ont-ils à cœur d'obtenir les aides indispensables à cette publication dont dépend essentiellement le rayonnement de la *Société*.

BULLETIN

DES

SCIENCES PHYSIQUES,

*Médicales et d'Agriculture d'Orléans,
publié au nom de la Société.*

Nunquàm aliud natura, aliud sapientia dixit.
Juv., Sat: 14, 321.

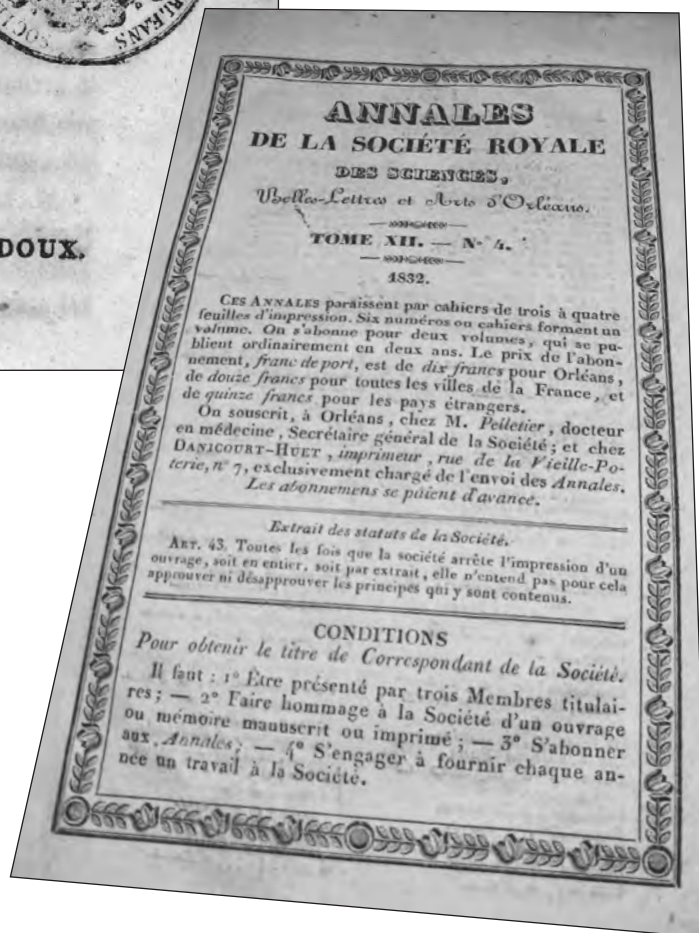
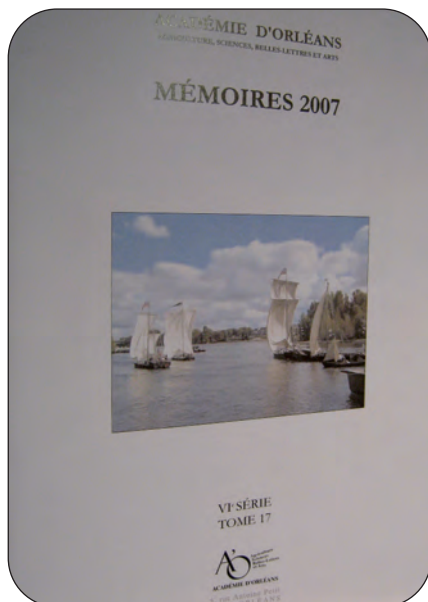
TOME PREMIER.



ORLÉANS.

DE L'IMPRIMERIE DE HUET-PERDOUX.

juin 1810. juin



Nous siégeons à 6 heures...

À l'origine, les séances ont lieu le premier et le troisième lundis de chaque mois, à six heures du soir. Les vacances sont prises en octobre. Le règlement de 1809 prévoit une séance publique par an, à l'époque de la session du Conseil général. Une séance publique est tenue le 22 août 1811 :

“Cette séance a été nombreuse ; tous les magistrats, le conseil général du département, et une partie des hommes les plus distingués de la ville y ont assisté. M. le baron Pieyre, préfet du département et président honoraire, en a fait l'ouverture par un discours aussi éloquemment écrit que profondément pensé. La Société remarque, avec reconnaissance, que ce digne magistrat semble avoir mis au nombre de ses devoirs et de ses plaisirs les plus chers de présider ses assemblées toutes les fois que les affaires de son administration le lui permettent”.

Le 8 octobre 1812, une séance publique extraordinaire est consacrée à l'examen “des appareils de M. Brizé-Fraden, ministre de la religion réformée, pour permettre aux mineurs de descendre sans danger dans les profondeurs de la terre...”

À partir de 1818, les séances ont lieu les premier et troisième vendredis, toujours à 6 heures du soir. Cet horaire sera, par la suite, progressivement retardé : on se réunit en 1821 à 7 heures, en 1865 à 7 heures et demie, en 1898 à 8 heures, en 1907 à 8 heures et demie... en attendant de nouvelles modifications.

En 1969 certains académiciens manifestent le désir de voir modifier ces jours et heures. Il s'ensuit un débat qui va durer six ans entre les tenants du vendredi et ceux qui préféreraient le jeudi, les uns et les autres ayant d'excellents arguments à faire valoir. Finalement, il est décidé en 1975, après réunion d'une commission et plusieurs votes, que les séances auront lieu désormais le jeudi. Plus récemment, en 1986, l'heure en a été avancée à 18 heures et même en 1996 à 17 h 45.

Les séances “ordinaires” ne sont pas publiques. Elles sont consacrées à la présentation d'une ou de plusieurs communications, sur les sujets les plus variés. À l'origine, chaque communication donnait lieu à l'établissement d'un rapport indiquant si la communication était jugée digne d'être imprimée.



Le règlement de 1818, comme celui de 1809, prévoyait une séance publique par an, présidée par le préfet, dans la première quinzaine de juin. Ces séances publiques étaient très courues. Ainsi, le dimanche 16 juin 1850, “dans les salons de l'Institut”, en présence du Premier Président, de l'évêque, du général commandant la place et du procureur général, le président de la *Société* remet à un certain Bailly, lauréat du concours institué par le baron de Morogues, le prix qui lui a été décerné. Le public entend ensuite “avec un intérêt soutenu, l'étude géologique de M. Lockart, l'étude littéraire de M. Villebrème, l'étude agricole et industrielle de M. de Tristan, l'étude agricole et économique de M. Dupré de Saint-Maur, enfin l'étude médicale et physiologique de M. Debrou”. On avait en ce temps-là de la fermeté dans la constance... Il est prévu que les séances publiques peuvent se tenir au siège de la *Société*, mais l'exiguïté de la salle de réunion oblige alors à limiter le nombre d'invitations. Le règlement de 1866 fixera le nombre des séances publiques à deux par an maximum. L'usage actuel est d'en tenir si possible une par trimestre.

La pendule de la salle des séances © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard



La salle des séances © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard

Les centres d'intérêt de la Société au XIX^e siècle

Un goût prononcé pour la botanique

Est-ce à la suite de Rousseau ou de Bernardin de Saint-Pierre ? Toujours est-il que le XIX^e siècle manifeste un penchant prononcé pour ce que l'on appelait l'histoire naturelle. L'*Académie royale* tenait des réunions au Jardin des Apothicaires et le pharmacien Guillaume Prozet (1739-1803) y donnait des cours de botanique. Il faut aussi mentionner *l'Essai sur la topographie d'Olivet* de Beauvais de Préau, premier secrétaire perpétuel de la *Société de Physique*, qui aborde l'agronomie, la géologie, la faune et la flore. L'Histoire naturelle n'était donc pas absente des travaux de la première Académie.

En 1818, la *Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, qui avait succédé à la *Société des Sciences physiques, de Médecine et d'Agriculture*, précise ses statuts : elle a quatre sections dont la première, Agriculture et Histoire naturelle, qui a 13 membres, s'occupe de l'agriculture, de l'histoire naturelle, de l'art vétérinaire et se réunit chaque semaine, le samedi. Les *Mémoires* publient des analyses d'ouvrages et des listes bibliographiques où les sciences de la vie et de la terre tiennent une place importante. La botanique y vient la première mais la zoologie, la géologie et la paléontologie intéressent aussi nos anciens confrères. La *Société* peut s'enorgueillir de compter dans ses membres deux botanistes de première grandeur.

Le chanoine Dubois

Le chanoine François, Noël, Alexandre Dubois, né à Orléans en septembre 1752, fait le lien entre la précédente *Académie* où il fut élu membre titulaire le 14 juillet 1785 et la nouvelle *Société* où il fait naturellement partie de la Section I.

Il avait été démonstrateur du Jardin des Plantes. En 1787, l'évêque, Mgr de Jarente, l'avait nommé chanoine du chapitre de Sainte-Croix. Vint la Révolution. Prêtre réfractaire, il dut se cacher pendant un temps puis devint archiviste de la ville. Il put alors se consacrer à ses travaux et diriger un pensionnat. Ses deux centres d'intérêt étaient l'histoire et la botanique. Il meurt le 2 septembre 1824.

Son principal ouvrage de botanique en porte témoignage : *Méthode éprouvée : avec laquelle on peut parvenir facilement, et sans maître, à connoître les plantes de l'intérieur de la France, et en particulier celle [sic] des environs d'Orléans*. La suite du titre est significative : *Ouvrage infiniment utile aux personnes qui passent une partie de l'année à la campagne et aux jeunes gens auxquels on veut inspirer des goûts pour l'histoire naturelle. Par Mr Dubois, théologal de l'Église d'Orléans, ancien démonstrateur du Jardin des Plantes de cette ville*.



Description et figure du patchouly, planche illustrant une communication du Dr. Pelletier-Sautelat 15 Mars 1844.
 © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard

Auguste Prouvençal de Saint-Hilaire

Augustin-François-César Prouvençal de Saint-Hilaire dit Auguste de Saint-Hilaire, naît à Orléans le 4 octobre 1779. Il manifeste très tôt des goûts pour la botanique et devient membre de la *Société* aux activités de laquelle il participera activement malgré des charges nationales. C'est ainsi qu'en 1810 il écrit une *Réponse aux reproches que les gens du monde font à l'étude de la botanique*. Il y brosse une brève histoire de la botanique et explique clairement la nécessité d'une nomenclature précise.

De 1816 à 1822 puis en 1830, il part pour l'Amérique du Sud. Résultat : une *Flora Brasiliae meridionalis* et une *Histoire des plantes les plus remarquables du Brésil et du Paraguay*. Il est nommé à une chaire à la Faculté des Sciences de Paris, élu correspondant de l'Académie des Sciences (27 décembre 1819) puis membre le 8 mars 1830. Malgré ses activités scientifiques, il prendra le temps de se consacrer à sa ville où il siégera au Conseil municipal.

Il ne néglige pas la *Société* pour autant. Il informe ses confrères sur ses travaux, fait plusieurs communications et deux importants mémoires sur la famille des résédacées. À son confrère le docteur Pelletier-Sautelet, il dédie une Primulacée du Brésil et crée le genre *pelletiera*. Le 31 janvier 1823, il inflige à ses confrères la description, en latin naturellement, du nouveau genre. Le président avouera qu'il ne se sent pas compétent pour rendre compte des savantes communications de Saint-Hilaire et il est probable que ses confrères ont dû masquer quelques bâillements. Il mourra d'une attaque d'apoplexie dans son château de Sennely le 30 septembre 1853. Enterré à Orléans, sa dépouille disparaîtra quand le cimetière Saint-Jean sera détruit. Il avait légué à sa ville natale son herbier des plantes de France et de Suisse ainsi que divers documents. Il est resté un quasi inconnu à Orléans, mais la ville de Rio de Janeiro lui a élevé une statue.

Pendant la Révolution, il avait habité chez son oncle à Hambourg et appris l'allemand. Il put ainsi étudier l'ouvrage de Goethe : *Versuch die Metamorphose der Planzen zu erklären* [Essai d'explication de la métamorphose des plantes], paru en 1790, qui avance la théorie selon laquelle les organes de la fleur résultent de la transformation des feuilles. Il estime que l'auteur avait devancé son siècle. Il avait vu juste : longtemps contestée, cette théorie a été confirmée par la biologie moléculaire.

À côté d'ouvrages destinés à des spécialistes, Saint-Hilaire ne néglige pas l'enseignement et publie des *Leçons de botanique*. Dans un exemplaire personnel conservé au Muséum d'Orléans, une note manuscrite rend hommage "à la mémoire d'Antoine de Jussieu. Puissent mes écrits montrer toujours que je suis le disciple d'un si grand maître". Dans cette même note, il exprime sa reconnaissance à Robert Brown, à Charles Kuntz, à Felix Dunal et à son confrère Pelletier.

À ces deux personnalités éminentes viennent s'ajouter au sein de la *Société* : le marquis de Tristan, Félix Dunal et Jullien-Crosnier. Il est clair qu'au début du XIX^e siècle, nos anciens confrères étaient en contact avec les botanistes les plus réputés.



Planche illustrant un "Mémoire sur l'écusson-greffe. Nouvelle méthode de greffer les ligneux", communication de N. Vergnaud-Romagnési du 5 septembre 1828 © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard

La médecine à l'Académie d'Orléans au 19^e siècle

Lors de la recréation de la *Société* en 1809, l'assemblée comprenait une large proportion de médecins. De ce fait, le nombre de mémoires portant sur des sujets médicaux a été considérable ; très élevé pendant les premières années, il est resté pendant près d'un siècle à un niveau satisfaisant, ce qui contraste lourdement avec ce qui s'est passé au XX^e siècle.

Les sujets abordés sont très variés : ils touchent l'histoire de la médecine avec des articles sur les grands médecins, sur l'hygiène et la santé publique, sur de nombreux sujets de médecine interne (notamment le cancer), sur les médecines parallèles, sur la pharmacie et sur la vaccination.

La nature des articles est variable : certains sont de véritables communications médicales décrivant un ou deux cas, d'autres sont des revues générales ou des articles de synthèse, quelquefois de volume impressionnant. Souvent les articles sont suivis d'un rapport écrit par un membre de la section de Médecine agissant en tant que porte-parole et constituant une analyse critique de cette communication ; ces commentaires comprennent éventuellement des observations complémentaires et se terminent par une conclusion stipulant que le mémoire peut être publié. On comprend que dans ces conditions les mémoires publiés soient d'un bon niveau.

Divers articles sont consacrés à des problèmes d'hygiène publique tels que les bains et lavoirs publics, les eaux potables, un empoisonnement par l'oxyde d'arsenic, les fosses d'aisance, l'importance de l'aération dans les chambres de malades, les inhumations, l'insalubrité, les morsures de vipère, le saturnisme ou encore les services de santé. D'autres sont consacrés aux problèmes de l'enseignement, aux hospices, aux hôpitaux, à la maladrerie de Chartres, à la médecine du travail, à la médecine légale, à la médecine rurale, à la statistique médicale, etc.

Une longue série d'articles porte sur diverses pathologies telles que l'anévrisme de l'aorte, le bégaiement, le calcul biliaire, la contusion de l'humérus, l'éclampsie puerpérale, les entorses, les hernies, les fractures et leur réduction, une lésion organique du poumon, une luxation de la clavicule, une luxation de l'humérus, les maladies de la moelle épinière, la névralgie sous-orbito-frontale, une perforation de l'estomac ou de l'œsophage, une péripneumonie, une pierre néphrétique, un prolapsus de la matrice, l'extirpation d'un œil (énucléation), une pathologie néonatale, diverses paralysies, des obstructions de la rate, la rupture de l'aorte, la sciatique, la *spina bifida* ou encore des troubles de la déglutition (dysphagie). Des articles de chirurgie décrivent des interventions telles que la pose de fistules de la glande lacrymale ou de fistules vaginales, ou des problèmes d'orthopédie, une ovariectomie, une paracentèse du péricarde, une résection du maxillaire supérieur, ou encore une ténotomie (sectionnement d'un tendon). Citons encore une mise au point afin de rechercher le rôle des agents cosmiques dans la production des maladies.

Assez curieusement, des grands bienfaiteurs comme Louis Pasteur n'ont pas eu droit à un article ni de son vivant ni après sa mort. Pasteur a, pourtant, mis au point des vaccins contre la rage, le choléra des poules et le charbon. Enfin, bon nombre d'articles sont consacrés aux maladies contagieuses : la rage, les fièvres intermittentes et le paludisme, la variole et la tuberculose.

Au début du XIX^e siècle, l'Académie fonctionnait comme une véritable académie scientifique où étaient présentées des communications portant sur des cas vécus et analysés par des confrères médecins. Mais assez rapidement, les communications relatant des faits expérimentaux ont cédé la place à des travaux plus synthétiques, donc de moindre originalité. Le patrimoine que constituent les mémoires de médecine parus pourra encourager nos confrères médecins à s'exprimer sur des sujets contemporains, incluant les maladies émergentes, les maladies orphelines et les nouvelles thérapies telles que la thérapie cellulaire, la thérapie génique, la vaccination anticancéreuse, la maladie d'Alzheimer, etc.

LES BEAUX JOURS DE LA VIE



UNE HEUREUSE TROUVAILLE.

Parbleu je suis ravi....vous avez la fièvre jaune....c'est la première fois de ma vie que j'ai le bonheur d'en soigner une!

Labourage et paturage : deux préoccupations dominantes

La *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans* a totalisé, d'après ses *Bulletins, Annales et Mémoires*, de 1810 à 1900, plus de 150 communications et rapports consacrés à l'agriculture. C'est dire l'intérêt porté par nos confrères de l'époque, propriétaires terriens, exploitants agricoles, enseignants, à cette activité alors en pleine évolution. Cet intérêt se manifeste dans trois domaines : les cultures proprement dites, l'enseignement agricole et la recherche de l'émulation pour de meilleurs résultats.

Plusieurs constats se dégagent des travaux de notre ex-*Société*. Géologie, botanique, physique, mathématiques et chimie sont au service de l'agriculture. Celle-ci est fondée sur trois principes : mettre le sol en bon état de produire par des amendements ou par des engrais ; après la production, lui rendre les substances perdues ou absorbées par les récoltes au moyen de nouveaux engrais ; suppléer autant que possible à ces engrais coûteux par l'action mécanique, les labours, les nettoyages et par la rotation de plantes. Au fil des années, ces points font l'objet de nombreuses communications. Entre autres, la culture des céréales, celle du blé avec ses diverses variétés, ses maladies telles que le charbon, sa conservation pour faire face aux mauvaises récoltes, les assolements, l'utilisation des engrais azotés ou non sont matière à réflexion.

Le développement du machinisme agricole fait aussi partie des sujets traités. Nos confrères présentent des rapports comparatifs concernant des charrues, des semoirs, des machines à battre, des moissonneuses. Ces équipements doivent non seulement améliorer la production, mais aussi faciliter la vie des agriculteurs. Cependant, se borner à utiliser les moyens de production n'est pas suffisant. Il est indispensable, en plus, d'établir les règles des fermages et de recourir à une comptabilité agricole qui sert "l'intérêt du fermier et celui du gouvernement". Il est aussi conseillé de tirer des enseignements des indications données dans les documents de la *Statistique nationale* qui sera dressée en 1843, puis en 1853. La vision agricole doit s'élargir.

La culture des céréales et des fourrages qui est "l'apanage des grands domaines" ne doit pas faire oublier l'utilité des petites cultures de jardins, si répandues en Angleterre. La référence à ce pays se manifeste aussi dans le domaine de l'élevage dont notre *Société* se préoccupe dès ses premières années.

Mais, pour avoir une agriculture prospère, il faut que les agriculteurs soient formés. Il est donc nécessaire de généraliser l'enseignement agricole dès l'école primaire et de lui faire une place dans le programme des écoles normales, de manière que les maîtres puissent donner à leurs élèves le goût de la science agricole. Par ailleurs, il est indispensable d'encourager les jeunes qui se destinent au travail de la terre à fréquenter les fermes-écoles, les instituts, afin qu'ils accroissent leurs connaissances, ce qui aura notamment pour effet de remédier à l'émigration rurale.

Ce qui doit aussi contribuer à l'accroissement des productions et à l'amélioration de leur qualité, c'est l'instauration d'une émulation entretenue par l'organisation de concours et par la mise en place de rencontres régionales et nationales entre agriculteurs leur permettant de confronter leurs réalisations. Notre *Société* sera très active dans ces deux domaines. Pour ce qui est du premier, on trouvera par ailleurs l'historique des concours et des prix décernés pendant cette période. En ce qui concerne les rencontres, plusieurs rapports relatent la participation de nos prédécesseurs à des réunions de comices agricoles, aux congrès régionaux et centraux destinés à faire prendre conscience au gouvernement des difficultés et des aspirations des agriculteurs.

Au XX^e siècle, les communications en la matière seront moins nombreuses mais n'auront pas perdu de leur valeur. L'effectif de la section comportera dorénavant plus d'ingénieurs agronomes, de forestiers ou d'universitaires que de propriétaires terriens. Mais l'histoire de l'agriculture continuera à faire partie des centres d'intérêt de notre compagnie.

Les forêts d'Orléans et de Sologne: d'un héritage à un autre

Pour les forestiers, relater deux cents ans d'histoire n'est pas sans leur rappeler la durée de la vie d'un chêne de futaie ou le "pas de temps" de l'économie forestière, inscrite dans une perspective implacable de long terme. Au cours des deux derniers siècles, l'Académie d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans a recueilli les communications d'une vingtaine de ses membres plus ou moins directement concernés par la forêt et le bois.

Les textes publiés jusqu'à la Première Guerre mondiale révèlent des auteurs très documentés et soucieux de répondre à des questions d'actualité. Le plus souvent, ils s'installent dans un rôle de vulgarisateurs et apportent les résultats de leurs enquêtes ou de leurs travaux personnels, avec la pédagogie nécessaire à la propagation des idées nouvelles et utiles au plus grand nombre. D'autres textes traitent de l'histoire de la forêt, espace de droit et de luttes de pouvoir entre pouvoir central et usagers. Plus récemment les communications s'attachent à traiter de la biodiversité et du développement durable.

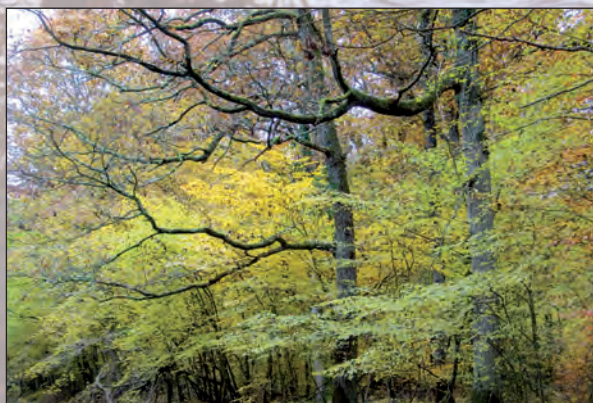
La forêt ne cesse de s'accroître depuis deux siècles

Les peuplements en place ou issus des reboisements de terres abandonnées par l'agriculture, la restauration des forêts détruites, la protection des habitats et des espèces sont la cause de l'extension de la forêt. La surface forestière du Loiret aura plus que doublé, celle de sa forêt privée et le capital sur pied auront plus que triplés. Le Loiret est devenu un grand département forestier.

Sans prétendre faire un bilan exhaustif des communications de l'Académie, il est proposé de les regrouper sous trois thèmes : les essences, l'histoire, la sylviculture

Les essences forestières

Eléments du paysage et producteurs de bois aux multiples usages, les ligneux sont aussi désormais des puits de carbone. Leur choix à des fins sylvicoles résulte d'une série de critères écologiques, éthologiques et économiques. Le choix des essences est alors une préoccupation majeure, notamment en Sologne et en forêt d'Orléans. Pierre Gillardot dans "Les forêts de Sologne" [2001] évoque les vicissitudes de la forêt pillée puis reconstituée où les conifères se développent au cours du XX^e siècle dans des territoires où la chasse arbitre souvent à son avantage les règles de gestion de la forêt.



© Jennifer Gilroy

© Jennifer Gilroy



© Jean-François Burgevin

A l'heure de l'apogée de la botanique et où la classification de Linné s'impose, l'Abbé Dubois publie *La Flore orléanaise*. En 1810, Jules de Tristan publie un "Mémoire sur la situation botanique de l'Orléanais". En 1821 et en 1822 il livre à la compagnie une nouvelle approche de la connaissance du comportement des arbres forestiers en repérant les dates de débourrement et en notant leur lien avec les phénomènes climatiques. C'est le fondement de la phénologie. Il traitera aussi de la "Maladie du Pin maritime" en 1812. Le gemmage des pins sera présenté par Adolphe de Tristan dans "Histoire du pin maritime racontée par lui-même" en 1849.

En 1843, dans "L'Appropriation des bois aux divers terrains de Sologne", Bigot de Morogues informe sur les essences les mieux adaptées en distinguant cinq classes de sols. En 1826, avec "De la préférence à accorder en Sologne à la culture du pin maritime sur celle des pins d'Ecosse et laricio", il recommande cette essence. Hélas ! Il sera sévèrement contredit par la rigueur des hivers 1870 et 1880 qui conduiront à l'abandonner. Il traite des conifères, "arbres formant momentanément des bois", le 2 mai 1873 en classant selon leurs origines les cinq variétés de pin sylvestre. Il s'élève aussi contre "les théories fausses de Darwin [...] une erreur de jugement qui a permis de faire croire aujourd'hui que l'homme n'était rien d'autre qu'un singe perfectionné". Non moins instructive est la réponse du botaniste orléanais Auguste de Saint-Hilaire au discours du baron Pieyre, qui s'élève contre l'importance des introductions. En 1826, M. Mallet conclut son étude sur "Pin de Riga et mélèzes" en faveur de ce dernier.



© Jennifer Gilroy

L'histoire de la forêt.

L'Académie ne dispose que de quelques communications sur l'histoire de la forêt. Toutefois René de Maulde, l'un des ses lauréats les plus prestigieux, publia en 1871, à l'âge de vingt-trois ans, "L'Etude de la condition forestière de l'Orléanais au Moyen-Age et à la Renaissance". "La Forêt d'Orléans", de Domet a reçu en 1890 une approbation flatteuse. Le "Traité sur les réformations et les aménagements des forêts, avec une application à celles de Montargis et d'Orléans" de M. Plinguet était venu en 1789 compléter les fondamentaux de l'histoire forestière du Loiret. Jacques-Henry Bauchy, a aussi résumé dans son " Histoire de la forêt d'Orléans. Forêt des libertés" plus de 2000 ans de la vie de la forêt.

D'autres membres ont présenté une "Histoire de la forêt d'Orléans", tels M. Desnoyers en 1892, M. Sanson en 1946 et 1951, qui nous invitent à une approche sociologique. La littérature et la forêt ont interpellé P. Souty qui s'est consacré à "La forêt dans la littérature, du XVI^e au siècle du romantisme"[1952] et de "La forêt et les Romantiques" [1956]. Enfin les communications de Bernard Bonneviot, "La forêt : découverte d'un agronome devenant forestier" [1984], et René Fol : "La forêt et les Français" [1978] donnent un éclairage sur le comportement des populations face à la vocation sociétale des forêts.

La sylviculture et le bois

La sylviculture aurait-elle l'une de ses racines dans le Loiret ? Dans "Henry-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782), père de la sylviculture et des sciences forestières", Pierre Bonnaire se le demande en 1993. Il s'interrogeait en 1987 : "Orléans, capitale de la biomasse ?" et a posé plus récemment la problématique de la tempête de 1999 dans "La tempête dans le vert forestier".



© Jennifer Gilroy

Ces dernières années, la sylviculture a été revisitée. Jean-François Lacaze, dans “La contribution de la génétique à la gestion des forêts” [1999], fait découvrir les possibilités nouvelles pour accroître la résistance des arbres aux maladies, leur productivité en cellulose, pour une bonne gestion des forêts et une compréhension des paysages forestiers. La communication de Roger Lafouge, “La nouvelle jeunesse du merrain” [1997], aide à comprendre la sylviculture, dont dépendent les plus heureux mariages du chêne des forêts françaises et des vins à travers le monde. Après avoir conduit notre compagnie dans les forêts domaniales de Loches et de Montrichard, le même Roger Lafouge, dans “L’évolution des droits d’usage des forêts domaniales de la Région Centre”, traite de la contribution des forêts domaniales à la survie des populations locales.

Les accords et les préconisations du “Grenelle de l’environnement” [2008] incitent l’Académie à contribuer à informer les populations des évolutions propices à la gestion durable de la forêt dans le respect de l’héritage de leur biodiversité. Une belle série de communications en perspective !



En forêt d'Orléans © Jennifer Gilroy, Jean-François Burgevin

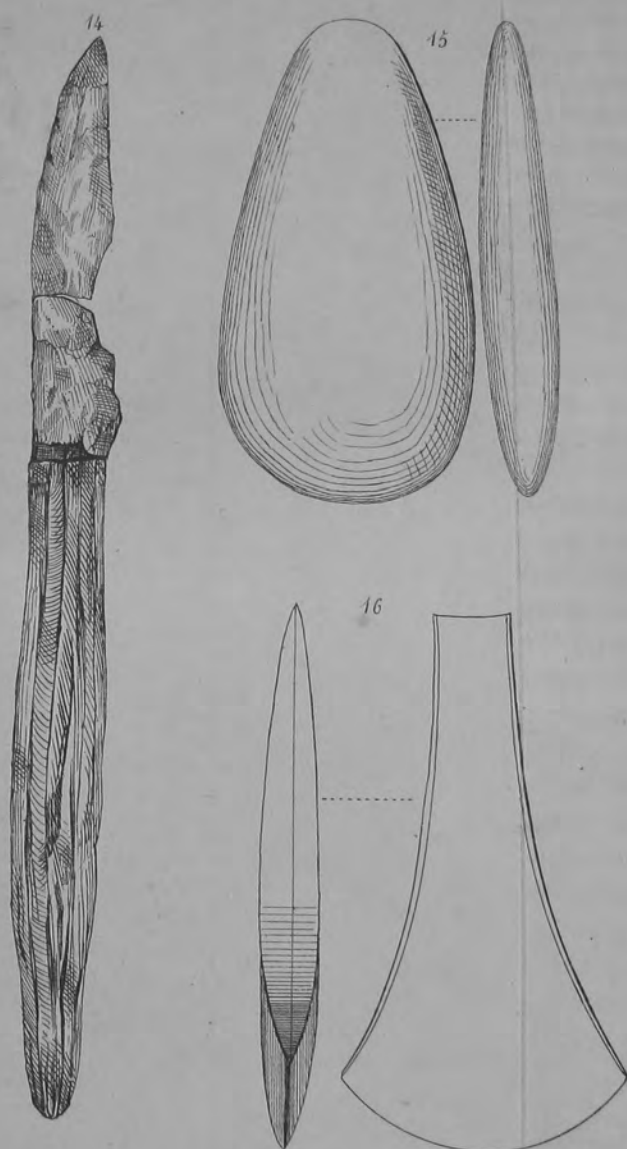
Les parentes pauvres : les Lettres

Sur les 1142 communications recensées, la proportion de celles qui sont consacrées à la littérature et aux auteurs paraît très faible : environ 130, un peu plus de 10%, et encore la majorité traite-t-elle plus d'histoire littéraire, des rapports entre les lieux, les événements historiques et les œuvres, de la biographie des auteurs que des œuvres elles-mêmes. On pourrait s'en étonner. Pourtant les raisons ne manquent pas. Tout d'abord la vocation première de cette Académie refondée en 1809 est, comme pour toutes les autres sociétés savantes, de permettre des échanges d'informations et de compétences entre ses différents membres. À une époque où le progrès scientifique et technique ne va cesser de s'accélérer, la priorité, dans la continuité du XVIII^e siècle, est de permettre la circulation du savoir et de réfléchir à la mise en œuvre des nouvelles découvertes. La page de titre du *Bulletin* de 1810, le premier dont nous disposons, est à cet égard très éclairante : *Bulletin de la Société des Sciences physiques, de Médecine et d'Agriculture d'Orléans*. Cette société se compose de 24 membres, dont 18 médecins... Ainsi deux domaines sont particulièrement en pointe : la médecine et l'agriculture.

Lorsqu'on se mêle de littérature, au moins dans les débuts, c'est pour en faire. Ainsi les archives répertorient-elles en 1822 un poème en quatre chants d'Alexis Lucot, intitulé "*La Gymnastique ou les jeux du lycée*" ou plus tard, une ode en latin "*In laudem vini vulgo dicti de Saint-Jean-de Braye*". La première femme élue à la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts*, en 1861, Mme Esther Sezzi, participera aux travaux de la compagnie en lisant quelques pièces de sa composition. Lors de la célébration du centenaire encore, on choisira pour la séance solennelle une communication. "Sur quelques vers de Scribe" et on lira un poème de l'abbé Barbier...

Mais il y a une autre raison à cette éclipse des Lettres, qui tient au statut même de ce que nous appelons aujourd'hui la littérature. Cette notion est en fait une notion récente. L'étude des textes littéraires pour eux-mêmes par notre compagnie ne commence qu'à l'extrême fin du XIX^e siècle, avec des critiques comme Lanson justement, cet Orléanais que la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* ne saura même pas recruter à titre de membre honoraire. Encore cette étude est-elle alors fortement liée à l'histoire littéraire. Exemple d'une formulation de communication en 1821, où les auteurs considérés sont évidemment des auteurs... latins : *Analyse historique, précédée de considérations sur Tite-Live et Tacite*. Une telle formulation serait impensable aujourd'hui. Ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle que l'étude des textes acquiert son autonomie. Ce n'est pas par hasard si, parmi les 130 communications relevées, 99 sont postérieures à 1950. Dans ses choix et ses goûts, l'Académie d'Orléans reflète exactement les évolutions des modes et des préoccupations de ses contemporains.

Haches et Couteau.



Réduits de 1/2.

Objets antiques.



Réduits de 1/2.

1830 et le règne de Louis-Philippe

Survient la Révolution de 1830. La branche cadette des Orléans remplace sur le trône la branche aînée. Bien que les statuts nous interdisent toute discussion politique, une vive altercation oppose à ses confrères, le 5 novembre 1830, dans des locaux d'ordinaire si paisibles, un certain docteur Jallon, tenant du nouveau régime. Elle est due au fait que le bureau n'a pas cru devoir supprimer immédiatement le buste de Louis XVIII qui orne la cheminée de la salle des séances. Le bouillant docteur, scandalisé par la présence de ce buste, demande qu'il soit enlevé. Sa motion n'ayant pas de succès, le scrutin secret est réclamé. La *Société* décide à la majorité que le buste sera maintenu dans la salle. Jallon adresse alors au *Journal du Loiret* une lettre incendiaire, publiée dans ce journal le 7 novembre, protestant véhémentement contre le maintien de cette effigie d'un "roi imposé par la coalition étrangère" et qui a "travaillé à la rédaction de la Charte qu'il a daigné octroyer", où il n'a oublié "ni la censure, ni les cours prévôtales". Il conclut fielleusement : "Cette détermination de la majorité de la *Société* ne peut surprendre, lorsque l'on se rappelle que les amis des bons alliés brûlèrent, en 1814, le portrait de Napoléon [...] Elle ne doit pas surprendre dans une ville où l'on conserve publiquement les emblèmes de la dynastie déchue". La séance suivante (19 novembre 1830) est houleuse, et la *Société* décide de modifier le règlement "pour empêcher, à l'avenir, de tels abus de publicité". Quelques mois plus tard, on passe discrètement commande d'un buste de Louis-Philippe...



Grand roulage à sept chevaux sous Louis-Philippe.
Dessin de V. ADAM.

Charles Pensée



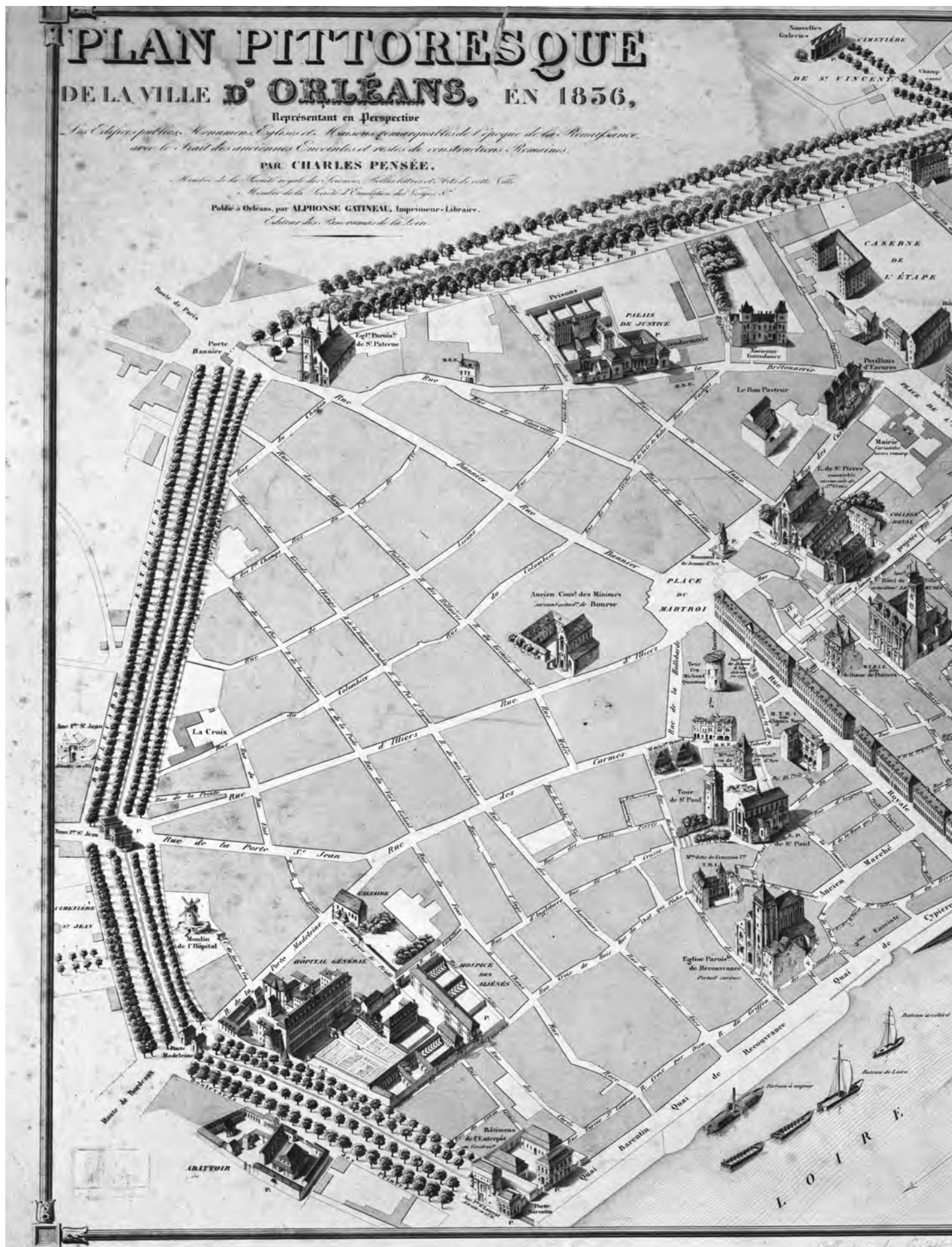
Charles Pensée, par Martial François Marcille © Musée des Beaux -Arts d'Orléans, cliché François Lauginie

Né en 1799 à Épinal, c'est auprès de son oncle, arpenteur-géomètre, que le jeune Charles prit le goût du dessin et le sens de la précision qui devait caractériser ses réalisations d'artiste.

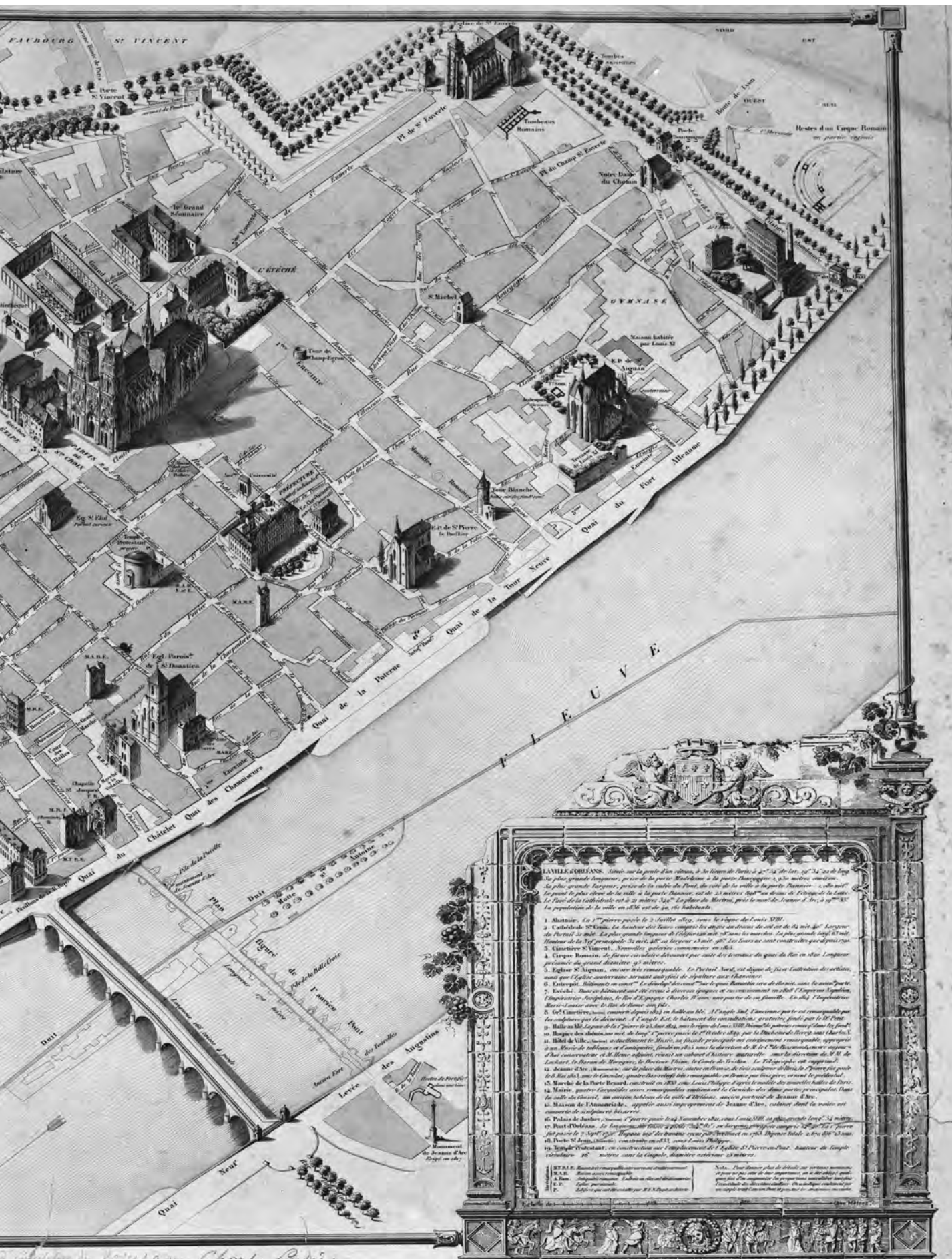
Venu à Orléans pour des raisons professionnelles, Charles Pensée s'y fixa, appelant sa sœur pour venir tenir sa maison, car il était célibataire et le resta. Il devait y séjourner jusqu'à sa mort en 1871.

Sa production, abondante, consiste essentiellement en dessins à la plume, gravures et aquarelles représentant des vues d'Orléans. Celles-ci sont d'autant plus précieuses aujourd'hui qu'elles fixent des instants de la vie de la ville depuis la fin de la Restauration jusqu'au Second Empire et surtout donnent une idée précise de bâtiments disparus ou de rues anéanties dans les désastres de 1940 et de 1944. Leur précision est telle que, si l'envie venait de reconstruire la ville à l'identique comme ce qui s'est fait pour Varsovie ou Dresde à partir des toiles de Canaletto, on pourrait le faire à partir des dessins de Charles Pensée.

Reçu à la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* en 1828, il en devint rapidement membre titulaire et fut assidu aux séances jusqu'à la fin. Selon l'usage qui ajoute aux collections de l'Académie un exemplaire des ouvrages produits par les membres et une œuvre d'artiste, Charles Pensée a laissé dans les locaux de l'Académie plusieurs gravures qui ornent les murs du couloir d'accès à la salle des séances.



Plan général de la ville d'Orléans par Charles Pensée © Archives départementales du Loiret



1843 : Le train arrive à Orléans !

Branle-bas de combat en ville ce 2 mai 1843 ! On attend l'arrivée du premier train au débarcadère nouvellement construit sur les boulevards. Hormis une incursion en banlieue parisienne jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, c'est la première fois que le train relie une grande ville à Paris. Ce qui va être inauguré, c'est donc la première "grande ligne".

La foule se presse sur le boulevard près de la gare, où quatre rames doivent amener ministres, parlementaires, personnalités diverses et rien moins que deux fils de Louis-Philippe : les ducs de Nemours et de Montpensier. Lorsqu'ils arrivent, en moins de 3 heures, à la vitesse jugée vertigineuse de 40 km à l'heure, alors qu'il fallait auparavant compter une journée de diligence pour gagner Paris, on sonne les cloches et l'on tire le canon. Les soldats de la garnison font une haie d'honneur et l'évêque, Mgr Fayet, bénit la locomotive décorée de drapeaux.

Ce qu'on salue, acclame et bénit est l'aboutissement de cinq ans de travaux pour construire 121 km de voies, 227 ouvrages d'art et bâtir 32 stations. Ce qui arrive en gare et soulève l'enthousiasme des Orléanais, c'est le Progrès et le rêve d'évasion que porte en soi le chemin de fer. Il n'est pas anodin que l'embarcadère, comme on l'appelle en empruntant le vocabulaire de la navigation, ait, par son architecture néo-classique, l'allure d'un temple et prétende figurer au nombre des monuments de la ville.

Qu'Orléans ait été choisie comme terminus de la première grande ligne n'est pas un hasard. Port le plus proche de Paris sur la Loire, elle était encore à ce moment-là un centre d'entrepôts et une plaque tournante des transports terrestres et fluviaux. La nouvelle ligne permettait donc de gagner du temps sur les liaisons avec Angers et Nantes vers le bas du fleuve, avec Bourges et le sud-est, avec Bordeaux, Limoges et Toulouse.

On allait hélas très vite s'apercevoir qu'une gare en cul-de-sac était impraticable et décider qu'il était nécessaire de prolonger la ligne vers Tours et vers Bourges. On envisagea un moment de faire traverser la ville par le chemin de fer, avant de penser à la contourner. C'est ainsi qu'allait naître en 1858 la gare de "Fleury-les-Choux" et que les Orléanais allaient savoir que "tous les voyageurs descendent de la navette".



Orléans, 1846 : “C’était l’Institut des Provinces qui s’assemblait...”

Le lundi 13 avril 1846, Orléans aborde un grand moment de son histoire culturelle : elle accueille, pour leur rendez-vous annuel, les sociétés savantes des villes de province. Selon le témoin qui rend compte de l’événement dans la *Revue orléanaise*, “Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille, Caen, Lausanne, Nantes, Versailles, le Mans, Tours, Metz, Autun, Bayeux, Avranches, Abbeville, avaient député des hommes aussi distingués par leur position sociale que par leur savoir. Orléans a fait à ces honorables hôtes l’accueil que méritaient leur zèle et l’heureuse pensée qu’ils ont eue de la choisir pour siège de leurs réunions”.

Qui sont-ils au juste ? Et quel est le motif de ce rassemblement ? En fait, nous dit le même témoin, “ce n’était pas un congrès scientifique qui se tenait, c’était l’Institut des Provinces qui s’assemblait”.

En 1846, l’Institut est encore très jeune ; l’idée même de fédérer les sociétés savantes provinciales n’a pris son essor qu’en 1833, pendant la première session des Congrès scientifiques de France, réunie à Caen à l’appel de l’érudit normand Arcisse de Caumont. Ce dernier justifiait ainsi son initiative :

On sentait depuis long-temps en France le besoin de grandes réunions scientifiques qui pussent imprimer une marche assurée aux connaissances humaines ; Paris était le seul centre où les esprits supérieurs en tous genres avaient pu, jusque là, se rassembler ; mais, par cela seul que ce centre était fixe, il établissait une sorte de monopole au profit de la capitale [...]. Le moyen de réveiller l’émulation dans la province, de rappeler l’activité, de faire naître et produire au grand jour les talents inconnus et qui souvent s’ignorent eux-mêmes, était évidemment de provoquer, à des époques déterminées tous les ans, mais dans des lieux divers, des assemblées générales où seraient convoqués tous ceux qui s’occupent des arts, des sciences et des lettres.



Arcisse de Caumont, gravure d’Hildebrand
© Cliché Denis Escudier

Caumont n’eut sans doute aucune peine à convaincre les élus provinciaux ; son idée sur la manière d’organiser la décentralisation fit son chemin. Elle ressurgit à plusieurs reprises dans les sessions suivantes du Congrès, et en particulier pendant la septième, tenue au Mans en 1839. Caumont y posa cette question : “Ne conviendrait-il pas de créer en France un Institut général pour les départements, destiné à servir de centre commun en favorisant entre eux les rapports scientifiques et littéraires ?” L’assemblée répondit par un assentiment quasi unanime, qui entraîna la mise en œuvre immédiate du projet. Ainsi naquit l’Institut des Provinces de France. “Régulariser et organiser le mouvement littéraire et scientifique dans les départements”, tel est son mot d’ordre. Et pour cela, il s’appuiera sur les “forces académiques du royaume” — parmi lesquelles, en Orléanais, la “Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, fondée en 1809, sous le titre de Société des Sciences physiques, de Médecine et d’Agriculture”.

Le règlement de l’Institut prévoit, outre la session administrative annuelle, la tenue de sessions dans toutes les villes de France qu’il aura choisies.

C’est donc Orléans qui est élue pour la session de 1846 : “On y arrive par la Loire, de l’ouest, de l’est et du sud-est ; des chemins de fer la mettent en communication avec une partie considérable de la France : elle est à peu près à une distance égale des extrémités du territoire français”. Une commodité géographique qui a dû peser dans le choix des organisateurs soucieux d’attirer leurs confrères des provinces lointaines !

Voici donc les délégués réunis, ce 13 avril, dans une salle de la mairie. Les travaux en commissions commencent le lendemain et s'achèveront le 17. La meilleure manière d'en rendre compte est, semble-t-il, de revenir à la chronique du témoin anonyme déjà cité :

Des membres de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts, du clergé, de la Société d'horticulture, de l'Académie universitaire, de la Cour royale, ont suivi avec empressement les séances. Deux fois, M. le Maire [Louis Henri Hippolyte Lacave], qu'on retrouve partout où il y a un encouragement à donner, a pris place au bureau ; Monseigneur Fayet, si justement apprécié dans le monde littéraire, a bien voulu présider la réunion générale du 16. [...] Nous avons vu à Orléans de nombreuses Académies, examinant, par leurs délégués, le moyen de régulariser, de coordonner les travaux et les recherches auxquels se livrent les Sociétés savantes répandues dans les villes de France ; de donner plus de publicité aux ouvrages qui s'éditionnent dans la province [...].

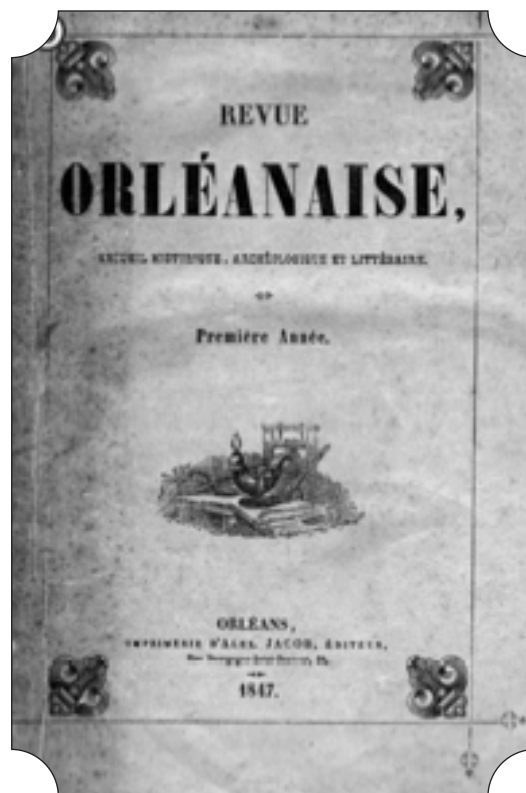
Avec quel intérêt nous avons entendu les explications neuves, données par M. le docteur Mayor, de Lausanne, sur des sujets importants de médecine et de chirurgie ! Qui n'eût regretté de ne pas entendre les communications de M. Petit-Laffitte, de Bordeaux, sur ses découvertes précieuses, dues à l'étude consciencieuse qu'il a faite de l'agriculture ; les remarques non moins intéressantes de M. Du Breuil, de Rouen ? Des lumières nous sont aussi venues de nos compatriotes, et nous avons applaudi aux rapports de MM. Porcher, sur l'horticulture ; de Tristan, sur l'arboriculture, la météorologie ; de Lockhart, sur la paléontologie du Loiret ; Petit, proviseur du collège, sur le calorifère-ventilateur qu'il a introduit dans plusieurs de nos établissements publics, et l'étude des phénomènes de l'atmosphère. L'improvisation de M. Pelletier-Sautelet sur l'organisation de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, a dit assez à l'Institut combien notre académie avait été heureusement inspirée en choisissant M. Pelletier pour son secrétaire-général. [...]

Tous ceux qui se livrent à l'étude si utile, si intéressante, de l'archéologie, ont pu profiter des révélations curieuses faites par M. l'abbé de Voucoux, d'Autun ; MM. de Clinchamps, d'Avranches ; de Lambon, de Tours ; Des Moulins, de Bordeaux ; l'abbé Manceau, de Tours ; et Vergnaud-Romagnési, d'Orléans. Un rapport sur les travaux de la Société d'émulation d'Abbeville, a révélé tout le talent de M. Mauge du Bois-des-Entes, conseiller à la Cour royale d'Orléans, dont les charmantes poésies ont été si souvent couronnées aux jeux floraux de Toulouse. [...]

M. l'abbé de Torquat, sur l'invitation de M. de Caumont, a donné une indication sommaire des monuments qui excitent le plus d'intérêt dans le département du Loiret ; puis il a lu un rapport historique, archéologique et artistique, sur l'église de l'ancien chapitre royal de Saint-Aignan. [...]

Les séances sont suivies de promenades dans les rues d'Orléans et de visites à ses principaux monuments, sous la conduite de M. Paul Huot, de Versailles.

Malgré l'enthousiasme manifesté par le chroniqueur au terme de cette réunion, l'Institut des Provinces ne tardera pas à périr : “La France académique se meurt dans les étreintes de la centralisation”, se lamente Arcisse de Caumont en 1866. Deux ans plus tard, il résigne ses fonctions de président. Il mourra le 16 avril 1873, toujours respecté (en particulier comme “fondateur de l'archéologie française”), mais plus ou moins abandonné par ses pairs.



La Revue Orléanaise, première année 1847,
© Cliché Denis Escudier

De la II^e République au Second Empire

Février 1848 : nouvelle révolution, et proclamation de la Deuxième République. La *Société* cesse de se qualifier de “royale”. Elle n’entend pas pour autant se dire “républicaine” et s’abstiendra désormais sagement de tout qualificatif à résonance politique.

Trois gardes nationaux orléanais ayant été tués à Paris lors de la répression de l’insurrection populaire du mois de juin, la municipalité demande en 1849 à la *Société* son avis sur un monument à ériger au cimetière d’Orléans à leur mémoire. Toujours un peu chauvine, elle préconise que les emblèmes religieux ou patriotiques devant orner ledit monument “soient assez simples pour pouvoir être exécutés par des artistes orléanais”.

Après l’élection, en décembre 1848, du prince Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, le régime revêt un caractère de plus en plus autoritaire qui se manifeste lors de la séance de la *Société* du 16 juin 1850, présidée par le préfet. Ce dernier ne mâche pas ses mots : “en appelant dans son sein le représentant du pouvoir, la *Société* a voulu donner une preuve de sa juste déférence envers ce pouvoir lui-même, comprenant fort bien qu’on ne peut l’entourer de trop de considération, et que tout ce qui tend à accroître son influence tourne inévitablement au profit de tous”. Le Second Empire n’est pas loin.

En 1851 intervient un nouveau changement de nom. Il devient *Société d’Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d’Orléans*, nom qu’elle conservera jusqu’à sa transformation en Académie en 1996. La réintégration de l’agriculture dans sa dénomination lui permet de jouir du bénéfice de la loi sur les comices agricoles. Au demeurant, elle n’a pas cessé, depuis sa fondation, de prêter, comme on l’a vu, le plus grand intérêt aux problèmes de l’agriculture.

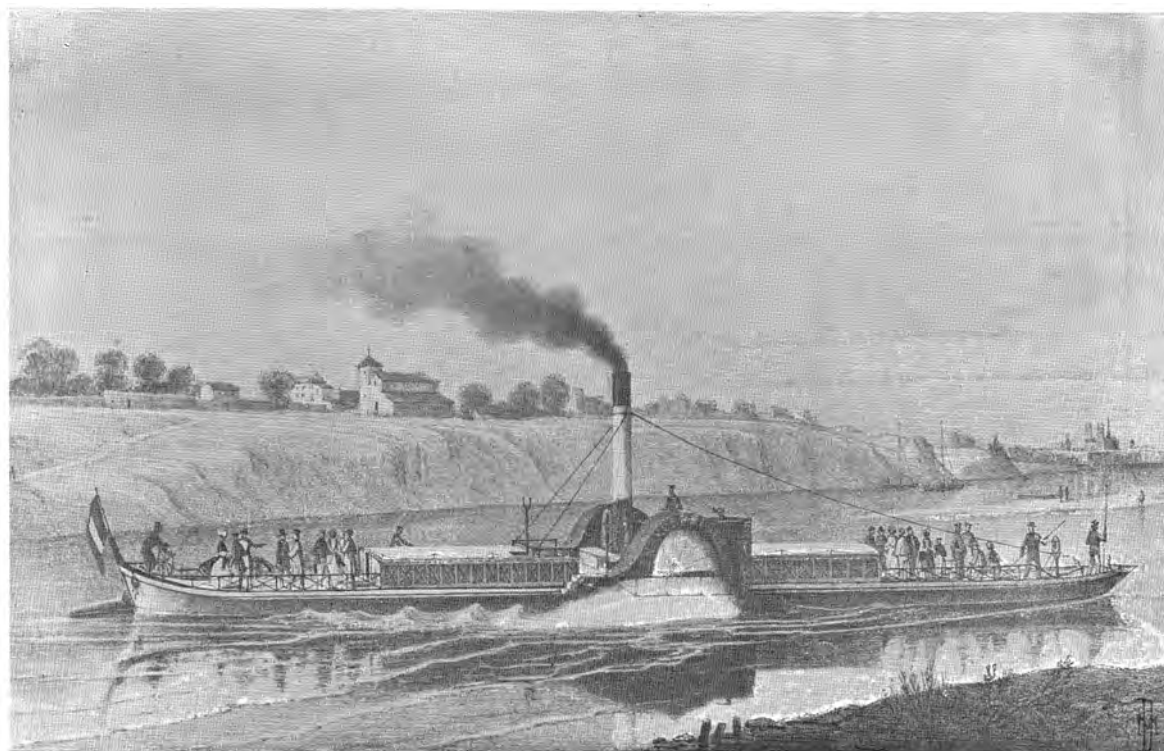
En 1866 sont adoptés de nouveaux statuts et un nouveau règlement qui vont dans le sens de la rigueur. Aux termes de l’article 1^{er}, “la *Société* a pour objet d’études l’agriculture, l’industrie, les sciences physiques, naturelles, médicales et mathématiques, les belles-lettres et les arts. Elle s’occupe plus spécialement de ce qui intéresse le département du Loiret.” Il est rappelé qu’elle s’interdit tout examen de questions religieuses ou politiques. Les membres titulaires ont l’obligation d’habiter Orléans ou le canton (d’où le rejet, en 1879, de la candidature d’un médecin de Meung-sur-Loire). Les membres correspondants doivent être présentés par trois membres titulaires et produire un travail à l’appui de leur candidature. Les académiciens sont tenus de s’abonner aux mémoires et doivent en rembourser le prix, faute de quoi, après un délai de trois mois, et après trois avertissements, ils sont réputés démissionnaires et rayés du tableau.

Le bureau comprend le président, le vice-président, le secrétaire général, le secrétaire particulier chargé de la rédaction des procès-verbaux, le trésorier (qui délivre les jetons de présence), le bibliothécaire ; les livres sont à l’usage exclusif des membres de la *Société*, le bibliothécaire les leur confie sur récépissé, et en fixant le délai pour lequel le prêt a lieu sans que ce délai puisse excéder trois mois. Les quatre sections sont : Agriculture, Sciences médicales, Belles-Lettres, Sciences et Arts. Le nombre des membres de chaque section est fixé au maximum à 13 pour les sections des Sciences médicales et des Belles-Lettres, à 17 pour les deux autres (total : 60). Les membres titulaires doivent assister aux séances sous peine d’être déclarés démissionnaires, payer une cotisation annuelle “qui varie selon les besoins” et comprend le prix d’acquisition des jetons, régler un “droit de diplôme” de 30 francs, enfin adresser un travail à la *Société* chaque année.

Quant au règlement, il dispose que “nul ne prend la parole sans l’avoir obtenue du Président”, qu’“une lecture ne sera jamais interrompue, si ce n’est par le Président, au cas où il jugerait qu’il y a inconvénient à la laisser continuer”, que “tout auteur d’un mémoire déclare, avant lecture, que celui-ci n’a pas été communiqué ailleurs”, et que “les rapports ne seront imprimés qu’autant que l’impression en aura été ordonnée par les deux tiers des membres présents et votant au scrutin secret”. Ces dispositions rigoureuses devaient être assouplies par la suite.



Jetons de présence "républicains" © Georges Lienhardt



UN « INEXPLOSIBLE »

L'Inexplosible, dessin de Charles Pensée © Archives départementales du Loiret

La mise en valeur de la Sologne



© Jean-François Burgevin

Les problèmes concernant cette partie du département intéressent particulièrement nos confrères, surtout ceux qui, comme MM. Bigot de Morogues, Baguenault de Viéville ou de Tristan, sont propriétaires de vastes territoires qu'ils souhaitent mettre en valeur. La mauvaise qualité des terres, l'insalubrité, le manque de nourriture pour les animaux, la misère des habitants, la recherche d'améliorations par l'assainissement, la mise en culture, la plantation d'arbres, la création de prairies artificielles, le développement de l'élevage sont pour eux matière à réflexions et à propositions.

Des essais sont publiés, qui font l'objet de copieux rapports, souvent élogieux, parfois critiques sur les solutions préconisées. Plusieurs grandes orientations se dégagent. D'abord, il y a lieu de procéder à une étude approfondie du sol et du sous-sol, en dégageant leurs composantes, de manière à pouvoir classer les terres d'après leur degré de fertilité et leur apporter les amendements adaptés à

leur état. Il pourra alors en être fait une exploitation optimale, selon le cas, en céréales, prairies ou bois. À plusieurs reprises est soulignée la nécessité du drainage des terres marécageuses et de l'irrigation facilitée par la présence de nombreux étangs. Sur ce point, notre compagnie est appelée à donner son avis au milieu du siècle au Ministre de l'Agriculture et du Commerce qui lui a adressé un questionnaire relativement à l'insalubrité de la Sologne. Elle préconise l'établissement d'un régime général des eaux courantes. L'aspect financier n'est pas ignoré : la fertilisation de la région exige d'importants investissements de la part des propriétaires, alors que le mode d'exploitation des "locatures" est désastreux. Il est indispensable de le transformer afin que toutes les parties intéressées y trouvent leur avantage.

La mise en valeur de la Sologne sur les instructions de Napoléon III devra beaucoup aux rapports publiés par la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* d'Orléans, et notamment aux travaux de Bigot de Morogues.

Il faut attendre 1892 pour trouver dans nos *Mémoires* l'historique de la construction du canal de la Sauldre par M. de Laage de Meux, président du syndicat des Agriculteurs du Loiret, rendant hommage à l'ingénieur Barré de Saint-Venant à l'origine de cet ouvrage destiné à joindre la Sauldre au Beuvron pour le transport de la marne venant du Pays Fort. Il avait été mis en service en 1869, mais, à l'époque, cette réalisation n'avait pas particulièrement retenu l'attention de nos prédécesseurs, pas plus d'ailleurs que l'arrivée du chemin de fer dans la région, alors que ces deux événements ont largement contribué au développement local tant souhaité par notre compagnie.

Pierre Marie Sébastien baron Bigot de Morogues (1776–1840)



Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues
© Académie d'Orléans

Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues naît à Orléans le 5 avril 1776. Descendant de Bigot de Préameneu qui fut l'un des quatre rédacteurs du Code civil et petit-fils du vicomte Sébastien Bigot de Morogues, fondateur de l'Académie royale de Marine, il suit d'abord l'exemple de cet aïeul et passe quelques années à l'École navale de Vannes, que la Révolution supprime en 1794. Il entre alors à l'École des Mines de Paris où il étudie, entre autres, la chimie, la minéralogie et la géologie. Il y réussit remarquablement. Il fait des recherches sur le terrain dans plusieurs régions. Il en publie les résultats et ceux-ci comme les travaux qu'il fait paraître ultérieurement, reçoivent un accueil élogieux de la part de savants tels que Brongniart et Cuvier, qu'il retrouvera d'ailleurs dans notre académie. Plusieurs de ses études, notamment celles consacrées aux aérolithes, sont couronnées par l'Académie des Sciences.

Figurant parmi les premiers membres de notre *Société* recrée, il participe activement à ses travaux entre 1810 et 1829, en ne présentant pas moins de seize communications sur des sujets variés. Bien entendu, la minéralogie, la géologie y ont leur place, mais aussi l'œnologie, l'économie, l'agriculture et aussi la Sologne, qu'il connaît

bien puisque ses terres s'y trouvent et sont l'objet de ses soins attentifs. Il considère qu'il est indispensable de remédier à l'insalubrité et d'améliorer les productions et les conditions de vie des cultivateurs. Il publie en 1822 un texte intitulé : *Essais sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans les provinces les moins riches et notamment en Sologne*, véritable traité d'agriculture à la suite duquel la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris (actuelle Académie d'Agriculture de France) lui décerne le titre de membre correspondant. Il fait également paraître trois ouvrages de politique libérale et sociale : en 1825 *Influences des sociétés littéraires, savantes et agricoles sur la prospérité publique*, en 1827 *Politique religieuse et philosophique* et en 1834 *Politique basée sur la morale*, qui le font admettre à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Maire de Saint-Cyr-en-Val pendant vingt-cinq ans, conseiller général, il est nommé en 1835 à la Chambre des Pairs où il siège jusqu'à ses derniers moments. Jacques-Henri Bauchy raconte qu'un jeune Polonais qui avait fui la persécution russe et que Morogues avait recueilli, insistait pour qu'il ne se rende pas à une séance en raison de son état de santé. La réponse fut la suivante : "Quand vous aurez votre Pologne, vous saurez alors combien il est doux de remplir ses devoirs de citoyen."

Le souci du progrès et de la formation sur un plan général et spécialement en agriculture a toujours conditionné son action. Il a contribué, par exemple, à la fondation à Orléans d'une École normale primaire. Mais ce qu'il a fait de son vivant lui a paru devoir être continué par-delà sa mort. C'est ainsi que dans son testament du 16 février 1840, il lègue à la *Société* une somme de 1500 francs dont les revenus cumulés doivent "servir à récompenser tous les trois ans celui qui aura dans l'intervalle le plus contribué aux progrès de l'agriculture dans le département du Loiret". Le premier prix Morogues est remis solennellement le 16 juin 1850 dans la salle de l'Institut. Une dizaine d'autres prix seront attribués jusqu'au début du XX^e siècle. L'Académie des Sciences Morales et Politiques continue pour sa part à décerner tous les 10 ans le prix Bigot de Morogues à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et les moyens d'y remédier.

Mgr Dupanloup (1802-1878)

Il fut membre *ex officio* de la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* parce qu'à cette époque l'évêque d'Orléans y siégeait de droit.

Jeune ecclésiastique, il avait été remarqué pour ses qualités de pédagogue et s'était vu confier l'éducation religieuse du duc de Bordeaux et des princes d'Orléans. La rétractation obtenue de Talleyrand sur son lit de mort lui valut d'être nommé à la tête du séminaire préparatoire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet où il eut Renan comme élève et où il mit en pratique ses idées de mixité sociale en accueillant une élite d'étudiants pauvres aux côtés de garçons issus de familles aisées.

Défenseur de l'enseignement confessionnel aux côtés de Montalembert en 1844, il participa aux travaux de la commission parlementaire qui élaborait le texte destiné à devenir la loi Falloux en 1850. Il avait été nommé évêque d'Orléans en 1849. C'est à ce titre qu'il initia la procédure de canonisation de Jeanne d'Arc qui ne devait aboutir qu'en 1920.

Élu à l'Académie française en 1854, il s'opposa farouchement à l'élection d'agnostiques comme Littré, Renan ou Taine, s'attirant les brocards des chansonniers, et songea à démissionner lorsque Littré fut élu en 1871. Lui-même avait, la même année, été élu député du Loiret. Il devint en 1875 un des 75 sénateurs inamovibles choisis par l'Assemblée. Il passait dorénavant beaucoup de temps à Paris, ce qui amena à lui nommer un coadjuteur à Orléans, Mgr Couillié.

Il mourut en 1878. Il chante encore dans les mémoires estudiantines...



1861 : Une femme à l'Académie !

Même si la plus ancienne et vénérable académie de France, celles des *Jeux floraux* de Toulouse, remonte à l'année 1323 et, si au prix d'un des plus beaux canulars de l'histoire littéraire, elle se place sous l'égide d'une Clémence Isaure inventée de toutes pièces, il fallut, comme on sait, attendre la fin du XX^e siècle pour voir les femmes timidement pousser la porte des académies.

Il ne serait venu à l'idée de personne, et probablement même pas à elles, que puissent être accueillies dans une académie des personnalités aussi éminentes, chacune en son genre, que Mme de Sévigné, Mme de Lafayette (*La Princesse de Clèves* est un sommet de la littérature française dont on ne saurait assez recommander la lecture aux futurs décideurs), la marquise du Châtelet, traductrice et vulgarisatrice de la pensée de Newton, George Sand la féministe ou encore Marie Curie...

C'est assez dire la sensation que créa la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* d'Orléans en recevant en son sein le 2 avril 1861 comme membre correspondant Mme Esther Sezzi "femme de lettres parisienne". Elle lut devant l'assemblée deux poèmes de sa composition : *Le Chien de l'hospice* et *L'Incendie d'une fabrique*, lesquels furent très applaudis.

Elle faisait preuve d'un certain professionnalisme en matière d'académies, puisqu'apparemment elle était aussi membre de l'Académie de Caen depuis l'année précédente. Elle jouissait aussi d'un certain renom puisque Flaubert la cite et que la bibliothèque de Victor Hugo à Hauteville House recelait un exemplaire de son recueil *Les Scabienses*.

Il fallut presque un siècle pour qu'elle fût remplacée au sein de l'assemblée orléanaise...

*Un diamant de prix, magnifique parure
Sur le gazon tomba par aventure
En se détachant d'un anneau.
Le jour était serein, et sa lumière pure
Prêtait au diamant la plus vive clarté.
Mais la nuit eut son tour, elle devint obscure
Et fit évanouir son lustre et sa beauté.
Un ver luisant, qui furetait dans l'herbe,
S'approche, et le voyant dans un si triste état :
" Qu'est devenu, lui dit-il, ton éclat ?
Voilà donc cet objet superbe
Qu'on se procure à si grands frais ;
Mes feux l'ont clipsé. Pauvre petite pierre,
On ne se douterait jamais
Qu'aux lieux où je me trouve à moi l'on te préfère.
Mais entre nous du moins conviens-en franchement :
Je serais sûr d'une victoire,
Si l'on voyait en ce moment
Combien par mon flambeau je puis te rendre gloire. "*
*Le diamant reprit : " Je t'attends à demain
Pour montrer qui de nous doit être préférable.
Tu ne seras qu'un ver obscur et misérable
Quand les feux du soleil jailliront de mon sein. "*
Le grand jour au mérite est toujours favorable.

Le règlement, c'est le règlement !

L'interdiction des discussions politiques rappelée par le règlement de 1866 est appliquée avec rigueur. La *Société*, à cet égard, ne veut pas prêter le flanc à la critique. C'est ainsi qu'ayant reçu d'un Parisien, en 1867, une brochure intitulée *Interprétation en résultats chiffrés des dispositions principales du projet de loi sur une nouvelle organisation de l'armée*, et un académicien ayant proposé le renvoi de cette brochure à la section des Sciences, le président fait observer que la brochure dont il s'agit paraît uniquement relative à la loi sur le recrutement, actuellement soumise à l'examen du Corps législatif, alors que le règlement interdit la discussion des questions politiques. En conséquence, l'assemblée décide le dépôt pur et simple de cette brochure à la bibliothèque.

Une autre discussion concerne le projet de dérivation des eaux de la Loire sur Paris. Certains académiciens pensent que la Société, "qui compte en son sein des hommes distingués dans la science et la jurisprudence", a son mot à dire "sur une question qui émeut si profondément toutes les populations des rives de la Loire". D'autres répondent que "la *Société* n'a pas à s'immiscer dans une question que le Gouvernement a soumise aux enquêtes publiques". Après échange d'arguments pour et contre, l'assemblée, prudemment, décide de ne pas donner suite à une proposition qui serait "compromettante pour la *Société*".

**“ la Société n'a pas à
s'immiscer dans une question
que le Gouvernement a soumise
aux enquêtes publiques ”.**

En 1869, on hésite à adresser à la municipalité une note relative aux moyens de prévenir et de reconnaître la rage, certains membres craignant qu'une telle démarche ne "blesse l'Administration" en empiétant sur ses prérogatives. Finalement, la *Société* décide d'envoyer quand même la note et charge la section de Médecine de la rédiger. Mais cette section se révolte et refuse de rédiger la note, en soutenant que la *Société* "ne doit s'occuper de la rage que sous le rapport scientifique et non administratif", que sous le rapport scientifique on ne sait rien de nouveau, et qu'au point de vue administratif la Société dépasserait la limite de ses attributions en empiétant sur celles du Conseil de salubrité. On se range au bout du compte à cet avis et aucune note n'est envoyée.

En 1872 encore, un académicien lit son travail sur "les juges de paix, ce qu'ils sont, ce qu'ils pourraient être". Son mémoire est envoyé à la section des Lettres, "malgré les remarques d'un confrère, qui doute si les considérations politiques que le sujet renferme ne sont pas un obstacle à ce renvoi, par suite de règlement. Mais "comme il s'agit plutôt d'économie sociale et de philosophie du droit, l'objection n'est pas admise".

**“ L'objet de cette brochure étant
politique, il n'y a pas lieu, d'après
le règlement, de s'en occuper ”.**

Après la défaite de 1870, la *Société* reçoit une brochure intitulée *Le Chemin de la revanche*, par Charles Beaurin, "avec une lettre demandant à faire la lecture de ces vers en séance générale". On lui oppose un refus : "L'objet de cette brochure étant politique, il n'y a pas lieu, d'après le règlement, de s'en occuper".

La règle de l'interdiction des discussions politiques n'empêche tout de même pas certaines démarches auprès des autorités, etc. En 1872, la *Société* se joint à une pétition adressée au Gouvernement et à la Chambre des Députés à propos d'une collection de médailles et monnaies gauloises réunies par M. de Saulcy et déposée à Londres en raison du siège de Paris. Elle demande que le Gouvernement et la Chambre "ne laissent pas accaparer par un peuple voisin la riche collection scientifique essentiellement française due aux soins de M. de Saulcy".

que le Gouvernement et la Chambre "ne laissent pas accaparer par un peuple voisin la riche collection scientifique essentiellement française due aux soins de M. de Saulcy".

Quant à la règle selon laquelle seuls peuvent être proposés à la *Société* des travaux qui n'ont été présentés par leur auteur à aucune autre société savante, elle est plus ou moins respectée. En 1867, un académicien nommé Frot donne lecture d'un mémoire relatif à une machine de son invention. Mais ce mémoire ayant été précédemment lu par lui devant la *Société* des Ingénieurs civils, "autre corps savant", le président regrette qu'il ne puisse trouver place parmi les *Mémoires* de la *Société*. Frot, cependant, revient à la charge et obtient, au cours d'une séance postérieure, l'insertion d'une "note" relative à son invention. Sous la Troisième République, la règle sera appliquée avec plus ou moins de rigueur. En 1880, une étude sur le mariage, présentée par un académicien, étant "en cours de publication dans un journal", la *Société* refuse de l'insérer dans ses *Mémoires*. En 1882, Anatole Bailly, le célèbre helléniste, subit une mésaventure. Son mémoire sur "Le Serment d'Hippocrate" ayant été publié par extraits dans un journal spécialisé, à son insu et à l'initiative de "personnes étrangères à la *Société* et n'en connaissant pas les règlements", l'assemblée, "par une bienveillance naturelle envers l'un des plus distingués de ses membres", ordonne l'insertion de son travail dans les *Mémoires*.

La Guerre de 1870 dans le Loiret

Paris investi, les unités allemandes déferlent vers la Loire, dispersant les groupes désorganisés qu'elle rencontrent, détruisant les voies ferrées, réquisitionnant et pillant à outrance. Elles ont devant elles un mince cordon de mobiles, de corps francs, qui permet toutefois de les retarder et de préparer la défense à l'arrière. Dès le 23 septembre, des escarmouches ont lieu à Escrennes, Bazoches, Artenay. Des reconnaissances atteignent Janville. Pithiviers est occupé le 26. D'autres reconnaissances sont poussées jusqu'à Bonneval, Meung-sur-Loire.

Début octobre, la délégation à la Défense nationale décide de mettre fin aux raids de la cavalerie allemande et à ses pillages. Pour cela, elle engage le 15^e corps d'armée venant de Nevers, Bourges et Vierzon. Les 7 et 8 octobre, la cavalerie française aborde Artenay, Pithiviers et Malesherbes. Mais un corps bavarois de 40 000 hommes avec 200 canons reçoit l'ordre de dégager la Beauce, de prendre Orléans et d'aller si possible à Tours. Une bataille inégale va se livrer le 8 octobre et dès le lendemain, c'est la lutte pour Orléans qui, après les combats d'Ormes, de Saran, des Aydes, est occupée en fin de soirée.

Alors, derrière une ligne allant de Salbris à Argent, va se réorganiser le 15^e corps et se former le 16^e sous le commandement du général d'Aurelle de Paladines. Fin octobre s'alignent 100 000 hommes et 130 canons. En novembre se forment les 17^e, 18^e et 19^e corps. L'attaque pour la reconquête d'Orléans se met en place le 5 novembre. Le 9, ce sera la bataille de Coulmiers, seul succès français de cette guerre qui malheureusement restera inexploité en raison de la carence de notre cavalerie : elle se trompera en effet d'itinéraire et poursuivra mollement l'ennemi. Pourtant, Orléans est libéré.

L'armée de la Loire est désormais composée de 200 000 hommes et de 250 canons. Celle du grand-duc de Mecklembourg, renforcée par les troupes du siège de Paris opère sa jonction avec l'armée du prince Frédéric-Charles le 16 novembre à Toury. Des escadrons hessois occupent Beaune-la-Rolande et mettent la ville en état de défense en utilisant l'enceinte, en perçant des meurtrières, en installant des barricades. Ils établissent des liaisons, installent des réserves, stockent approvisionnements et munitions. Le plan de Freycinet, chargé par Gambetta des affaires militaires pour le compte du gouvernement de Défense nationale, est de faire sauter le verrou que constitue Beaune-la-Rolande afin de permettre à l'armée de la Loire de monter dégager Paris.

La bataille, engagée depuis huit heures, tourne assez vite au désavantage des Allemands et vers quinze heures, l'affaire semble sur le point d'être conclue, mais le tir à bout portant, très meurtrier, des troupes retranchées dans la ville et l'arrivée, vers seize heures trente, de renforts venant de Dadonville font tourner la bataille en défaite française.

Du côté des Français, on compte près de 1 500 tués et blessés dont beaucoup, faute de soins, vont mourir, ainsi que 1 600 prisonniers. Chez les Allemands, on compte plus d'un millier de morts et de blessés, ces derniers étant toutefois secourus dans la nuit même, et une centaine de prisonniers. La bataille de Beaune-la-Rolande est le prémice de la dislocation de l'armée de la Loire. Orléans est évacué en désordre le 4 décembre par des armées exténuées.

Les témoignages des habitants de Beaune et de la région donnent une idée des souffrances des populations civiles au cours de ce terrible automne 1870. Le 24 novembre, la ville est envahie en force par les Hanovriens du général Vogt-Rheiss. Il assimile d'emblée la population aux francs-tireurs et fait fusiller douze habitants du canton, des gardes nationaux chez qui avaient été trouvées des armes. Un notable de la ville, M. Marotte, a raconté quelques années plus tard les événements :

Le maire est arrêté le 24 sous le prétexte qu'il ne veut pas faire exécuter les réquisitions ordonnées. Pendant ce temps, le commandant prussien exige de la ville une réquisition considérable de denrées de toute espèce. Le maire, paralysé par son arrestation, ne peut prendre aucune mesure. Son adjoint et la majorité du conseil avaient disparu... La réquisition ne fut pas exécutée et le général prussien autorisa le pillage. Il eut lieu d'être content : les maisons complètement dévalisées n'offraient plus après quelques heures que leurs murs nus ou des débris informes de meubles de toute nature. Nombre de fourgons (cent cinquante environ) emportèrent quelques jours après les produits de cette bonnête opération... À ceux qui avaient l'audace de se plaindre, les officiers répondaient qu'on leur laissait leurs maisons et qu'ils devaient s'estimer heureux de ne pas les voir incendier.



Le 3^e zouave à Beaune-la-Rolande. Coll. Partic. Luc Volland @ Archives départementales du Loiret, cliché Luc Volland

Le lendemain, les pillages reprirent. Les soldats fouillaient dans les rares meubles encore intacts, prenant tout ce qui leur convenait, cassant les glaces, les serrures, détruisaient livres et papiers, publics ou privés. Beaucoup d'habitants n'avaient plus que ce qu'ils avaient sur le dos. Les blessés français dispersés dans les champs et les vignes ne purent être secourus par les Beaunois, qui s'étaient vu interdire toute sortie. Comme en a témoigné le curé de Lorcy que les Allemands emmenaient à Pithiviers, partout s'étaient la mort et la désolation. "Pas un ennemi ne fut aperçu : dès le soir du combat, les ambulances prussiennes avaient parcouru la plaine, ne s'occupant que de leurs blessés".

9 novembre 1870. BATAILLE DE COULMIERS



Le 9 novembre 1870, l'armée de la Loire, sous les ordres du général d'Aureilles de Paladine, attaqua le 4^e corps d'armée Bavarois qui occupait Orléans. — Les bavares étaient commandés par le général de Taubert.

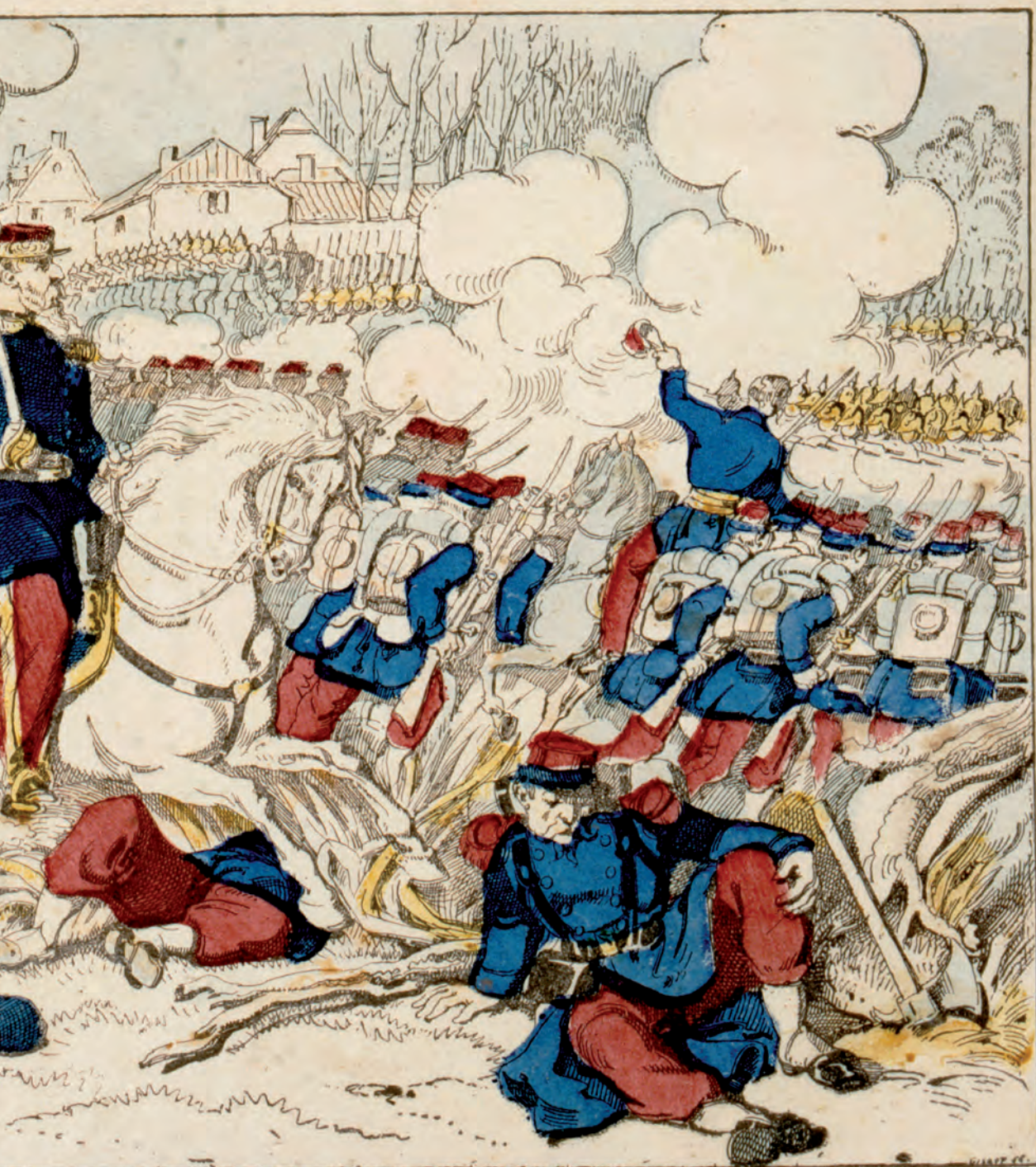
C'est à Coulmiers, près d'Orléans, que la lutte fut la plus acharnée. — Les bavares se battirent bravement, luttèrent vigoureusement pendant cinq ou six heures. — Retranchés dans le parc de Coulmiers, ils recevaient nos fantassins par une fusillade et une canonnade des plus meurtrières, et malgré leur courage nos héros ne s'étaient pas encore parvenus à les déloger, lorsque, vers trois heures du soir, le général Barrois, mettant l'épée à la main, s'élança au devant des mobiles de la Dordogne, aux cris de vive la mobile, vive la France! Electrisés par la voix de leur général, ces braves soldats s'élancèrent à la bayonnette, et par exemple de *furia francese*, mirent bientôt en fuite les bavares.

Puissamment secondés par notre artillerie qui contribua à faciliter leur attaque, nos braves fantassins achevèrent la déroute des bavares qui durent se replier sur Toury, laissant entre nos mains plusieurs canons, une grande quantité de fourgons et de voitures d'approvisionnement.

L'élan de notre infanterie a été remarquable dans cette glorieuse journée, qui délivra Orléans de l'occupation étrangère.

Propriété des Editeurs. (Déposé.)

. — Prise d'Orléans. Guerre de 1870—1871.



Nos pertes se sont élevées à 2000 hommes, mais les pertes de l'ennemi qui dut abandonner le champ de bataille, ont été beaucoup plus considérables.

Après la bataille, le général d'Aurelles adressa à ses troupes l'ordre du jour suivant :

« Soldats de l'armée de la Loire,

« La journée d'hier a été heureuse pour nos armes; toutes les positions attaquées ont été enlevées avec vigueur; l'ennemi est en retraite.

« Le Gouvernement, informé par moi de votre conduite, me charge de vous adresser des remerciements; je le fais avec bonheur. — Au milieu de nos malheurs, la France a les yeux sur vous; elle compte sur votre courage; faisons tous nos efforts pour que cet espoir ne soit pas trompé.

« Au quartier général de Lus, le 40 novembre 1870.

» Le général commandant en chef,

» D'AURELLES DE PALADINE. »

Fabrique de PELLERIN et C^{ie}, Imp.-Libraires à ÉPINAL.

Le 28 la bataille fut particulièrement éprouvante. Le tir des Français prenait les rues en enfilade, les toitures s'éventraient, les maisons s'embrasaient. Les habitants s'étaient réfugiés dans leurs caves.

Triste fut le sort des otages dont les Allemands se saisirent à titre de représailles. La première victime, le 26 novembre, fut un menuisier de Beaune accusé d'être franc-tireur. Les Prussiens le fusillèrent au cimetière devant la tombe creusée pour lui. D'autres furent bientôt arrêtés. L'abbé Garreau, curé de Lorcy a décrit leur sort tragique :

Les Prussiens restés maîtres de Lorcy fouillent les maisons, brisent portes et fenêtres à coups de crosse. Bientôt ils arrivent au presbytère. La baïonnette sur la poitrine je fus désigné comme le chef des francs-tireurs. Il me fut signifié que si une arme quelconque était trouvée au presbytère ou à l'église, j'étais fusillé sur le champ[...] Pendant ce temps une scène semblable se déroulait chez le maire. Le même sort fut réservé à un invalide de soixante dix-huit ans marchant avec deux béquilles et à quatorze hommes[...] Insulté, frappé, le cortège se mit en route pour Beaune-la-Rolande, grossi de plusieurs soldats prisonniers ; à l'arrivée au Pavé de Juranville, les Prussiens, venus pour les voir, leur annoncèrent joyeusement qu'ils allaient être pendus[...] Dans la boue jusqu'à mi-jambe, ces pauvres gens gagnèrent Beaune à neuf heures du soir. Ils stationnèrent une demi-heure sous la pluie, en attendant que le commandant de la place termine son repas. Ensuite ils furent poussés dans la crypte sous l'église avec un seau d'eau pour toute nourriture et la promesse d'être fusillés au point du jour !

Le lendemain, 27 novembre, on entassa dans la crypte de nouveaux soldats français capturés aux environs, de prétendus francs-tireurs. Au soir de la bataille ils sont tous conduits à un officier qui annonce : " Ces hommes sont des francs-tireurs déguisés, il faut les fusiller ". Avec d'autres cavaliers allemands, il jette son cheval sur le groupe, renversant et blessant la plupart des otages.

Laissés sans soin, sans eau, dans la crypte, ce n'est que le 29 que les otages seront " triés ", les maires étant emmenés à Orléans, le sous-préfet étant envoyé en captivité en Allemagne avec les soldats, les prêtres. Les civils furent libérés seulement deux mois plus tard.

Plusieurs monuments jalonnent encore le champ de bataille. L'un des plus émouvants est celui qui a été édifié par sa famille à la mémoire du peintre Frédéric Bazille, ami de Renoir, de Monet, de Sisley, à l'endroit même où il est tombé. Âgé de vingt-neuf ans, il s'était engagé " pour le temps de la guerre contre la Prusse ". Sergent-fourrier au 3^e régiment de zouaves, il est mort frappé de deux balles en sautant un ruisseau alors qu'en tête des troupes d'attaque, il approchait des premières maisons de la ville.



Le portrait du peintre Frédéric Bazille à la mairie de Beaune-la-Rolande © cliché Jean Richard. Les Amis de l'Histoire de Beaune.

Les Bavaois dans les lieux !

Dès le 19 août 1870, la *Société* vote une somme de 250 francs pour les blessés de la guerre contre la Prusse qui vient de commencer. Mais peu après elle est obligée de suspendre ses activités, et les séances sont interrompues d'août 1870 à juin 1871 en raison de l'invasion allemande et de l'occupation d'Orléans, d'abord par les Bavaois (octobre 1870), ensuite par les troupes prussiennes (décembre).

Les locaux de la *Société* sont affectés à une ambulance allemande. Les académiciens craignent le pire et obtiennent de rassembler dans la pièce du rez-de-chaussée côté jardin (pompeusement baptisée "bureau du président") le mobilier, les tableaux et les livres de la salle de réunion. Ceci les sauvera, mais la grande salle aura besoin d'une sérieuse remise en état après le départ de l'antenne médicale. D'importants travaux seront d'ailleurs décidés en 1878.

La *Société* reprendra ses travaux en juin 1871. Constatant que "les événements accomplis dans le cours des années 1870 ont détourné les esprits des études scientifiques et littéraires", elle décidera de proroger jusqu'au 31 décembre 1872 les délais précédemment fixés pour les concours par elle ouverts.

Au cours des années qui suivent, la *Société* montre de plusieurs façons sa solidarité avec les victimes de la guerre. La Société des Agriculteurs de France ayant mis à sa disposition une somme de 250 francs "pour venir en aide aux agriculteurs qui ont le plus souffert de l'invasion", il est décidé que la section d'Agriculture se livrera à des recherches pour désigner les agriculteurs de l'arrondissement d'Orléans qui ont éprouvé les dommages les plus considérables du fait de l'occupation ennemie. Aux résultats de cette enquête, la section propose d'attribuer la somme à un jeune cultivateur de La Croix-Briquet dont l'exploitation a particulièrement souffert. En 1871, la section de Médecine prend connaissance d'un mémoire sur l'organisation des trains spéciaux pour le transport des blessés et des malades, tant civils que militaires. En 1872, on envoie "aux ministres compétents ainsi qu'aux directeurs des compagnies de chemin de fer un "mémoire relatif à la création de wagons spéciaux pour le transport des blessés". En 1874, à l'initiative d'un de ses membres, qui est en même temps président du Comité de secours aux blessés du département du Loiret, la *Société* s'inscrit au nombre des adhérents et souscripteurs de ce Comité. En outre, elle souscrit à hauteur de 50 francs en vue d'élever un monument à Coulmiers pour honorer les morts et perpétuer le souvenir de la victoire que les Français y remportèrent.



ENTRÉE DES ALLEMANDS A ORLÉANS. — Tableau de LOUIS BRAUN.

L'entrée des alliés dans Orléans en 1870. Gravure de Braun d'après Rousset. Coll. particulière J.-M. Flonneau
© Archives départementales du Loiret, cliché Luc Voland

L'Académie sous la troisième République

Les modernisations successives

En 1869 avaient été entrepris d'importants travaux de restauration de l'immeuble et d'installation d'une bibliothèque, financés par la municipalité. La façade sur rue du bâtiment originel (la " maison des apothicaires " du XVI^e siècle) comportait trois fenêtres, qui avaient été aveuglées lorsque la salle de séances avait été réaménagée sous la Monarchie de Juillet. Il est décidé de la reprendre pour donner plus d'allure aux lieux où se réunit le fine fleur de l'érudition orléanaise.

L'architecte auquel sont confiés les plans prévoit d'orner l'entrée par deux médaillons représentant des personnages historiquement liés à la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts*. Le choix de ces personnages donne lieu, comme on le pense, à d'abondantes discussions. Trois " candidats " sont finalement présentés : Pothier, Duhamel du Monceau et Antoine Petit. Ce sont ces deux derniers qui sont retenus, parce que liés à deux vocations particulières de l'académie, la médecine et l'agriculture, et aussi sans doute en raison de l'aura de philanthropie qui s'attache aux deux personnages. Les quatre chapiteaux symbolisent les quatre domaines d'études de la *Société* : l'agriculture, la science, les lettres et les arts. Entre eux, il est prévu de graver en toutes lettres sur des cartouches ces quatre vocations.

Las ! les ouvriers sont justement occupés à cette gravure lorsque les troupes ennemies entrent dans Orléans en septembre 1970. Les cartouches ne seront jamais gravés et resteront en l'état jusqu'à ce jour.

On profitera du nécessaire nettoyage des locaux après l'occupation pour procéder à une réfection de la salle des séances. Elle est restaurée en 1878 par la municipalité, qui va soumettre à une commission spéciale l'étude de l'installation de l'éclairage au gaz dans l'immeuble. Une discussion s'engage sur les avantages et les inconvénients de ce nouveau mode d'éclairage, qui paraît ne pas recueillir la majorité des suffrages. On décide "de ne pas insister actuellement auprès de M. le Maire pour cette installation".

En 1904 la mairie demande à tous les locataires d'immeubles municipaux d'y installer un compteur d'eau. La *Société* renâcle devant cette dépense importante... qu'elle est cependant contrainte d'effectuer.

En 1907 le bureau est chargé d'étudier l'installation de l'éclairage électrique pour notre salle de réunions. L'année suivante, la ville finance de nouveaux et importants travaux.

La reconnaissance d'utilité publique et le règlement de 1875

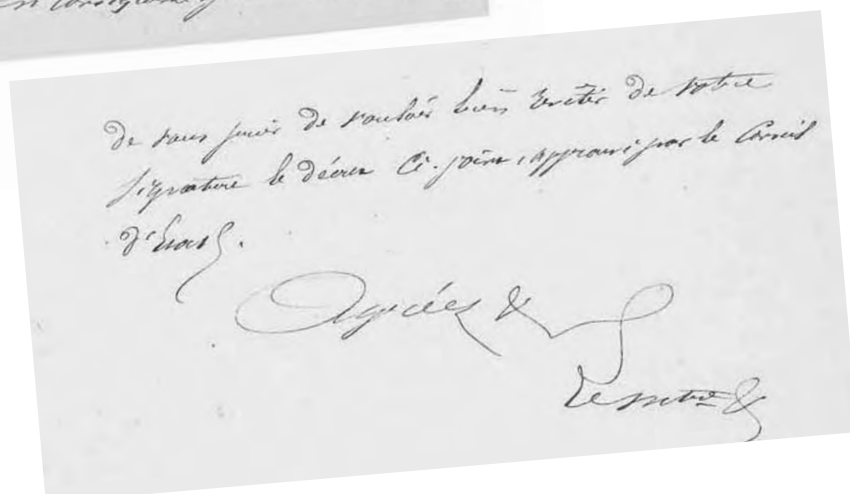
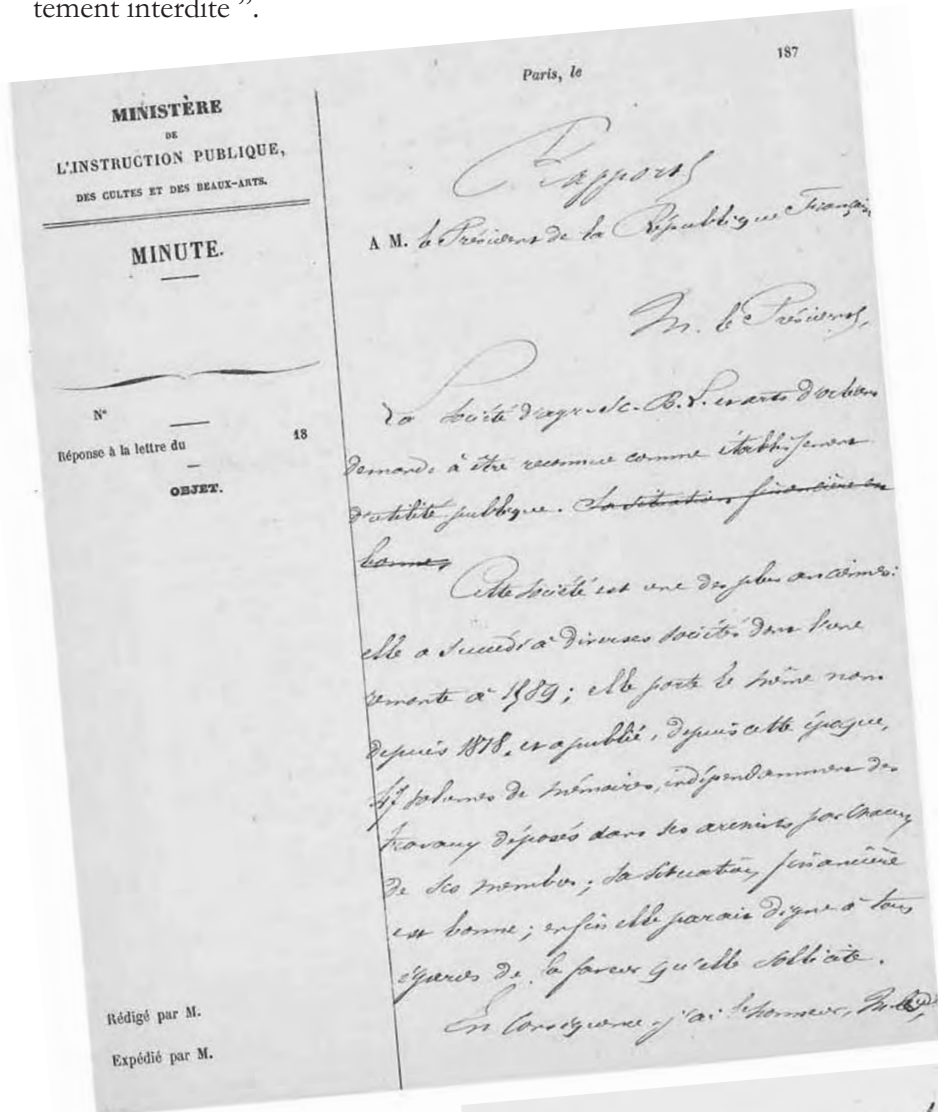
En 1875 la *Société* est reconnue d'utilité publique. Cette reconnaissance n'a pas été sans difficultés. La demande est d'abord rejetée en 1872 par le ministre de l'Instruction publique au motif que la *Société* "ne peut justifier de ressources suffisantes". Elle décide néanmoins de persister dans sa démarche et de l'appuyer d'une évaluation plus rigoureuse (en fait, plus généreuse !) de son actif qui se compose, écrite, non seulement de cotisations et de subventions, mais d'un matériel, d'une bibliothèque considérable, et enfin des capitaux qui lui ont été légués pour la fondation de prix. Il est vrai que les revenus de ces capitaux sont affectés à cette fondation, mais elle n'en est pas moins propriétaire des capitaux eux-mêmes... Elle ajoute fièrement :

Une société qui compte aujourd'hui 62 ans de durée, qui a publié 44 volumes de mémoires, dont le siège est fixé dans un immeuble municipal qui, de temps immémorial (sic) a été exclusivement affecté à son usage et à celui de ses devanciers, n'a pas une existence précaire : le Gouvernement n'a point à craindre de la voir se dissoudre faute de ressources suffisantes. Son long passé garantit la sécurité de son avenir.

Cette argumentation est enfin accueillie. En janvier 1875, le Conseil d'État demande quelques modifications mineures des statuts et du règlement intérieur, modifications qui sont aussitôt votées. La reconnaissance d'utilité publique est acquise par décret du 5 mars 1875 signé de Mac Mahon. Les députés qui ont soutenu la demande sont chaudement remerciés par le président.

L'intérêt de cette mesure, outre l'honneur qui rejaillit sur les académiciens, est de faciliter les dons et legs consentis en faveur de la *Société*, en argent ou en nature. Ces libéralités sont, à vrai dire, peu nombreuses. En 1850 un M. Guyot avait fait don d'une grande partie de sa bibliothèque. En 1874, M. Laisné de Sainte-Marie, magistrat, lui lègue une somme de 3000 francs. En 1880, elle reçoit encore un legs de 2000 francs d'une demoiselle Danger. En 1909, la Société fait apposer dans la salle des séances, pour témoigner sa reconnaissance aux généreux donateurs, et sans doute dans l'espoir de susciter de nouvelles libéralités, une plaque de marbre blanc "sur laquelle sont ou seront inscrits les noms de ceux qui ont fait ou feront une donation" en sa faveur. Mais aucun nouveau nom ne sera inscrit sur la plaque de marbre, ce qu'un trésorier aux abois regrettera un jour à haute voix !

Une autre conséquence, plus lointaine de la reconnaissance d'utilité publique est que le 4 octobre 1940, le président, se référant à l'Ordonnance publiée par l'autorité occupante au sujet des associations, rappellera que notre Société a été reconnue d'utilité publique par décret du président de la république en date du 5 mars 1875 "et qu'à ce titre elle n'est pas du nombre des associations dont l'activité est présentement interdite".



MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

MINUTE.

N° _____
Réponse à la lettre du _____
OBJET.

Paris, le 28 Décembre 1874

A M. le Président du Conseil d'Etat

M. le P. J'ai l'honneur de vous adresser,
ci-joint, pour être soumis au Conseil d'Etat,
un projet de décret tendant à reconnaître
comme établis, jadis d'utilité publique la
Société d'agriculture de B. & L. de la ville de Paris.

Ce projet est accompagné des
pièces suivantes :

- 1^{re} demande du Président de la Société;
- 2^e Note sur la fondation, de situation
financière;
- 3^e la liste des membres de la Société;
- 4^e l'avis favorable du Préfet de la Seine;
- 5^e l'avis favorable des Statuts.

Signé
Le Ministre

Rédigé par M.

Expédié par M.

Orléans se transforme aussi

La Place du Martroi avant le percement de la rue de la République © Cliché Archives départementales du Loiret



Le Percement de la rue de la République © Cliché Archives départementales du Loiret



La nouvelle place du Martroi © Cliché Archives départementales du Loiret

Au service de l'Académie

Dès 1809 l'immeuble est gardé et entretenu par un ou une concierge. À l'origine, le concierge est même "gardien des archives et de la bibliothèque". Il s'agit d'une charge très convoitée : il n'est pas rare, lorsque le poste est à pourvoir, qu'il y ait une vingtaine de postulants. Le premier concierge, qui officiera jusqu'en 1818, s'appelle Ruizan, mais on l'appelle Reluisant, personne ne sait pourquoi. De 1829 à 1894, soit pendant deux tiers de siècle, la charge sera tenue par une véritable dynastie, celle de la famille Taragon : il faut croire que la place était bonne. En 1829 un contrat précise les avantages et obligations du titulaire : ses gages s'élèveront à 200 francs par an, il sera logé, aura pour lui les produits du jardin (à charge de l'entretenir à ses frais), il n'aura droit ni au chauffage, ni à l'éclairage, mais on lui concédera les braises et les cendres des foyers. On lui fait savoir que les étrennes ne sont pas d'obligation : il recevra ce qu'il plaira à chaque membre de lui donner, "sans se permettre ni observation, ni réclamation". En 1883, la Société reçoit une demande de secours formulée par la concierge, qui est à son service depuis 42 ans ! En 1895 se produit un incident : la concierge étant décédée, et la Société ayant procédé à son remplacement sans en aviser la municipalité, propriétaire des lieux, le maire exprime son mécontentement. En 1909, à l'occasion du premier centenaire de la Société, une gratification de 200 francs est allouée au concierge.

Par la suite, la Société continuera à rémunérer une concierge. Les conditions de la convention passée le 29 décembre 1928 avec Mme Albertine Beauvestre en vue de l'engager comme gardienne à compter du 1^{er} janvier 1929 sont éloquentes comme on le lira ci-dessous.

En 1966, la concierge, Mme Roux, recevra la médaille d'argent du travail. En 1974, à l'occasion de ses 85 ans, la Société lui offrira un robot Marie. Mais son âge et son mauvais état de santé ne lui permettaient plus guère d'assurer son service, de sorte qu'elle fut obligée de se faire remplacer par un parent. La Société renoncera finalement aux services d'un concierge, ce qui permettra de transformer la conciergerie en salle de lecture et bibliothèque.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS
D'ORLÉANS

Orléans le 29 décembre 1928

À Madame Albertine Beauvestre,
Domiciliée à Orléans, rue de Bourgogne 192 -

Madame

Pour faire suite à nos conversations, je vous envoie
l'avis convenu par cette convention
sous lesquels nous vous engageons comme
Gardiennne de notre immeuble, situé rue
Antoine Petit n° 5 à Orléans à partir
du 1^{er} Janvier 1929.

I

Vous aurez droit à une somme de cinquante
francs par mois, y compris les deux mois
de vacances d'août et septembre, comme
indemnité pour
a) la rédaction de vos cartes de convocation
aux deux séances mensuelles de la Société
(1^{er} et 3^{es} semaines de chaque mois) sauf les
2 mois de vacances.

b) Pour la distribution de ces cartes au Domicile

2°

Il n'est pas donné d'étrennes.
L'ôte Gardienne responsable, chargée de nos
reconnaissances, honneur de notre Confiance
n'a rien de commun avec un Concierge.
Celle qui de ne pas donner d'étrennes est une
marque de défiance qui diffère de la
Concierge, la Gardienne de notre Immeuble

3

Vous avez droit comme logement aux
deux chambres et à la Cuisine au rez de
chaussée, à l'usage du grenier, de la
cave et du bucher-branderie.

La chambre des Commissaires, située au
rez-de-chaussée à côté de la Cuisine est
exclusivement réservée aux Membres
de la Société. Sous aucun prétexte, notre
Gardiennne ne doit s'y tenir, ni en
faire usage pour y recevoir les visites
de sa famille.

4°

La Société ne pourra être rendue
responsable en cas d'incendie ou d'agression
causée au mobilier, objets, effets personnels
de la Gardienne. Celle-ci devra, si elle
désire se couvrir contre les risques
d'incendie, contracter une assurance
à son nom.

Une bibliothèque envahissante

Dès la fin du XIX^e siècle, des problèmes aigus se posent au sujet de la bibliothèque. Toujours trop petite, elle ne parvient pas à contenir l'avalanche d'ouvrages qui s'abat sur la Société. En 1894, en 1899, en 1903 encore, les bibliothécaires demandent l'agrandissement de la bibliothèque. L'année 1905 voit fleurir les projets d'agrandissement : on en compte jusqu'à cinq, avec plans et devis, dont un signé de l'architecte Pagot. Mais rien ne vient.

En 1921, le président, après avoir rappelé l'état de la bibliothèque, dont l'installation défectueuse est due à l'exiguïté du local disponible, présente un projet de transfert à la bibliothèque municipale du fonds de livres et de revues que possède la Société. "M. le bibliothécaire en effectuerait le classement dans une salle spéciale. Nous en garderions la propriété et l'usage, permettant seulement qu'il soit consulté". Ce transfert a lieu effectivement de 1923 à 1925. Notre bibliothèque a été reconstituée depuis, puisque le nombre des ouvrages dont le classement est effectué à partir de 1993 est évalué à plus de 2000.

À la suite du départ en retraite du couple de concierges à la fin des années 1990, l'Académie forme le projet d'installer à la place une salle de travail et une bibliothèque. Le gros œuvre, l'abattage d'une cloison et la pose d'un parquet neuf sont effectués par les services municipaux, mais l'achat des fournitures revient à l'Académie sur ses fonds propres et c'est un petit groupe d'académiciens sous la direction de MM. Dominique Schaefer et Gaston Souliez qui se charge de la peinture et de l'installation de rayonnages.

Cette salle accueille désormais une des trois collections complètes de *Mémoires* de l'Académie, ainsi que les ouvrages reçus depuis 1980 des académies correspondantes, les autres étant gardés dans la réserve. Un mobilier confortable permet d'y tenir des réunions et d'y travailler avec vue sur le jardin. Une dotation de la Caisse d'Épargne Val de Loire-Centre a permis d'acquérir un équipement informatique donnant accès aux ressources documentaires disponibles sur la Toile. Les surfaces des murs ont donné la possibilité d'accrocher des gravures modernes données par des artistes faisant partie de l'Académie, la dernière en date étant d'Yves Marchaux. L'inauguration, en présence du Recteur Jean-Michel Lacroix et de représentants des autorités de tutelle, a eu lieu au début de la saison 2004-2005.



L'ancienne bibliothèque, dite "Bureau du Président" © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard



*La nouvelle
salle de travail-bibliothèque
© Académie d'Orléans,
cliché Gérard Hocmard*

Les grandes causes de l'Académie

Comme toute société savante, la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* est d'abord un lieu d'échanges intellectuels entre ses membres, un organisme où l'on se tient au courant de l'actualité scientifique et littéraire, où l'on s'enrichit mutuellement. À cet égard, le champ de ses investigations est extrêmement vaste. Mais cet aspect de son activité ne doit pas en cacher un autre, tourné vers le service d'autrui et vers l'action. Dès sa fondation, la *Société* se propose de contribuer aux progrès de la science, notamment en matière agricole, et de répandre autour d'elle les bienfaits de ce progrès.

C'est ainsi qu'elle soutient, intellectuellement ou même financièrement, et dans les domaines les plus variés, des entreprises qui lui paraissent dignes d'intérêt. Ainsi, dès 1818, elle encourage une manufacture de sucre de betterave installée à Châteauneuf-sur-Loire, dont elle visite les installations et dont elle accueille les dirigeants parmi ses membres correspondants. En 1840 à la demande du maire d'Orléans, un de ses membres, Fribourg, donne une conférence publique sur le télégraphe. En 1841, elle propose de prendre l'initiative des démarches à faire pour l'établissement d'une école préparatoire de Médecine et de Pharmacie à Orléans. En 1867 elle vote une subvention de 100 francs pour aider au financement de l'expédition de Gustave Lambert au pôle Nord, et renouvelle cette subvention en 1870. Mais Gustave Lambert ayant été tué à Buzenval, la *Société* récupère les 200 francs et les donne en 1878 à la Société internationale africaine, dont l'objet est la lutte contre la traite des noirs.

La *Société* sait se montrer généreuse et répond favorablement aux nombreux appels de fonds qui lui sont adressés de toutes parts, à une époque où le financement de projets est, plus qu'aujourd'hui, assuré par des fonds privés. D'où de très nombreux dons, allocations, subventions, souvent d'un montant peu élevé, mais qui n'en manifestent pas moins son sens de la solidarité. Elle participera ainsi à l'érection de statues de Gutenberg (Strasbourg 1840), Leverrier (1878), Mgr Dupanloup (1878), Chanzy (1883), Becquerel (Châtillon-sur-Loire) Parmentier, Jeanne d'Arc (à Reims), Duhamel du Monceau (Pithiviers, 1892), Lavoisier, Lamarck... ainsi qu'à la frappe d'une médaille offerte à Pasteur en 1882.

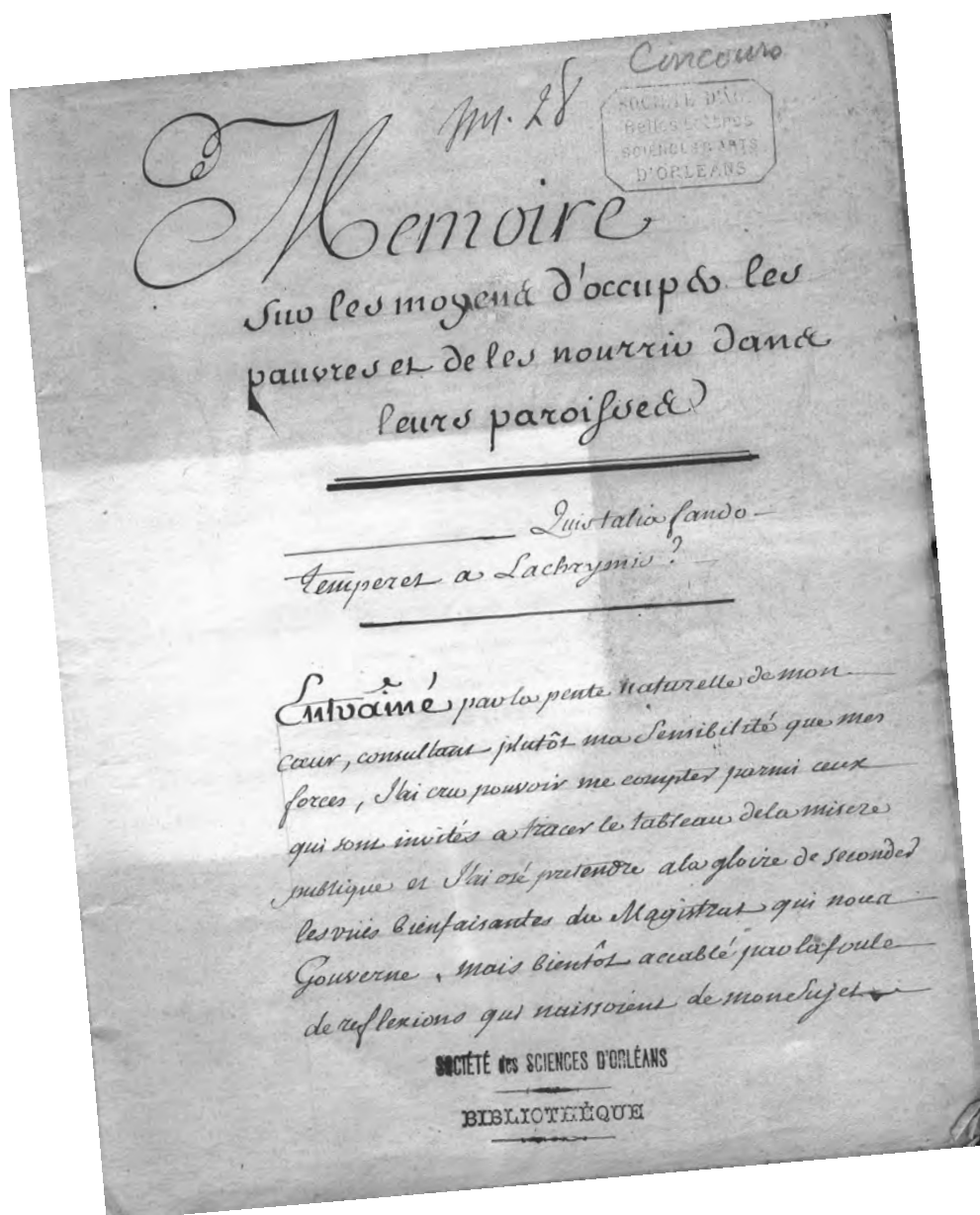
Elle est sollicitée sur toutes sortes de sujets et donne volontiers les avis qu'on lui demande. En 1875, le préfet la consulte sur une carte du Loiret en cours d'élaboration. Elle fait respectueusement observer que Chécy a été placé à tort sur la rive gauche de la Loire... Elle répond aux demandes du ministère de l'Agriculture ou à celles du ministère de l'Instruction publique. Elle interviendra en faveur d'une loi protégeant les monuments anciens sur le territoire national, en faveur de la création de l'Alliance française, allouera une subvention à la colonie agricole de Mettray en Touraine nouvellement créée afin de remettre dans le droit chemin de jeunes délinquants.

Prix et concours

Hier comme aujourd'hui, l'Académie marque sa place dans le monde savant en déléguant certains de ses membres pour la représenter dans des jurys, colloques, congrès et manifestations diverses. Mais sa politique d'encouragement au progrès se traduit tout au long du XIX^e siècle en particulier par l'institution de concours dont les lauréats reçoivent des prix d'une valeur non négligeable. En 1818, il est prévu de distribuer chaque année, en séance publique, quatre prix (d'agriculture, de médecine, de littérature et d'"antiquité"). Les concours sont annoncés trois ans à l'avance dans plusieurs journaux. Les prix consistent en sommes d'argent ou en médailles d'or d'une valeur de 300 à 600 francs. Mais les efforts de la *Société* ne sont pas toujours couronnés de succès. Il arrive de plus en plus fréquemment que le concours soit reporté ou même annulé, faute de candidats. Au fil des ans, ces concours tendront à disparaître.

Il en va toutefois autrement de trois concours institués en exécution de legs à elle consentis par certains de ses membres. Ces prix, qu'on désigne par le nom des testateurs (*prix Morogues, prix Perrot, prix Davoust*) vont tenir, jusqu'en 1914 et au-delà, une place importante dans la vie de la *Société*.

En 1840 le baron Bigot de Morogues, pair de France, lui fait un legs de 1 500 francs "pour récompenser le cultivateur qui a le plus contribué au progrès de l'agriculture dans le département du Loiret". Le prix est décerné pour la première fois en 1850 à un cultivateur de Châteaurenard.



Un des mémoires soumis pour l'attribution d'un prix © Archives départementales du Loiret, cliché Franck Meunier

En 1869 la *Société* élabore un règlement pour la distribution du prix : elle décide de fractionner le département en quatre circonscriptions (correspondant aux quatre arrondissements), et d'attribuer le prix par roulement entre elles. Les ouvrages intellectuels et les inventions de mécanique qui auront contribué aux progrès de l'agriculture seront admis à concourir comme les travaux agricoles proprement dits. Le prix sera décerné tous les trois ans et consistera en une médaille d'or d'une valeur de 400 francs.

Pour juger du mérite des candidatures, chaque année la section d'agriculture nomme en son sein une "commission de visite des fermes". La commission rend compte en détail de ses constatations. Elle propose, en 1883, d'attribuer une médaille d'or de 300 francs à un propriétaire exploitant pour "l'organisation exceptionnelle de sa terre, l'association du capital et du travail dans les conditions les mieux entendues, sa comptabilité nettement établie", ainsi qu'une médaille d'or de 100 francs (outre 200 francs en argent) à un fermier pour "son excellente tenue de ferme, basse-cour de premier ordre, régularité dans le paiement des termes".

En 1908 la *Société* autorise la commission de la section d'agriculture à louer une automobile pour visiter les fermes dont les tenanciers concourent pour le prix et décide que la dépense afférente à cette location sera couverte par les intérêts du legs.

Pierre-Sébastien Bigot de Morogues reste présent parmi la compagnie. Son buste, dont Albert Didier, directeur de l'École de dessin et membre de la section des Arts, avait fait don à la *Société* en 1887 et que celle-ci avait fait couler dans le bronze, se trouve toujours dans la salle des séances.

L'Académie des Sciences morales et politiques continue pour sa part à décerner tous les dix ans le prix *Bigot de Morogues* à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et les moyens d'y remédier.

Sur le même modèle est fondé en 1871 un prix Perrot, du nom du conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, également agronome, qui a fait à la *Société* un legs de 3 000 francs. Le prix est solennellement décerné pour la première fois en 1884.

En 1887 parmi les candidats figure un maraîcher "dont l'exploitation ne comprend que trois hectares à peine, dont deux en vignes et un en verger et jardin potager". La *Société* déclare cette candidature irrecevable, au motif qu'un simple maraîcher "ne peut rentrer dans la catégorie des agriculteurs"...

Un troisième concours est fondé en 1890 grâce au legs de 5 000 francs consenti par Émile Davoust. Aux termes du testament, les revenus de la somme léguée seront employés à la fondation d'un prix quinquennal destiné à récompenser "un ouvrage d'art pur ou littéraire artistique (*sic*)". Cette curieuse formule amène la *Société* à se poser en 1898 une grave question : l'art musical relève-t-il de l'art pur, et une œuvre musicale est-elle susceptible d'être récompensée comme une peinture ou une sculpture ? Une commission formée *ad hoc* pour interpréter la volonté du testateur, revient avec une réponse négative : M. Davoust n'a pu avoir l'intention de récompenser une œuvre musicale ! La *Société* entérine cette opinion... quitte à en changer par la suite.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ces prix sont remis au cours de séances solennelles tenues à l'hôtel de ville, à l'Institut, à la préfecture ou au siège de la *Société*.

A partir de 1890, ils sont décernés en séance ordinaire. En 1905, le trésorier constate que "les revenus de nos legs, par suite des conversions successives de la rente, tendent à diminuer graduellement". La diminution des rentes rend de plus en plus difficile l'exécution des legs. La situation s'aggrava encore du fait de la première guerre mondiale.

Le prix Davoust

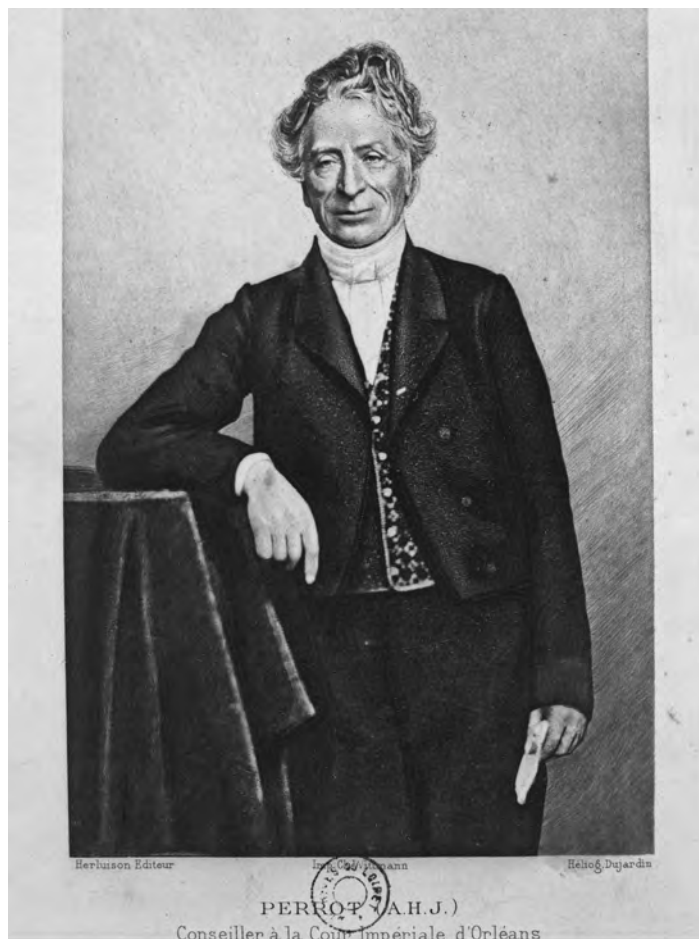
Le sculpteur et peintre Émile Davoust, ami de Toulouse-Lautrec, qui a fait de lui un très beau portrait (actuellement au musée d'Albi) a son buste dans la salle des séances. À sa mort, il a légué une somme à l'Académie pour doter un prix d'encouragement à un artiste, qui sera longtemps attribué.



Émile Davoust © Académie d'Orléans

Le prix Perrot

Alexandre Perrot, né en 1790 dans la Marne, conseiller auditeur ayant voix consultative à la Cour d'appel d'Orléans, se démet de ses fonctions lorsque Napoléon rentre de l'île d'Elbe. Réintégré comme conseiller en 1819, il prêter le serment exigé par la Constitution de 1830, puis démissionnera en 1848. Propriétaire d'un vaste domaine, il se consacre alors à l'agriculture. Il préside la Chambre d'Agriculture d'Orléans, le Comice agricole de Sologne. Il participe à la fondation du Congrès central et est membre du jury des concours agricoles régionaux.

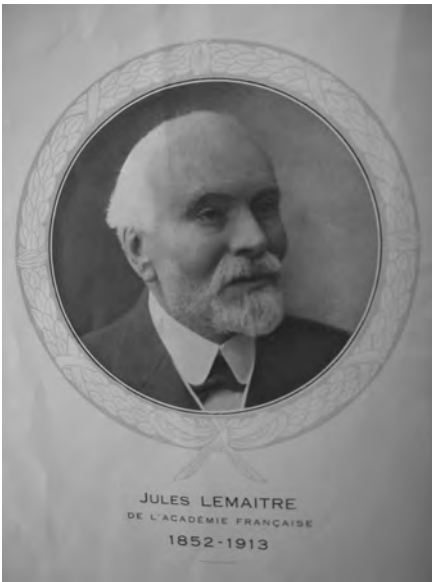


Alexandre Perrot © Cliché Archives départementales du Loiret

Admis dans notre *Société* en 1840, il devient l'année suivante membre de la section Agriculture, dont il sera l'un des rapporteurs les plus actifs pendant une trentaine d'années. Très soucieux de faire progresser l'enseignement et les méthodes d'exploitation agricoles, il lègue à notre compagnie une somme de 3 000 francs, dont les revenus sont destinés à l'attribution d'un prix aux cultivateurs les plus méritants.

Il décède subitement le 5 décembre 1871, laissant le souvenir d'un homme ascétique et original au-delà même de la vie, puisqu'il avait prescrit dans son testament qu'un jeton de présence en argent fût donné à chacun de ceux de ses confrères qui assisteraient à ses funérailles.

Les membres illustres de la Troisième République



Jules Lemaitre
© Bibliothèque municipale d'Orléans

Jules Lemaitre (1853-1914)

Né à Vennecy et mort à Tavers, Jules Lemaitre, écrivain et critique dramatique écouté en son temps, est un pur produit du terroir orléanais et fut dûment élu, une fois sa notoriété établie, membre d'honneur de la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* en 1907.

Ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé des lettres, il renonça rapidement à une carrière universitaire pour se consacrer à ses chroniques dramatiques, rassemblées depuis en deux séries, celle des *Contemporains* (1886-1899) et celle des *Impressions de théâtre* (1888-1898).

Auteur de pièces à succès, de contes, de biographies, de poèmes et d'un roman qui lui valurent d'être élu en 1895 à l'Académie française au fauteuil de Victor Duruy, il fut ensuite tenté par la politique. Sous l'influence de son égérie, Mme de Loynes, il fut en 1899 l'un des fondateurs de la Ligue de la Patrie française, principal regroupement des antidreyfusards, avant d'appartenir à l'Action française.

Anatole Bailly (1833-1911)

Né à Orléans dans une famille modeste, Anatole Bailly quitta la ville après son baccalauréat pour préparer à Paris le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure, où il fut reçu en 1853.

Après des débuts dans l'enseignement à Lyon, où il passa l'agrégation de grammaire, et un court passage au Lycée Louis-le-Grand, il revint enseigner dans sa ville natale, au lycée Pothier, en 1861. Il devait y effectuer le reste de sa carrière jusqu'en 1889, refusant énergiquement de quitter la chaire de Quatrième où il avait été nommé.

Professeur éminent et consciencieux mais modeste, Anatole Bailly entreprit de rédiger plusieurs manuels et grammaires. *Les Mots grecs*, puis *Les Mots latins* en trois petits volumes (cours élémentaire, intermédiaire et supérieur, ce dernier étant sous-titré *Dictionnaire étymologique de la langue latine*).

Ceci lui valut d'entrer au Conseil académique de Paris, à l'Association pour l'encouragement des études grecques en France et d'être nommé correspondant de l'Institut de France.

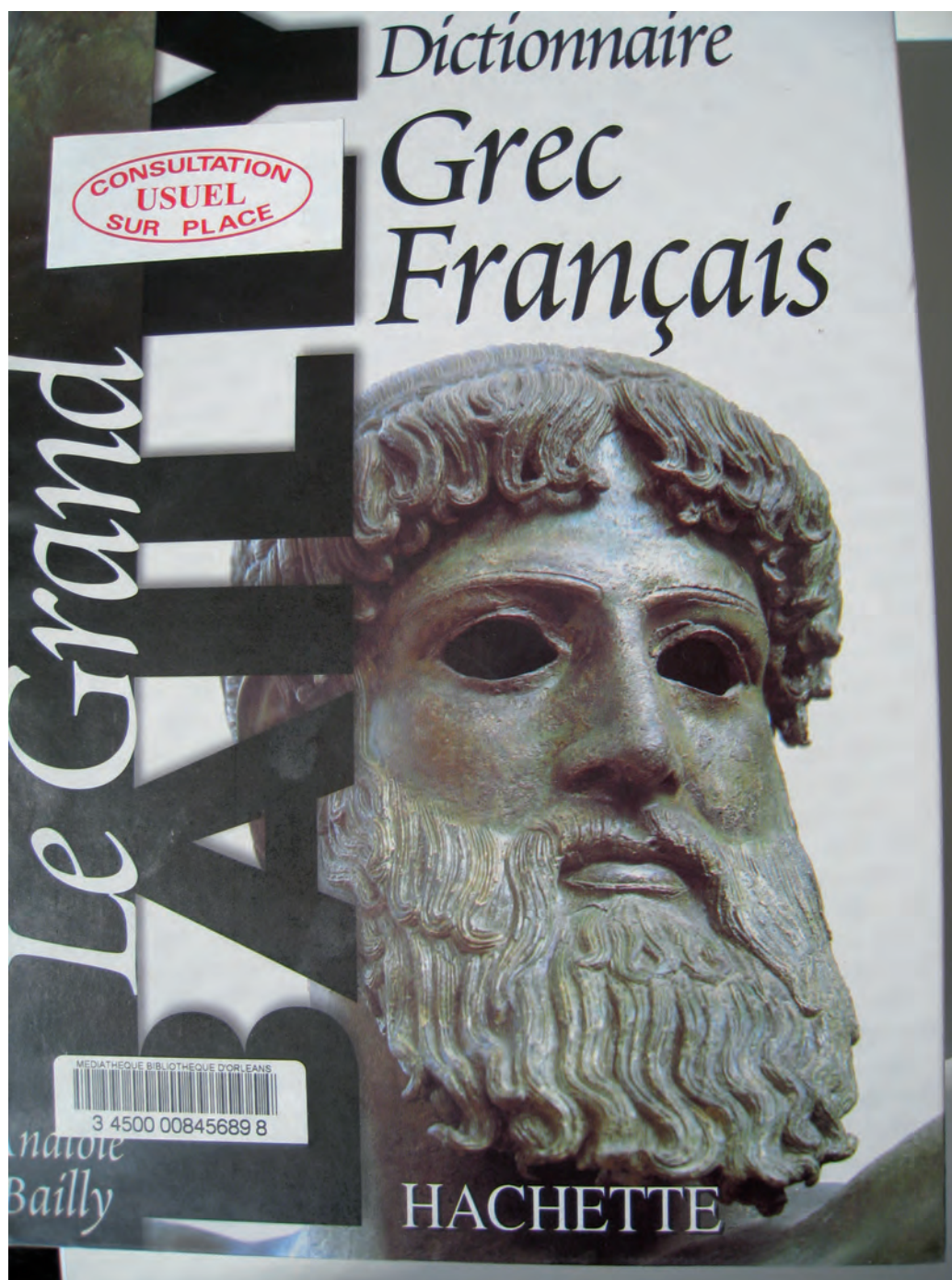
Sa réputation scientifique est fondée sur l'œuvre magistrale qu'est son *Dictionnaire grec-français*, achevé en 1894, référence absolue encore au XXI^e siècle et universellement connu comme "le Bailly".

S'intéressant à l'histoire locale, il rédigea plusieurs notices biographiques sur des Orléanais méconnus et fut un membre éminent de la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*. Il faisait également partie de la *Société archéologique et historique de l'Orléanais*.

Il travaillait à la correction des épreuves d'une réédition de son dictionnaire lorsqu'il mourut dans la modeste maison de la rue Bannier où il était né et avait passé la majeure partie de sa vie.



Anatole Bailly
© Clicbé Archives départementales du Loiret



Le Bailly, 115 ans et pas une ride © Bibliothèque municipale d'Orléans

1909 : le premier centenaire

On avait tenu à respecter l'anniversaire à la lettre : autorisée le 18 avril 1809, ce n'est que le 18 mai que la *Société* avait reçu du Préfet de l'époque, le baron Pieyre, notification de cette autorisation. Ce fut donc le 18 mai 1909 que l'on célébra le premier centenaire.

Au programme des réjouissances : une séance solennelle "à 3 heures de relevée" au siège de l'Académie, suivie de ce qu'on appelait à l'époque un *lunch* et que nous appellerions probablement "verre de l'amitié", dans le jardin où une tente avait été dressée, avant qu'un banquet au restaurant Jeanne d'Arc ne réunisse les membres "souscripteurs", auxquels avaient été conviés à se joindre le préfet, M. Tallon, le maire, M. Courtin-Rossignol, et le général Ferré, commandant la garnison.



Le récit que donne de la journée la plaquette commémorative a un délicieux parfum 1900. "Le soleil avait été convié à la fête[...] Par les soins de M. le Maire d'Orléans, des faisceaux de drapeaux décoraient la porte d'entrée[...] Trois commissaires, la boutonnière ornée d'un ruban aux couleurs de la Ville, avaient accepté l'aimable charge de faire les honneurs du logis aux nombreux entrants". La chronique souligne également que "pour la première fois" les dames eurent accès au "sanctuaire où se réunissent, deux fois le mois, leurs seigneurs et maîtres" (*sic*).

Bien sûr, cela donna lieu à force de discours, dont une intéressante rétrospective présentée par le président, M. Basseville, qui souligna non sans justesse l'importance du bilan d'un siècle de travaux. Aux plus-que-parfaits du subjonctif près, les considérations de son discours n'ont pas pris une ride. Suivit la lecture, "en l'absence de l'auteur", d'une pièce de vers de M. l'abbé Barbier, curé de Beaugency, membre correspondant, poème dont les couleurs ont passablement pâli. La communication de la quinzaine était une étude du Dr. Courgeon *Sur deux pages autographes de Scribe*. Elle vaut plus par l'évocation vivante des mœurs théâtrales du XIX^e siècle (qui ne semblent pas tellement différentes des nôtres) que par les vers du maître, dont le confrère concède qu'ils sont "d'une facilité un peu banale". Ce qui n'empêcha pas les applaudissements d'éclater, "sonores et prolongés".

Suivit le *lunch*. “ Il était alors 4 h 1/2 du soir, le soleil dorait de ses derniers rayons nos verdure et nos fleurs naissantes, les lilas nous prêtaient leurs parfums[...], les conversations devinrent vite familières et générales ”. Ah, la Belle Époque !

Il devait y avoir de nouveaux discours à la fin du banquet, parmi lesquels un toast du président (dont nous n'avons aucune peine à croire qu'il s'agissait d'une “chaleureuse improvisation” au regard du menu et de la liste des vins), suivi des réponses non moins chaleureuses des personnalités, avant que la scène ne soit immortalisée pour la postérité par les soins de M. Joseph, photographe.

Le récit de ces festivités a un charme suranné et peut prêter à sourire, mais sommes-nous si sûrs que nos célébrations de 2009 trouveront grâce aux yeux de nos futurs confrères qui se replongeront dans nos archives pour préparer le troisième centenaire ?



Le banquet du Centenaire © Académie d'Orléans. Cliché Archives du Loiret

Péguy et l'Académie d'Orléans

De son vivant Péguy n'a fait l'objet d'aucune communication dans notre Académie bien qu'il fût reconnu dès les années précédant la Grande Guerre comme l'un des écrivains français les plus importants du moment. Il faut dire que son œuvre n'a alors pas rencontré d'écho dans sa ville natale. Paradoxes d'autant plus grands que parmi ses pages les mieux venues figurent l'évocation des lieux, de la population (vignerons, artisans, paysans), des mentalités de l'Orléans du début du siècle. Qui ne connaît le passage fameux de *L'Argent* où il exalte les valeurs de "l'ancienne France" ?

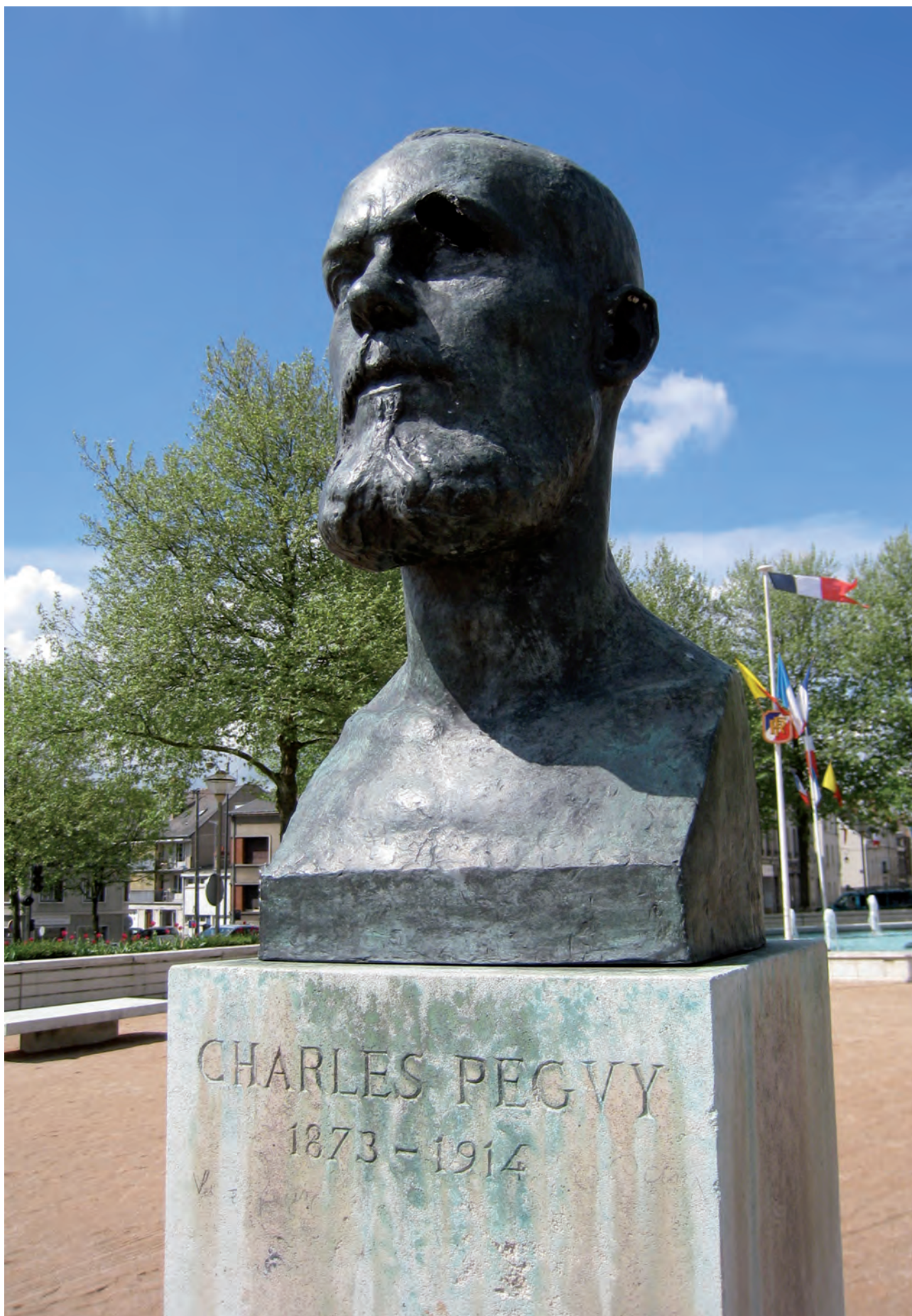
Nous avons connu cette piété de l'ouvrage bien faite poussée, maintenue jusqu'à ses plus extrêmes exigences. J'ai vu toute mon enfance rempailler des chaises exactement du même esprit et du même cœur, et de la même main, que ce même peuple avait taillé ses cathédrales.

Il a fallu la mort héroïque du poète de *Jeanne d'Arc* au début de la bataille de la Marne pour que naisse le projet d'un hommage officiel. Plusieurs années s'écoulèrent encore avant que fût érigé le 22 juin 1930 le monument à sa mémoire à l'entrée du faubourg Bourgogne. Cette cérémonie a donné lieu à la première mention de Péguy dans les *Mémoires* de l'Académie. Jacques Pelletier, qui en fut le témoin visuel, en a retracé les circonstances et le déroulement dans une communication de 1995. Une souscription nationale, complétant la contribution municipale, avait servi à financer l'opération. Outre les amis et la famille de l'écrivain, l'assistance comprenait Henry Roy et Fernand Rabier, sénateurs du Loiret, la Ville étant représentée par son maire, Eugène Turbat. Jacques Copeau et Simone Irent des extraits de l'œuvre.

Yves Avril a rendu compte pour sa part d'une autre inauguration (25 mai 1995) : celle de l'installation, à laquelle l'auteur de l'article a grandement contribué, d'un Centre Jeanne d'Arc-Charles Péguy dans les locaux de l'Université des Sciences humaines et sociales de Saint-Petersbourg. Dans ces pages sont évoquées la réception difficile de Péguy dans la Russie d'avant et d'après la Révolution ainsi que les études parues dans les *Cahiers de la quinzaine* portant sur Tolstoï, Dostoïevski et sur les diverses atteintes aux libertés commises par le régime tsariste (pogroms, massacre du "dimanche rouge", russification forcée de la Finlande...)

Les écrits de Péguy ont donné lieu à trois contributions. Georges Dalgues a rappelé en 1974 le souvenir de Louis Boitier, charron et forgeron installé dans le faubourg Bourgogne, figure typique de l'élite artisanale, incarnation de l'idéalisme républicain, que Péguy a désigné comme "[son] plus vieil ami et [son] plus ancien maître" dans la mesure où il reçut de lui les bases premières de son éducation politique. Une conférence dont on n'a malheureusement qu'un résumé sur "Péguy auteur comique" a été prononcée par le même auteur qui s'élevait contre la présentation d'un Péguy uniformément austère. La verve dans les jeux verbaux, qui se déploie dans les satires et les nombreux passages pamphlétaires, dément effectivement ce stéréotype trop souvent admis. Dans une étude technique minutieuse relative à "l'écriture poétique de la première *Jeanne d'Arc* de Charles Péguy", publiée dans les *Mémoires* de 1997, Jean-Pierre Sueur a repéré les procédés et les motifs poétiques appelés à réapparaître dans l'œuvre future : ici, rimes, rythme, métrique, syntaxe et lexique, la mise en page elle-même, si déconcertante à première vue, se conjuguent étroitement pour faire sens. Enfin, Géraldi Leroy, dans un exposé intitulé "Péguy, Orléans, l'affaire Dreyfus", a mis en évidence en 2004 la nature du dreyfusisme ardent de l'auteur de *Notre jeunesse* qui contrastait avec une opinion locale peu soucieuse de s'engager et qui s'est traduit par une polémique virulente avec le très conservateur *Journal du Loiret*.

Au total, il faut admettre que Péguy a été peu représenté dans les travaux de l'Académie d'Orléans et que le recueil des *Mémoires* ne donne qu'un aperçu très partiel de sa production pourtant abondante et variée. On constate encore une fois la pertinence du proverbe affirmant que nul n'est prophète en son pays. Cette lacune même peut et doit inciter notre institution à lui accorder dans le futur la place qui lui revient légitimement.



Le buste de Péguy à l'entrée du faubourg Bourgogne.

L'éclat d'obus de la dernière guerre a frappé à l'endroit où le poète avait reçu sa blessure mortelle © Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard



La 6e section de boulangerie au 5, rue Antoine Petit © Archives départementales du Loiret, cliché Franck Meunier



2 août 1914 : mobilisation générale et soucis domestiques

On trouve dans le registre de la Société, conservé aux Archives départementales, un alerte récit des événements sous la plume du secrétaire général, René de La Loge :

Quand les membres de la Société s'étaient séparés le 17 juillet 1914, ils espéraient bien se retrouver, comme d'habitude, après l'époque des vacances et reprendre le cours de leurs travaux le 1^{er} octobre suivant. Ils ne se doutaient pas qu'une guerre, comme on n'en avait jamais vue ni imaginée les empêcherait de se réunir avant octobre 1915 et que dans cette salle où ils discutaient des sciences, de littérature et des arts viendraient dormir tout habillés sur la paille, pendant 299 jours consécutifs (du 27 septembre 1914 au 28 juillet 1915) des soldats boulangers de l'armée territoriale. [...]

Le samedi 1^{er} août vers neuf heures du soir, au son lugubre du tocsin et du tambour, le décret de mobilisation était notifié à la population, impressionnée mais calme. [...]

Tandis que la mobilisation se faisait avec un calme, un ordre, une régularité admirables, je profitai des bonnes résolutions de la mairie à notre égard pour faire réparer le toit, remplacer la cheminée sud... Ces divers travaux ont été exécutés par un ouvrier non mobilisable avec une lenteur pleine de dignité et force échanges de réflexions sur la guerre et nos chances de succès avec ses apprentis, lui expert dans l'art de rouler la cigarette. Il en est résulté quelques distractions qui se sont traduites par le bouchage complet dans un corps de cheminée : il fallut dans la suite qu'à nos frais notre fumiste vienne desceller toute une conduite en poterie que le mortier du maçon avait transformée en colonne pleine... à la grande joie de notre concierge, qui avait failli être asphyxiée dans sa cuisine [...] et voici comment de petites causes peuvent engendrer de grands effets... la mort par asphyxie de Mme Mongendre !!!

*Les Boulangers et Campagne
à la Société des Sciences*

Le Samedi 27 août 1914, des Boulangers et Campagne viennent s'installer sur le toit de la ville de Chalon sur Marne -- La ville loge les Boulangers dans ses écoles -- à la rentrée les classes en octobre, la ville doit leur faire évacuer les écoles et les loger la nuit pendant. Dans le voisinage des Boulangers.

Les hommes de la Boulangerie et Campagne n° 55. furent désignés pour occuper la Salle de la Société des Sciences -- dans notre Immeuble dans la ville est propulsière. Ces hommes étaient antérieurement logés à l'école publique de garçons de la rue Serpente --

Le Vendredi 27 7h. 1914 nous apprenons que nous aurons à loger 24 hommes: qu'il serait mieux (sur le toit) pour éviter toute réclamation.

Le Secrétaire général et le Trésorier commandent
le déménagement à 6 h du soir : on enlève ce
La salle en séance ce qu'on en peut au bar
Encreux. Encreux : une a voter électrique et on
dépose à la salle la Commission - on retire les
des placards.
Le Samedi 26 septembre 1915 le ~~Secrétaire~~
officier d'administration, C. de la détermination, veut
prendre ses dispositions : s'occupe de ne pas
loger ailleurs les hommes, qu'il faut qu'ils
travaillent comme à leur habitude - qu'ils aillent
ils doivent repasser un moment, quel moment
devrait comme être le sage et rangé
pour de famille - à 8 heures, le Cap
midi, il met les hommes le soir
note d'inscription pour nous aider dans
le déménagement de la salle -
dit le bureau enveloppe lui-même dans
d'un nouveau linge. Les hommes
sont sculptés et dorés : on y a mis

L'immeuble de la rue Antoine Petit est évacué par la troupe fin juillet 1915. Les lieux sont dans un état épouvantable. Il faut procéder à un nettoyage à fond, car la poussière s'est accumulée, repeindre les murs, sortir les bustes de leurs gaines de protection et les tableaux des réserves, restaurer les boiseries du bureau. Il faut surtout évacuer une masse considérable de fumier du jardin et vider le conduit du puits condamné du bûcher. C'est à cette occasion que l'on y découvre des crânes et des ossements provenant probablement des dissections du Collège des chirurgiens du XVIII^e siècle.

On en profite pour faire poser dans la salle des séances un lustre et, de chaque côté du portrait du Dr. Leblanc qui orne le dessus de cheminée, des appliques fonctionnant à l'électricité. L'électricité pénètre également dans le petit bureau du rez-de-chaussée. Le maître-ouvrier électricien chargé de cette tâche étant mobilisé comme garde-voie, il vient faire l'installation à la dérochée entre deux gardes. Le logement de la gardienne ne sera refait à neuf qu'en 1929.

Le 1^{er} octobre 1915, les réunions reprennent vaillamment que vaillent, d'abord, selon un témoin, entre "quelques intrépides, venant échanger leurs impressions en fumant une cigarette", puis pour de véritables séances, avec communications. Mais ce n'est que le 17 janvier 1919, après quatre années de demi-activité, que reprennent les séances au rythme normal de deux par mois, et qu'on recommence à faire payer les cotisations, à distribuer les jetons de présence, etc.

Parmi ceux qui ont été mobilisés, quatre des membres sont morts au champ d'honneur (deux titulaires : Pierre Fougeron et Maxime Didier, et deux correspondants : l'abbé Alphonse Riguet et Philippe Papelier).

trois lampes électriques et entre les
appliques électriques les appliques en
bois sculpté et doré de la cheminée.
Le dimanche 27 septembre, la paille
est apportée : les soldats la déposent
l'après-midi dans la salle de réunion et
y font leur première nuit -
Mlle Mangenot, notre concubine, prête
un lit de fer et sa literie, qui se trouve dans
l'antichambre de la salle de séance
pour le Sergent.
Nous n'ignorons qu'il nous manque de nos braves
militaires qui nous font un minimum
de regrets de nous quitter avec regret
le 1^{er} décembre 1915 à huit heures du
matin -
Le même jour, un monsieur d'homme
équivalent (24) venait prendre la
place des pour l'autre. Ces hommes

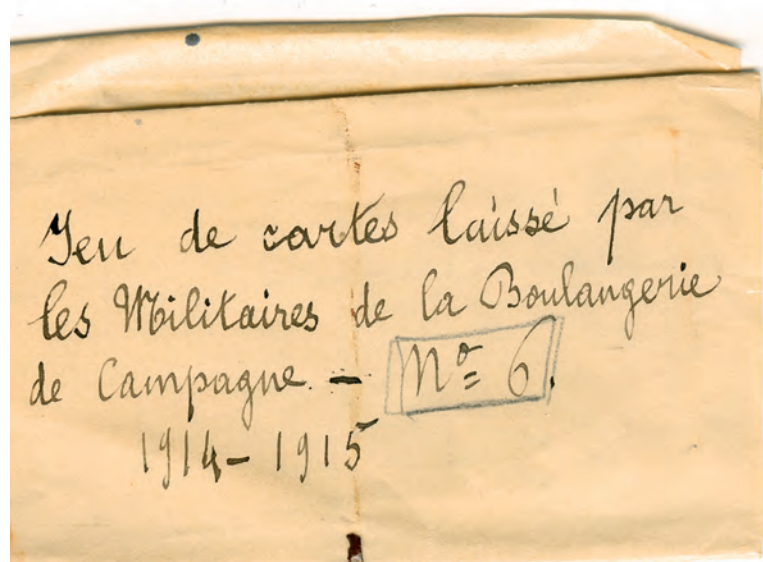
Boulangerie de Campagne N° 6

3^e section

Cantonnement de la Rue Antoine Petit N° 5

Camus	Sergent,	
Berry	caporal,	Chef de cantonnement
Guyot	- id -	
Morère	- id -	
Damanet	Soldat de 2 ^e Classe	
Volcel	- id -	
Flon	- id -	
Grignon	- id -	
Henrion	- id -	
Calmand	- id -	
Bombard	- id -	
Legent	- id -	
Ramus	- id -	
Lizanc	- id -	
Poufflant	- id -	
Becomte	- id -	
D' Hollande	- id -	
Fizon	- id -	
Curlatte	- id -	
Dubois	- id -	
Chaborel	- id -	

Forêt



*Jeu de cartes trouvé sous la paille dans la salle des séances après le départ de la section de boulangerie
© Archives départementales du Loiret, cliché Franck Meunier*

Jeanne d'Arc à l'Académie

Il eût été surprenant que l'Académie d'Orléans ne se fût pas penchée sur l'épopée de la libératrice de la ville, et sur l'énigme posée aux historiens par les miracles accompagnant sa geste. C'est ce que font nos devanciers en 1852, à l'occasion de la parution de l'*Histoire de Jeanne d'Arc* de l'abbé Barthélemy de Beauregard. Qui était, au vrai, la Pucelle ? Et de passer en revue les nombreuses opinions qui se sont exprimées à cet égard. Pour les uns, elle est une sainte "à qui ne manque que la canonisation" (lacune qui sera réparée en 1920) : c'est l'opinion de Barthélemy, naturellement approuvée par notre Académie. D'autres voient en elle "une femme ayant le génie de la guerre, dominant la foule par la puissance du charlatanisme religieux et l'exemple communicatif du courage militaire" (Machiavel), une fille soumise à la puissance du magnétisme et douée d'une seconde vue lui permettant de lire dans l'avenir. Jules Michelet admet son inspiration religieuse, tout en récusant les miracles, et en fait un instrument de la Cour.

Il est rendu compte également de diverses élucubrations relatives au personnage de la Pucelle, et dont plusieurs s'expriment encore de nos jours. Certains osent affirmer que Jeanne d'Arc n'a pas existé, ou du moins, qu'elle n'a pas été brûlée à Rouen. Elle s'est mariée en 1436 à Robert des Armoises, gentilhomme lorrain, et en a eu des enfants. Elle s'est présentée en 1439 à Orléans où elle a été "accueillie et généreusement gratifiée par le conseil de la ville. Elle a été reconnue par ses deux frères comme étant la Pucelle, frères qu'elle a pu tromper...". Autre thèse, celle d'un certain Caze qui la présente comme une princesse née du commerce incestueux de Louis, duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, avec la reine Isabeau de Bavière, sa belle-sœur, ce qui fait par conséquent de Jeanne la soeur de Charles VII... La moins étonnante de ces inventions n'est pas celle qui voudrait que Jeanne ait été la fille de nobles italiens, chassés de Bologne par une révolution, exilés en France sous de faux noms, la mère de la Pucelle étant appelée "Romée" parce qu'elle avait fait le pèlerinage de Rome ! L'Académie n'a pas de peine à réfuter de telles opinions "qui ne sont appuyées que sur des conjectures sans probabilité".

L'Académie s'intéresse encore au long poème intitulé *Joan of Arc* du poète anglais Robert Southey (1774-1843), poème paru en 1795, alors que son auteur n'avait que 21 ans. Paradoxe : l'auteur va célébrer celle qui a vaincu l'Angleterre ! Shakespeare avait fait de Jeanne d'Arc une sorcière, Southey s'interroge : qui était-elle ? et répond qu'il n'en sait rien ! Il n'admet pas l'intervention divine, et avoue cependant que, sans cette intervention, plusieurs faits avérés demeurent inexplicables. Ce doute nuit à la force de son poème qui, plutôt qu'une véritable épopée, n'est qu'une légende versifiée.

L'Académie évoque encore le destin d'Isabelle Romée (la vraie !) qui, devenue veuve et n'ayant plus d'attaches à Domrémy, est venue s'installer avec son fils Pierre du Lys à Baugneux, près d'Orléans, sur un domaine appartenant au chapitre de Sainte-Croix. Au cours des années suivantes, Isabelle eut à cœur de participer activement aux enquêtes devant aboutir à la réhabilitation de sa fille.

Enfin, le chanoine Chenesseau communique à l'Académie les "lettres de Rome" qu'il a reçues en 1920 du vicomte d'Illiers, présent dans la capitale italienne lors du rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et de la cérémonie de canonisation de Jeanne d'Arc. Cela nous vaut une relation très vivante de cette cérémonie, relation qui commence ainsi :

Faites appel, mon ami, à toute votre patience : vous allez assister à une canonisation, c'est-à-dire que, pendant six heures, vous n'allez bouger de votre tribune que pour vous dégourdir un peu les jambes dans les basses nef ou pour prendre un cinzano à la buvette des gardes-nobles.

Suit la description de l'église Saint-Pierre, magnifiquement décorée, de la foule innombrable, des hallebardiers, des 300 évêques... À l'issue de la canonisation, "fort longue et monotone", et de la messe qui suit, l'auteur de la lettre ne peut cacher son émotion :

Une foule de pensées vint m'assaillir. Je revis le passé : Orléans délivré, les bourgeois dont le sang coule dans mes veines acclamant la jeune héroïne ; je songeai à la messe célébrée le 8 mai 1429 devant la porte Renard et dont celle-ci n'était qu'une lointaine répétition.



La statue de Jeanne d'Arc par Marie d'Orléans à l'Hôtel Grosloir. Gravure de Charles Pensée © Archives départementales du Loiret

Quelques notes de musique

Au cours des deux siècles passés, la musique n'a sans doute pas figuré parmi les préoccupations premières de l'Académie. La littérature, les arts plastiques ont plus souvent sollicité l'attention de ses membres. Pour autant, la musique tient, dans les recueils de ses mémoires, une place non négligeable. Une trentaine de communications lui ont été consacrées, certaines fort développées. Elles ont pour objet, d'abord, l'œuvre de grands compositeurs, depuis J.-S. Bach jusqu'à Debussy et Chostakovitch. On y trouve aussi des vues sur la théorie musicale, sur les instruments de musique, sur les interprètes, sur la diffusion de la musique à l'époque moderne. Plusieurs communications portent sur l'évolution du langage musical, et sur certaines techniques de composition. Enfin, deux études ont été spécialement consacrées, l'une, à la musique dans l'œuvre de Walter Scott, l'autre, aux œuvres musicales inspirées par Jeanne d'Arc.

On trouve naturellement des communications, une douzaine, qui concernent ce qu'il est convenu d'appeler les grands compositeurs. Dans l'ensemble elles sont plutôt récentes (fin du XX^e et début du XXI^e siècles). On relève les noms de Bach (1985), Mozart (1991 et 2006), Beethoven (1965 et 1991), Berlioz (2003 et 2006), Schumann (1952), Franck (1993), Bizet (1925), le seul à avoir bénéficié d'une rapide reconnaissance de la part de cette Académie, avec Albeniz (1952). Debussy, lui, a attendu l'année 2002 pour en avoir les honneurs. Chostakovitch attendra moins longtemps, puisqu'il fera au cours de cette année 2009 l'objet d'une communication (*Le Cas Chostakovitch*).

On peut seulement s'étonner, dans une académie si française, et si proche de Paris, de ne trouver trace, sauf par allusions, des noms de Gabriel Fauré, Henri Duparc, Vincent d'Indy, Reynaldo Hahn, Francis Poulenc, Arthur Honegger, Henri Dutilleul ou Olivier Messiaen... Deux communications, plus prospectives, s'interrogent sur le devenir musical : "L'évolution moderne du langage musical" (1911) et "La Musique du XXI^e siècle : un retour au Moyen-Âge ?" (2005).

La communication la plus ancienne date de 1888. Elle est de l'Abbé Desnoyers et porte sur quatre instruments de musique autrefois utilisés dans les églises : le *serpent*, le *forveil*, l'*ophicléide* et le *porte-voix*...

On retiendra deux communications sur la chanson populaire en 1969 et 2000 ("La chanson populaire dans l'Orléanais et le Val de Loire") et sur la chanson d'auteur ("Gaston Couté, poète beauceron, chansonnier montmartrois", 2005). Une autre s'intéresse à Charles Trenet (2001).

Enfin on ne s'étonnera pas de trouver dans les *Annales* de l'Académie d'Orléans des travaux sur Jeanne d'Arc, inspiratrice d'œuvres musicales. En 1894 Émile Huet donne à ses collègues une communication de 150 pages, recensant de façon exhaustive les hymnes, chansons et ouvrages lyriques inspirés par la Pucelle. Il n'en trouve pas moins de trois cents ! On y apprend par exemple que trois ans après la prise d'Orléans, en 1432 donc, est fixé le cérémonial de la première "procession religieuse, civile et militaire pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans". Ce cérémonial comporte le chant de plusieurs motets, dont malheureusement ne subsiste que le texte. En 1483 un motet spécial est composé par Eloy d'Amerval, maître des enfants de chœur de Sainte-Croix, qui reçoit quatre écus d'or pour ce premier hommage musical rendu à Jeanne d'Arc. La musique en était certainement écrite en plain-chant. Le *Mistère du siège d'Orléans*, immense poème de plus de 20 000 vers, datant d'une époque très peu postérieure au siège lui-même, est coupé d'intermèdes musicaux ainsi mentionnés dans le manuscrit : "Ici il y a pose", avec indication des instruments : "pose de trompettes", "pose de clairons", "pose de ménestriers", "pose d'orgues". Une seule fois, il est fait mention d'une mélodie chantée : "Trompettes et grant *sileté*", ce dernier mot signifiant "chant" ou "antienne".

Après ces rares traces d'une musique consacrée à Jeanne d'Arc au XV^e siècle, c'est le silence presque absolu... pendant trois siècles entiers ! Notons au XVIII^e siècle une "pantomime héroïque" en trois actes intitulée *Le Programme du fameux siège d'Orléans*, et représentée le 5 juin 1778 devant Louis XVI et Marie-Antoinette à Marly, et une "comédie en trois actes et en vers mêlée d'ariettes", *Jeanne d'Arc à Orléans*, véritable opéra-comique dû à Desforges pour les paroles et, pour la musique, à Rodolphe Kreutzer, professeur de violon au Conservatoire, dédicataire de la célèbre *Sonate à Kreutzer* de Beethoven. Cette œuvre, où la Dugazon tenait le rôle de Jeanne, fut créée au Théâtre des Italiens le 10 mai 1790 et connut un certain succès. À la même époque révolutionnaire, et à l'étranger, Jeanne d'Arc inspirait deux œuvres fort différentes. En 1795, le théâtre de Covent Garden donnait une pantomime à la fin de laquelle paraissait des diables qui emportaient Jeanne en enfer ! Ce dénouement ayant été sifflé, les diables furent remplacés dès le lendemain par des anges qui emportèrent l'héroïne au ciel, pour la plus grande satisfaction du public qui applaudit à tout rompre. En 1797, c'est le Grand-Théâtre de Venise qui donnait *Giovanna d'Arco o la Pucelle d'Orléans*, grand opéra en 4 actes de Sografi, musique d'Andreozzi.

Au XIX^e siècle, au contraire, on assiste à une floraison d'œuvres où le meilleur côtoie le pire. On retiendra surtout la *Giovanna d'Arco* de Verdi composée en 1845 quand il avait 31 ans, et une pratique orléanaise incitant à la création : la célébration du 8 mai est l'occasion de créer, presque chaque année, une cantate, un hymne, un cantique. Par exemple en 1875 on trouve un *Carmen in festo liberationis urbis Aurelianorum*, œuvre toute vibrante de patriotisme après la défaite de 1870, ou en 1876, au contraire, une complainte populaire en vingt-cinq couplets. Gounod a lui aussi composé une *Jeanne d'Arc* créée en 1873, et Tchaïkovski une *Orléanskaïa Dieva* ("La Jeune Fille d'Orléans"), ouvrage en 4 actes et 6 tableaux créé à Saint-Petersbourg en 1879, dont "la musique des airs, scènes et duos est d'une tournure mélodique fort riche, traitée dans un style qui rappelle la manière italienne de Verdi".

Tel est, pour l'essentiel, ce que pouvait écrire un académicien en 1892 sur la musique inspirée par Jeanne d'Arc. Son étude mériterait d'être complétée par la mention des œuvres portant sur le même sujet et qui ont vu le jour depuis, parmi lesquelles on citera, dans des genres et des dimensions très différents : "*À l'Étendard*", hymne patriotique qui est chanté chaque année le 7 mai au soir sur le parvis de la cathédrale, composé par Marcel Laurent, maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans, sur des paroles de l'abbé Vié, vicaire général d'Orléans ; l'oratorio dramatique *Jeanne au bûcher*, paroles de Paul Claudel, musique d'Arthur Honegger, dont la première représentation en France eut lieu le 6 mai 1939 au théâtre d'Orléans, et, plus proche de nous, la cantate *Johanneta*, composée par un académicien, Claude-Henry Joubert, pour voix de basse, chœur de femmes à 3 voix et flûte, sur des textes tirés principalement du procès en condamnation de Jeanne d'Arc, cantate donnée en première audition au temple protestant d'Orléans le 6 avril 2005.

Tel est le "bilan" (si l'on peut employer une expression comptable en pareille matière) des travaux de l'Académie portant sur la musique en général, ou sur tel point particulier de l'histoire de la musique ou de l'art musical. On voit que ce bilan n'est pas mince, et que les académiciens d'Orléans ont fait preuve, au cours des deux premiers siècles d'existence de l'institution, d'un réel intérêt pour le sujet et d'une vraie connaissance de la matière. On peut, sans grand risque d'erreur, présager qu'il continuera d'en être ainsi.



La Cantate À l'Étendard, sans laquelle les Fêtes de Jeanne d'Arc ne seraient pas les Fêtes de Jeanne d'Arc © Cliché Benoît Voisin.

D'une guerre à l'autre

Tout de suite après la guerre, on se rend compte que les conditions économiques ont changé. La cotisation passe de 25 à 30 francs pour les membres titulaires, à 10 francs pour les membres correspondants. En 1920 la *Société* ouvre un compte en banque. Le président insiste sur l'augmentation "désordonnée" des prix de l'imprimerie, augmentation qui, dit-il, empêchera la Société de faire éditer chaque année, comme autrefois, un volume de ses *Mémoires*. Les travaux dont l'impression sera votée paraîtront donc au fur et à mesure des possibilités, dans l'ordre de date des votes.

En 1920 le préfet demande à la *Société* de s'intéresser aux travaux d'une Commission départementale destinée à établir un plan de conservation des agglomérations présentant un intérêt artistique, historique ou pittoresque. Il est décidé que le président assistera à la prochaine réunion de cette commission. La même année, le directeur des Beaux-Arts demande le concours des sociétés savantes orléanaises pour établir l'inventaire des édifices du département qui devraient être classés.

Par ailleurs, la *Société* est toujours sollicitée par divers organismes ou autorités. En 1928, la Chambre de commerce d'Orléans lui demande de collaborer à un ouvrage sur Jeanne d'Arc, qui serait publié en 1929, à l'occasion du cinquième centenaire de la délivrance d'Orléans. L'année suivante le maire d'Orléans invite la *Société* à lui faire connaître son avis sur le concours littéraire ouvert à la même occasion et à désigner deux de ses membres pour faire partie du jury. La *Société* désigne MM. Fauchon et Charpentier. D'autre part, le comte Gaston d'Illiers est désigné par l'assemblée pour faire partie du jury du concours des façades et étalages.

En 1930 à la demande du préfet, et en application de la loi récente du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites, la *Société* envoie un délégué à la commission départementale nouvellement créée.

En 1933 le président accepte de représenter la *Société* à la commission préparatoire du Congrès des écrivains, qui se tiendra à Orléans en 1934. Il accepte également, répondant à une demande du proviseur du lycée, de faire partie du comité qui préparera le centenaire de la naissance du grand helléniste Anatole Bailly, ancien membre de la *Société*.

En 1936 on se préoccupe de la sauvegarde du patrimoine national. La *Société* signe une pétition lancée par le Comité pour la défense du classement des monuments historiques, au sujet de la cession à l'Amérique de la chapelle de Saint-Hubert, à Chauvirey-le-Châtel, en Haute-Saône, cession faite à titre de reconnaissance pour l'aide apportée par M. Rockefeller à l'État français pour la conservation de son patrimoine artistique ! Cette chapelle avait été d'abord classée, puis déclassée. Le Comité a estimé cette cession inopportune et a sollicité l'appui de toutes les sociétés savantes de France pour adresser aux pouvoirs publics une protestation motivée.

En 1937 la *Société* participe par l'entremise de plusieurs de ses membres, aux travaux du Comité départemental de préparation à l'Exposition de 1937. La même année, elle est invitée à participer au 13^e congrès des écrivains de France, qui se tiendra à Rouen en juillet. Maurice Genevoix, qui fait partie du comité permanent de ce congrès, est désigné pour la représenter.

Maurice Genevoix (1890-1980)

De Maurice Genevoix, on retient surtout ses romans “ de terroir ” comme *Raboliot* ou *La Dernière Harde*, ou encore ses cinq volumes de souvenirs réunis sous le titre de *Ceux de 14*, bouleversant témoignage d’un poilu de la Grande Guerre. Il est souvent présenté comme écrivain réaliste, soucieux de témoigner. C’est faire bon marché d’une œuvre abondante et riche, qui vagabonde aussi bien à travers les plaines et forêts canadiennes ou les savanes africaines que le long des rives de la Loire ou en Sologne. C’est aussi ignorer la dimension poétique de l’écriture de Genevoix et la portée universelle de ses thèmes de prédilection : l’amitié, la fidélité et l’enracinement, la mort ou le destin.

Marqué très jeune par la mort de sa mère alors qu’il avait douze ans, puis par l’expérience des tranchées (il gardera à vie dans sa chair la trace des graves blessures reçues aux Éparges en 1915), il refuse, à son retour à l’École Normale Supérieure, de reprendre les études qui le mèneraient logiquement à une carrière d’enseignant et préfère se consacrer à l’écriture.

Le prix Goncourt décerné en 1925 à *Raboliot* lui permet d’acheter en 1927 aux Vernelles, près de Saint-Denis-de-l’Hôtel et non loin du Châteauneuf-sur-Loire de son enfance, une “ vieille maison rêveuse, pleine de mémoire et souriant à ses secrets ”. Il y composera la majeure partie de son œuvre, puisant fréquemment son inspiration dans ses souvenirs d’enfance et dans la vue de la Loire qui passe sous ses fenêtres. Il viendra s’y retirer après avoir exercé avec conscience et brio les fonctions de Secrétaire perpétuel de l’Académie française pendant seize ans, de 1958 à 1974.

L’Académie d’Orléans, dont il était devenu membre en 1934 et qu’il avait représentée au 33^e Congrès des Écrivains de France à Rouen en juillet 1937, s’honore de l’avoir compté parmi ses membres. Sa présence s’y fait encore sentir par le souvenir très vif qu’ont encore de lui certains membres.



Autoportrait © Madame Maurice Genevoix. Archives départementales du Loiret, cliché Franck Meunier

La deuxième guerre mondiale et l'Académie

Et c'est de nouveau la guerre. Le 19 octobre 1939, dans sa séance de rentrée, la *Société*, privée de plusieurs de ses membres par la mobilisation, décide de modifier temporairement certains de ses usages "pour adapter son fonctionnement aux difficultés du temps de guerre". À partir de cette date et jusqu'en 1945, les séances, de bimensuelles qu'elles étaient, deviennent mensuelles. Les procès-verbaux ne contiennent à peu près rien sur la vie de la *Société*, si ce n'est les souhaits de bienvenue du président aux nouveaux membres, et les résumés des communications.

Le 15 novembre 1940, le président communique à la section d'Agriculture une circulaire préfectorale relative à la mise en culture des terres abandonnées. C'est l'époque du "retour à la terre", l'on note un regain d'intérêt pour la mise en valeur de la Sologne.

Indications de service.
Extrait indicatif

Modèle n° 3.

Timbre à date.
LEANS-CENTRAL
* 31 39
LOIRET

TÉLÉGRAMME OFFICIEL.

(1) Adresse du destinataire.
Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maire de la commune d(1) *Beaumont*

Texte du télégramme.

Ordre de mobilisation.

Le premier jour de la mobilisation est le *2 septembre 1939* *Le Mans*

AVIS IMPORTANT.

Dès la réception du présent télégramme, le Maire de la commune, ou son représentant, fait prévenir les habitants par tous les moyens en son pouvoir; il invite les hommes placés dans la position de disponibilité et dans les réserves à se tenir prêts à partir, mais à ne se mettre en route qu'après avoir pris connaissance des affiches de mobilisation que la gendarmerie doit faire placarder dans la commune.

OBSERVATION. — Le modèle n° 3 est exclusivement destiné aux maires des communes et aux représentants de la municipalité (adjoint, conseiller municipal ou, à défaut, habitant notable), résidant dans les hameaux importants.

Guerre. — 2557-435-J. 32383-33. [25484]

C'est également l'époque de la politique en faveur de la famille. Le 17 novembre 1941 par lettre du commissaire général à la Famille, le président, le D^r Courgeon, est prié de bien vouloir "s'intéresser personnellement, et avec l'autorité qu'il tient de sa compagnie, à la campagne d'opinion entreprise en faveur de la Famille française sur l'ordre du chef de l'État". Le 21 mai 1943 encore, le commissaire général à la Famille demandera à la *Société* d'appuyer de l'influence dont elle dispose l'œuvre nationale qu'il dirige.

16 janvier 1942 : le président rend compte du mandat qu'il exerce comme représentant de la *Société* à la commission départementale des monuments naturels et des sites. Cette dernière, réunie d'urgence à la préfecture, a proposé que soit classé comme site l'ensemble de la propriété du Couasnon, à Olivet. Cette proposition devant interrompre, pendant la durée de l'instance, les tentatives précipitées de mutilations irréparables, il est permis d'espérer qu'elle n'est pas arrivée trop tard.

Partout où ils le peuvent, les Allemands récupèrent le bronze de nos monuments pour les besoins de leur armement. Le 20 février 1942, à propos du déboulonnage de la statue de Pothier, le D^r Courgeon fait remarquer que la *Société* possède, dans une niche de son escalier, un buste (heureusement en plâtre !) du célèbre jurisconsulte. Le 20 mars, en guise de dernier adieu à la statue de Pothier, il rappelle que l'idée d'ériger ce monument et l'initiative d'une souscription nationale ont eu leur origine dans notre Société.

7 août 1942 : le président donne connaissance d'une circulaire de l'association dénommée "les Amis de la Belle France", qui aimait l'idée d'unir par un lien permanent tous les groupements s'intéressant à la sauvegarde ou à la mise en valeur des beautés naturelles et du patrimoine artistique de notre pays. Il ne s'agit encore là que du recensement préalable des bonnes volontés et des compétences disposées à former une fédération en vue d'une activité concertée.

17 septembre 1943 : le préfet du Loiret désigne le D^r Courgeon, président, et Louis d'Illiers, membre titulaire, pour faire partie de la sous-commission de la Reconstruction, chargée d'examiner le projet d'urbanisme de la région d'Orléans. Ainsi représentée, la Société pourra intervenir dans l'orientation et la coordination de ces études.

17 mars 1944 : lettre du préfet qui demande de lui signaler les plantations d'arbres qu'il convient de protéger comme "sites" appartenant au patrimoine artistique du Loiret et d'exempter, à ce titre, des réquisitions de bois.

En 1944 également, un membre de la section des Sciences donne de larges aperçus sur les résultats curieux des travaux de la physico-chimie contemporaine. (Ces recherches d'*ersatz* ont été poussées très loin par les Allemands, pour les besoins de la guerre.) Au point de vue pratique, leurs applications ont permis d'obtenir soit des produits jouissant de nouvelles propriétés, soit des produits de remplacement très appréciés dans les circonstances actuelles. C'est grâce à ces recherches scientifiques que nous avons pu faire face, par des créations synthétiques, à la pénurie de matières premières naturelles, d'où une véritable révolution dans les industries des carburants, des matières plastiques, des corps gras, des textiles, du caoutchouc, des peintures et vernis.

1940 : Orléans brûle



© Archives départementales du Loiret

La ville d'Orléans a subi des dégâts considérables au cours de la deuxième guerre mondiale.

C'est dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 juin 1940 que des bombes tombent sur un immeuble situé vers le milieu de la rue Bannier. Un incendie se déclare et le feu se développe très rapidement car la presque totalité des services publics ont quitté la ville devant l'avance de l'armée allemande. Les Allemands arrivent dans la journée du dimanche 16 juin pour découvrir une ville en flamme. Ils laissent l'incendie se propager. Il ne sera maîtrisé que le 27 juin grâce à l'intervention d'un détachement de pompiers de Paris qu'un industriel orléanais, Germain Maure, est allé chercher à la capitale et a ramené le 25 juin. Tout le centre de la ville est sinistré : 17 hectares (sur 130 ha à l'intérieur des mails) et 1270 immeubles sont en ruine. Les deux ponts routiers sont inutilisables : une arche du pont Royal a sauté et le pont Joffre, à l'ouest, est complètement détruit.

Outre les dégâts incalculables infligés au riche patrimoine architectural de la ville, des trésors d'art ont disparu dans la tourmente, mais pas forcément sous les bombes : des tableaux de Rubens, une superbe "Vierge à la sphère" de Van Dyck, une étrange "Vue de Rome" de Sanredam, un "Boulevard Saint-Denis" de Manet, des peintures flamandes et hollandaises, des toiles italiennes du XVI^e et XVII^e, des toiles françaises du XVIII^e et XIX^e, la collection Paul Fourché, qui était une des plus importantes collections privées des musées de province, donnée au musée par ce richissime négociant bordelais, originaire d'Orléans.

Comme le demande Éric Moinet, alors Conservateur du Musée des Beaux-Arts, dans une communication en 1995 :

Que s'est-il passé entre le 14 et le 25 juin 1940 ? Tous les témoignages s'accordent pour rapporter que la rue de la Hallebarde n'est touchée que tard par l'incendie qui se propage de maison en maison. Les témoignages rapportent qu'il y aurait eu acte de pillage comme ce fut le cas pour des immeubles voisins de cette rue. Toutes ces œuvres ne semblent donc pas avoir disparu dans l'incendie tardif consécutif au bombardement. Y a-t-il eu pillage de l'occupant, de civils incontrôlés dans la ville évacuée ?

Des bruits ont circulé, dans l'après guerre. Quelques tableaux provenant de la collection Fourché se seraient trouvés sur le marché de l'art ; des doutes, même dans l'esprit des Orléanais, subsistent sur le sort de cette collection située dans un hôtel particulier plus exposé que les autres musées par sa situation le long d'une rue passante sans autre protection que des volets que les photographies prises vers le 25 juin 1940 montrent ouverts.

L'incendie qui sévit dans le centre d'Orléans à la suite du bombardement ravage également l'église Saint-Paul. Ce vaste édifice dont la construction remonte au XII^e siècle devient en quelques heures un amas de décombres, à l'exception de la chapelle Notre-Dame-des-Miracles dans laquelle se trouve une statue vénérée de la Vierge. À la surprise admirative des Orléanais, la chapelle est pratiquement intacte au milieu des ruines et peut continuer à recevoir les fidèles. Lorsque seront élaborés les plans de remise en état de la ville après la guerre, il sera finalement décidé, après une longue période de tergiversations, de ne pas reconstruire l'église Saint-Paul, mais, en revanche, de restaurer et d'agrandir la chapelle. La bénédiction du nouveau sanctuaire marial a lieu le 16 octobre 1966. Depuis 1972, sa façade côté place du Cheval rouge est ornée d'un retable intitulé *Jeanne d'Arc en prière aux pieds de la Vierge à l'enfant*, œuvre de Jeanne Champilou, qui rappelle brièvement aux passants ces événements.



© Cliché Henri Dransard

1944 : Orléans bombardé, Orléans meurtri, Orléans libéré...

Les 20 et 23 mai 1944, deux très violents bombardements américains anéantissent la gare des Aubrais, en faisant de très nombreuses victimes. Quelques "éclaboussures" atteignent également le centre ville : place du Martroi, rue de la République, rue Royale ainsi que les tours de la cathédrale. Le 8 juin, deux jours après le débarquement de Normandie, un bombardement aérien détruit dix des quinze arches du pont de chemin de fer. Les Américains libèrent Orléans le 16 août 1944. Les Allemands font alors sauter les trois arches sud du pont Royal, coupant ainsi toutes relations entre les deux rives de la Loire.



© Clichés Roger Burgevin



La Cathédrale bombardée © Archives départementales du Loiret



Le déblaiement des décombres © Cliché Roger Burgevin

La place du Martroi © Cliché Archives départementales du Loiret



L'arrivée des Américains. Les prisonniers allemands © Roger Burgevin



Place Gambetta © Cliché Roger Burgevin

La reconstruction

Les travaux de déblaiement ont été entrepris très peu de temps après l'armistice et les 200 000 m³ de gravats ont été utilisés, notamment, pour élargir les quais St Laurent et Madeleine.

Pendant la période de l'occupation allemande, on a commencé à travailler sur des projets de reconstruction de la ville, mais ce n'est qu'après la Libération que les projets définitifs ont été affinés. Quelques modifications ont été apportées au plan de la ville : la plus visible a été la prolongation de la rue Jeanne d'Arc, qui s'arrêtait à la rue Royale, et la création de la place de Gaulle.

Les travaux de reconstruction ont commencé en 1948 : symboliquement, le premier immeuble reconstruit se situe au coin de la rue Bannier et de celle du Colombier, presque à l'endroit exact où les premières bombes étaient tombées en 1940.



*Rue Bannier 1941
© Archives départementales du Loiret*



*Le premier immeuble reconstruit, à l'angle des rues Bannier et Colombier
© Henri Dransard*

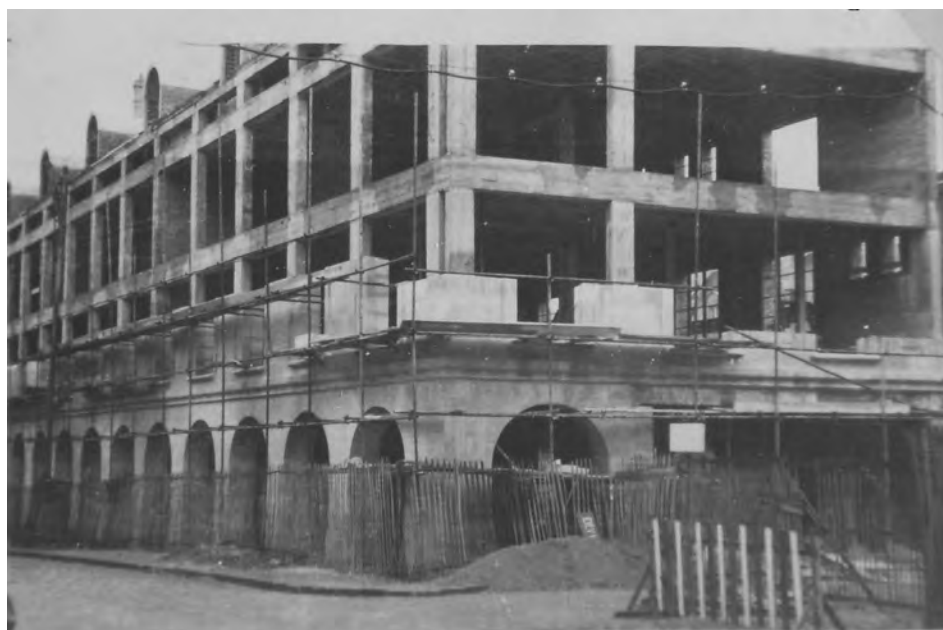
La reconstruction du centre ville a été pratiquement terminée à la fin des années 50. Cet énorme chantier a vu la mise en œuvre de procédés techniques innovants avec l'utilisation d'éléments standardisés et préfabriqués.

L'aspect le plus spectaculaire du projet a été la mise sous arcades des trottoirs de la rue Royale. Ce projet permettait d'élargir la chaussée tout en maintenant, et mettant en valeur, l'ordonnance architecturale des façades et des arcades dessinées par Jean Hupeau et imposées lors de la construction de la rue entre 1750 et 1770. A l'origine, les arcades n'étaient pas visibles car elles étaient masquées par les devantures des commerces.



La reconstruction © Henri Dransard

La réalisation de ce projet fut assez facile dans la partie à reconstruire, environ les deux tiers de la rue, coté nord. Vers le milieu des années 50, cette partie de la rue présentait son nouvel aspect. Mais les travaux à effectuer dans les parties non sinistrées se révélèrent très difficiles et très onéreux. Il fallait en effet, pour tous les magasins, retrouver dans les arrières les mètres carrés commerciaux supprimés en façade et refaire entièrement vitrines et aménagements intérieurs. Ce n'est que tout à fait à la fin des années 60 que la rue Royale prendra définitivement l'aspect très réussi qu'on lui connaît aujourd'hui.



La reconstruction de la rue Royale © Henri Dransard



La rue Royale avant © Archives départementales du Loiret



La rue Royale, aujourd'hui © Henri Dransard

La paix revenue allait offrir à Orléans l'occasion d'un essor considérable, qui lui a fait retrouver une vitalité oubliée depuis le XVIII^e siècle, son "siècle d'or".

Un effet de la présence des Américains à Orléans : naissance d'un club culturel féminin

Orléans était devenu en décembre 1950 le siège du quartier général de la COM Z, ligne de communication qui reliait les ports de l'Atlantique aux troupes d'occupation en RFA. Vont alors s'installer dans notre ville des militaires et des civils américains, certains avec leurs familles ; ils seront de 5 000 à 12 000 en 1966, année précédant leur départ consécutif au retrait de la France de l'OTAN.

Les relations entre les deux communautés françaises et américaines se bornent le plus souvent à une cohabitation limitée par une différence de niveau de vie et de culture. Cependant, il existe des cas de rapprochement. Quelques enfants américains sont inscrits dans les écoles et les parents sympathisent. Des mariages mixtes sont célébrés. L'orchestre de la 76^e armée donne des concerts, participe aux fêtes johanniques. Les autorités américaines organisent des opérations "portes ouvertes" de leurs installations et accueillent un public plus restreint au château de la Motte. C'est ainsi que s'établissent des relations amicales entre Américaines et Françaises et qu'apparaît l'idée de rencontres régulières leur permettant de mieux s'apprécier.

Germaine Lepage et Jacqueline Baron, épouse d'un membre correspondant de notre compagnie, qui parlent anglais toutes les deux, prennent des contacts des deux côtés et "le club franco-américain" voit le jour au cours de l'année 1957. On se réunit pour converser, en anglais en principe, partager des repas, échanger des recettes et aussi pour le plaisir d'être ensemble. Des amitiés se forment qui résisteront à l'éloignement et à l'usure du temps.

À l'heure du départ, les Orléanaises se retrouvent confrontées à un vide. Comment le combler ? Mmes Lepage et Baron trouvent une solution auprès d'amies de Fontainebleau qui, dans des conditions voisines, viennent de s'affilier au *Lyceum Club*, association féminine internationale à vocation amicale et culturelle créée à Londres en 1904. En 1967, le *Club franco-américain* devient le *Club féminin d'Orléans-Lyceum*, que présidera un temps Jacqueline Suttin, puis en 1999 le *Lyceum club international d'Orléans*, en conservant sa spécificité féminine. Il a célébré en 2007 son quarantième anniversaire.

Ceci aura un effet sur la *Société*. Après l'élection en 1954, près d'un siècle après Esther Sezzi, de Simone Brunet-Desquesnes. Certaines des premières femmes à y entrer, Anne-Marie Banquels de Marque, Alice Pujos de Font, Jacqueline Suttin, seront justement issues de ce club. Elles participeront activement à la vie de la *Société*, soit par des communications, soit, comme Anne-Marie Banquels de Marque, en devenant secrétaire générale, puis présidente de la section Belles-Lettres et Arts, ou encore comme Jacqueline Suttin, portée à la présidence lors de la métamorphose en Académie en 1997.

Au total, une vingtaine de femmes auront siégé à l'Académie en deux siècles (deux d'entre elles n'ayant fait qu'une apparition avant d'en démissionner). La question est souvent posée par le public, lors des Journées du Patrimoine, de savoir pourquoi il n'y en a pas davantage. L'Académie refuse toute parité démagogique et artificielle ; elle est prête à accueillir tous les talents, qu'ils soient le fait d'hommes ou de femmes, sans quotas ni pourcentages. Force est cependant de constater que les femmes sont peu nombreuses à poser leur candidature. Peut-être est-ce l'aspect "club" qui les rebute, l'heure des séances ou leur rituel ? Nul n'est capable de le dire. Elles se retrouvent heureusement en majorité dans la *Société des Amis de l'Académie* fondée en 2005 et participent ainsi, même indirectement, à la vie de l'Académie.



Le château de Mézières-lès-Cléry
Propriété de Mme Rosanne de Larnage, membre-fondateur du club franco-américain et du Lyceum-club d'Orléans, il a été le cadre de nombreuses manifestations organisées par le Lyceum-club.



Les gloires de l'Académie sous la Quatrième République

Louis-Joseph Soulas (1905-1954)

Talent précoce, remarqué pour son sens du dessin, Louis-Joseph Soulas, fils d'une famille d'agriculteurs beaucerons, entra à l'école Estienne à 13 ans pour y apprendre la gravure et produisit dès l'âge de 18 ans ses premiers bois gravés pour illustrer *Le Gardien du feu* d'Anatole Le Braz.

Au cours de son service militaire, il fit la connaissance du graveur André Jacquemin et passa peu après à la gravure sur cuivre, qu'il travaille au burin, participant à la fondation du mouvement de *La Jeune Gravure contemporaine* et voyant très vite son talent reconnu en devenant membre de la Société des Peintres-graveurs français, du Salon d'Automne, du Salon des Indépendants et autres groupes prestigieux.

Grand prix du Ministère des Affaires étrangères en 1933 et Grand prix de la Gravure à l'Exposition internationale de Varsovie en 1934, il acquiert une renommée internationale et accroche ses œuvres dans de nombreux musées. En 1938, il reçoit le prix de la Jeune Gravure et représente la gravure française à la Biennale de Venise.

Il vient d'être nommé directeur de l'École des Beaux-Arts d'Orléans, fondée jadis par Desfriches, lorsqu'il est mobilisé et fait prisonnier. Il sera libéré en 1941.

En 1946, 1948 et 1952, il est membre du jury pour l'attribution du prix de Rome de gravure. Il a entre-temps été élu en 1947 à l'Académie d'Orléans.

Il meurt prématurément en 1954 lors d'un déplacement à Paris, mais sa renommée n'a cessé de grandir avec l'admiration pour ses œuvres qui savent rendre l'âme secrète et vibrante de la Beauce.

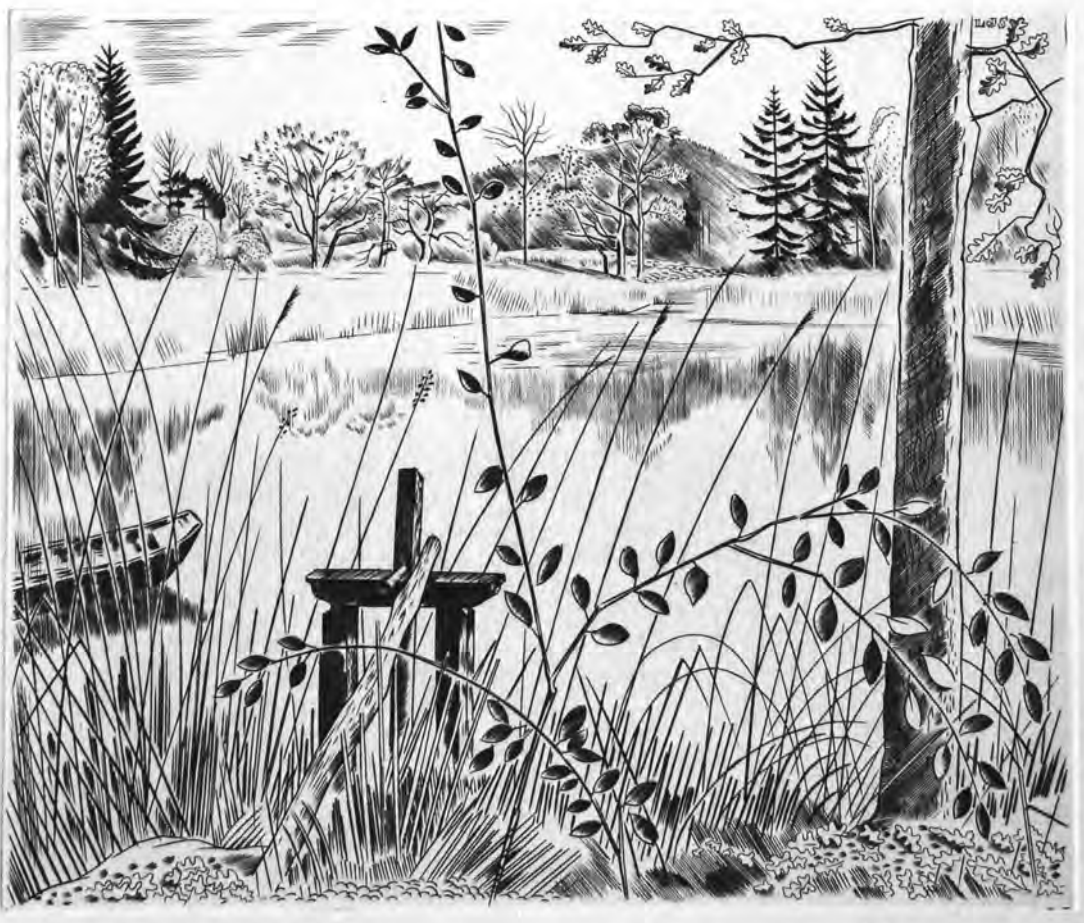


Louis-Joseph Soulas en train de graver © André Soulas, cliché Roger Burgevin



Entrée de village, bois gravé © André Soulas, cliché Archives départementales du Loiret

Louis Joseph Soulas



L'Éillard © André Soulas, cliché Roger Burgevin

Georges Bataille (1897-1962)

Décrit par Michel Foucault dans la préface à l'édition de ses œuvres dans la bibliothèque de la Pléiade comme "un des écrivains les plus importants de son siècle", Georges Bataille avait une œuvre considérable à son actif lorsqu'il fut nommé en 1951 conservateur en chef de la Bibliothèque municipale d'Orléans et devint ensuite membre de la *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts*.



© Bibliothèque municipale d'Orléans,
cliché Gérard Hocmard

Diplômé de l'École des Chartes, son chemin avait croisé celui d'André Masson et de Bergson avant que la découverte de l'œuvre de Nietzsche, celle des écrits de Freud et surtout la passion du spectacle cruel et sensuel à la fois offert par la corrida ne façonnent une sensibilité déjà éprouvée par la mort de son père et sa participation à la Grande Guerre (appelé en 1915, il avait rapidement été réformé pour une insuffisance pulmonaire qui devait dégénérer ultérieurement en tuberculose).

Membre du Cercle communiste démocratique de Boris Souvarine et du Collège de Sociologie au cours des années 30, il cultive un réseau d'amitiés impressionnant : Michel Leiris, Roger Caillois, Albert Camus, René Char, Francis Ponge, Picasso, Georges Schéhadé, Braque, Giacometti, Miró, Robert Desnos... et se fait de redoutables ennemis comme André Breton ou Sartre.

Fondateur de revues influentes (notamment *Critique* en 1946), ancien séminariste pionnier de l' "athéologie", écrivain protéiforme, il s'est intéressé autant à l'anthropologie, à la philosophie, à l'économie, à la sociologie qu'à la littérature et à l'histoire de l'art. Il n'a cessé dans quasiment toute son œuvre d'explorer les rapports entre érotisme et cruauté sous l'angle de la transgression. Son influence aura été considérable sur des auteurs tels que Michel Leiris, Michel Foucault, Philippe Sollers, Jacques Derrida et Pierre Klossowski, voire Picasso.

Ses derniers ouvrages importants, consacrés à l'art, *La peinture préhistorique : Lascaux ou la naissance de l'art* et *Manet*, seront publiés lors de son séjour à Orléans en tant que directeur de la bibliothèque municipale. Peu après son arrivée à Orléans en 1951, il avait été élu à l'Académie où il avait donné une communication sur la peinture préhistorique de Lascaux. Nommé en 1961 à la Bibliothèque nationale, souffrant cruellement depuis de nombreuses années d'artériosclérose cervicale, il meurt en juillet 1962 sans avoir pu prendre son poste. Il est inhumé à Vézelay.

Roger Secrétain (1902-1982)

Orphelin de père et ayant dû quitter l'école après son brevet élémentaire pour gagner sa vie, Roger Secrétain put, grâce à ses qualités intellectuelles, se doter d'une solide culture générale tout en travaillant, d'abord dans les services de la mairie d'Orléans, puis à celui des contributions directes. Doué pour la musique, il avait par ailleurs obtenu un premier prix de violon au Conservatoire d'Orléans.

Fondateur et animateur dans les années 20 de deux revues littéraires, *Le Grenier* et *Le Mail* avec son ami René Berthelot, futur directeur du Conservatoire et avec Jean Loddé, il entra comme rédacteur au *Républicain orléanais* en 1927 et s'y fit remarquer pour la qualité de sa plume. Il en devint le rédacteur en chef à la veille de la guerre. Après une évacuation sur Bordeaux, il reviendra à Orléans prendre la direction du journal, désormais appelé *Le Républicain du Centre*.

Mais l'orientation politique que prend le quotidien et qu'il réprouve l'amène à le quitter en 1942. Il prend alors contact avec la Résistance et fonde avec son beau-frère le Dr Georges Carré, le Dr Pierre Ségelle et l'industriel André Dessaux le réseau Libération - Nord. En décembre 1943, il échappe de peu à l'arrestation qui décime le réseau et se réfugie en Suisse, où il est interné.

À son retour après la Libération il fonde *La République du Centre* et en prend la direction. Il veillera à maintenir son journal à la pointe du progrès technique.

Il entre en politique en 1951 sous la bannière de l'UDSR, parti charnière de la IV^e République, qui comptera dans ses rangs René Pleven et François Mitterrand, et siège au Palais-Bourbon jusqu'en 1956. Il se distingue dans le combat en faveur des mal-logés lancé par l'abbé Pierre. Mais c'est comme maire d'Orléans de 1959 à 1971 qu'il pourra donner sa pleine mesure. Animé par l'amour de sa ville et par une vision large du potentiel de celle-ci, il est à l'origine des transformations qui, en un quart de siècle, permettront à Orléans de devenir capitale régionale. C'est à lui qu'Orléans doit ses zones industrielles, la ville nouvelle de La Source et, avec l'aide du recteur Gérard Antoine, la recréation d'une université abolie en 1793 après cinq siècles de rayonnement.

Roger Secrétain était un écrivain, humaniste de surcroît. On lui doit entre autres des études sur Péguy, des essais de littérature, des recueils de ses chroniques de *La République du Centre*, ainsi qu'une remarquable biographie du sculpteur Henri Gaudier-Brzeska : *Un Sculpteur maudit, Gaudier-Brzeska, 1891-1915*. Il avait aussi préfacé les œuvres de Montherlant en édition de la Pléiade.

En tant que maire d'Orléans, il était bien entendu membre de droit de l'Académie d'Orléans où il était venu à plusieurs reprises présenter des communications, notamment sur Max Jacob, sur le langage du journaliste ou encore sur Orléans et ses jumelages.



*Roger Secrétain à l'inauguration de la Maison de Jeanne d'Arc.
On entrevoit Malraux à droite © Archives départementales du Loiret*

Un nouveau dynamisme

La paix revenue fut l'occasion pour Orléans de retrouver son dynamisme du XVIII^e siècle. Rapidement, se manifesta une volonté très forte de voir la ville et le département promouvoir et accompagner le développement économique qui s'annonçait. Ainsi, et ce fut une première en France, la Chambre de Commerce réalisa en 1947 la zone industrielle de Fleury-les-Aubrais où les bombardements de 1944 permirent d'utiliser de vastes superficies pour accueillir des entreprises. D'autres réalisations virent le jour à St Jean de la Ruelle, Ingré, St Jean de Braye... Et petit à petit des industries de pointe — cosmétique, pharmacie, informatique — remplacèrent les activités vieillissantes de l'avant guerre.

Vers la fin des années 50, la ville et le département acquirent les vastes territoires de La Source, pour y faire renaître l'Université d'Orléans, disparue à la fin du XVIII^e siècle, y construire une ville nouvelle et y voir s'installer de très importants laboratoires (CNRS, BRGM, INRA), ainsi que de nombreuses activités industrielles.

La création de l'Université

L'histoire de la prestigieuse Université d'Orléans fondée en 1306 s'est arrêtée en 1793. Il a fallu attendre 1961 pour que les efforts des autorités locales et tout particulièrement du maire Roger Secrétain soient récompensés par la création de deux enseignements de propédeutique scientifique dans le cadre d'un Collège Scientifique Universitaire (CSU) placé sous la tutelle de la Faculté des Sciences de Paris. Des bâtiments provisoires furent érigés dans l'enceinte du clos du château de La Source pour faire face à l'augmentation rapide du nombre d'étudiants. Les destinées de l'Académie d'Orléans-Tours créée dans le même temps furent confiées à un brillant universitaire, Gérard Antoine, qui devint un acteur de premier plan dans le développement de l'Université et de son environnement. La municipalité d'Orléans offrait une surface de 750 hectares à La Source aux aménageurs de la décentralisation et augmentait ainsi d'un tiers la superficie de la ville.

La création sur ce site d'un campus universitaire et scientifique qui serait un "Oxford français" adossé à une ville satellite moderne était indéniablement un projet original et d'envergure. A côté de l'Université, un campus CNRS fut aménagé dans le cadre d'une politique de développement commun entre l'Université et le CNRS. En 1962 une Ecole municipale de Droit dont la Faculté de Droit de Poitiers assurait avec bienveillance la couverture pédagogique fut ouverte par le recteur Antoine. A l'automne 1965, le CSU fut transformé en une Faculté des Sciences dont le premier doyen fut Frank Tatibouet. Le 1^{er} janvier 1966 naissait l'Université d'Orléans-Tours avec un partage des compétences (Sciences et Droit à Orléans, Lettres et Médecine à Tours) qui devait peser lourd sur le développement des deux pôles. En 1968, cette Université fut scindée en deux établissements indépendants. L'académie devint Académie d'Orléans-Tours et la Faculté de Droit et de Sciences économiques d'Orléans fut créée.

Malgré les aléas de la décentralisation et de la situation économique et politique, l'Université s'est considérablement développée dans le cadre d'un campus verdoyant et aéré, pour se présenter aujourd'hui, avec près de 15 000 étudiants encadrés par quelque 900 enseignants-chercheurs, comme un ensemble dynamique qui a une bonne place sur la carte universitaire.

Elle compte quatre facultés : Sciences ; Droit, Economie et Gestion ; Lettres, Langues et Sciences humaines ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) auxquelles s'ajoute l'Université du temps libre (UTL), quatre IUT (Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux), une Ecole polytechnique d'ingénieurs (Polytech'Orléans) ; l'IUFM Centre Val-de-Loire.

Dans le cadre de quatre pôles scientifiques, l'Université est associée au CNRS dans neuf Unités Mixtes de Recherche (UMR) et quatre Unités Propres de Recherche (UPR) (voir CNRS) largement reconnues au plan national et international. Sa position géographique, son environnement industriel, son offre de formation, ses partenariats scientifiques de haut niveau sont autant d'atouts pour une institution qui contribue au rayonnement d'Orléans.



Le château de la Source qui abrite les services de la Présidence



Préfabriqués dans les années 65



Le campus universitaire aujourd'hui



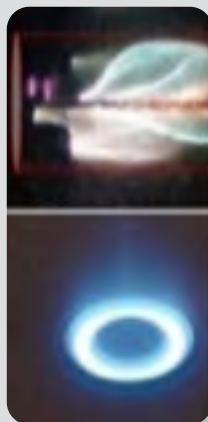
Le tram devant la faculté des Lettres



Polytech' Orléans, l'Ecole d'ingénieurs de l'Université



*ICOA**



*GREMI***



Laboratoire d'économie d'Orléans

** Institut de Chimie Organique et Analytique*

*** Groupe de Recherche sur l'Energie des Milieux Ionisés*

Photos Université / Jean-Sébastien Loiseau

Le CNRS

C'est dans le cadre de la décentralisation et d'une politique ambitieuse de développement de la recherche scientifique que dans les années 60, Orléans apparut comme un site privilégié de la "grande couronne" pour l'implantation d'un ensemble de laboratoires du CNRS. Une Université en renaissance, du terrain disponible, la proximité de Paris et un soutien affiché de la ville étaient autant d'arguments favorables.

Prenant la suite de Jean Colomb, directeur général du CNRS, Pierre Jacquinet, brillant physicien, mit en œuvre (1962-1969) un projet basé sur une déconcentration de la région parisienne et le lancement de disciplines nouvelles dans le cadre d'une politique – nouvelle pour l'époque – de développement commun Université/CNRS. Le CNRS put s'installer sur les 80 hectares du site de la Férrollerie à la Source cédés par la municipalité.

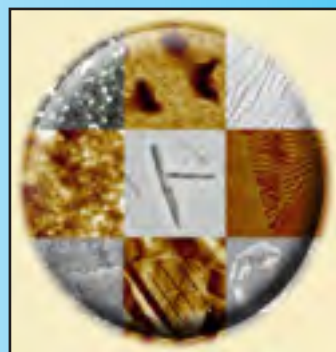
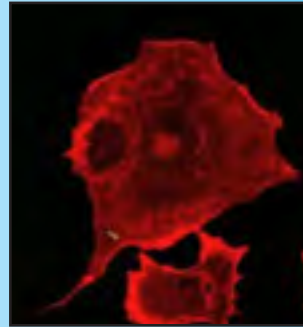
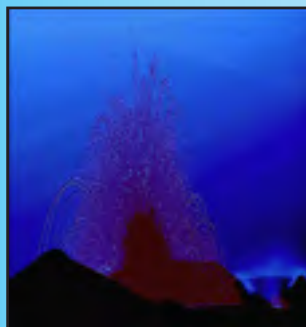
Le premier laboratoire ouvert (1967) fut le Centre de Biophysique Moléculaire (CBM). Son directeur, Charles Sadron, avait eu l'intuition de l'importance de l'interdisciplinarité dans la connaissance du vivant. Il fut par ailleurs un acteur important de la politique scientifique française. Dans le même temps fut installé un Centre de Sélection et d'Élevage des Animaux de Laboratoires (CSEAL).

L'expansion rapide du CNRS, la nécessité d'une déconcentration de la région parisienne et les aléas de la politique ont conduit à une dispersion disciplinaire. Un second laboratoire issu d'un laboratoire de Meudon-Bellevue, ouvrit en 1969 : le Centre de Recherche sur la Physique des Hautes Températures (CRPHT). Les implantations de laboratoires se sont succédées, régulièrement en dépit des multiples difficultés de la recherche, dont l'un des symboles fut la séparation malheureuse entre les campus de l'Université et du CNRS par l'implantation d'un complexe sportif.

Avec persévérance les deux établissements renforcèrent leurs liens et nombre de laboratoires localisés à l'Université et au CNRS sont aujourd'hui des Unités Mixes de Recherche (UMR) : Centre de Biophysique Moléculaire, Centre de Recherche sur la Matière Divisée, Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation, Groupe de Recherches sur l'énergétique des milieux ionisés, Immunologie et Embryologie Moléculaires, Institut de Chimie Organique et Analytique, Institut de Combustion Aérothermique Réactivité et Environnement, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Institut de Recherche sur les Archéomatériaux, Laboratoire d'Économie d'Orléans, Institut des Sciences de la Terre, Laboratoire de mathématiques, applications et physique mathématique d'Orléans, Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement.

Les autres laboratoires sont des UPR.

Ces laboratoires ont de nombreux liens avec l'économie régionale, mais ils ont aussi une vocation nationale et internationale d'excellence par laquelle Orléans, ville scientifique, est largement reconnue bien au-delà des frontières. Ils constituent un vivier de recrutement pour l'Académie, qui a commencé à y puiser.



De haut en bas et de gauche à droite : Panneau Campus et Institut de la Combustion Aérodynamique, Réactivité, Environnement : photos Gérard Sustrac. Illustrations CNRS des recherches menées dans ces laboratoires : Conditions extrêmes et matériaux: Haute Température et Irradiation. Institut des Sciences de la Terre. Centre de Biophysique Moléculaire. Immunologie et Embryologie Moléculaires. Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement. Institut de Recherche et d'Histoire des Textes. Centre de Recherche sur la Matière Divisée.

Le BRGM, l'INRA et les autres

Créé en 1959, le BRGM commence sa décentralisation à Orléans en 1965 dans le cadre du grand projet de pôle scientifique de La Source. Il est l'établissement de référence dans le domaine des Sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol avec un large éventail de thématiques : ressources minérales, connaissance géologique, risques naturels, eau, gestion des déchets et géo-énergie. Claude Guillemin fut l'un des acteurs les plus actifs de son installation à La Source et de son développement.

S'appuyant sur son savoir-faire en recherche minière, le BRGM fait aujourd'hui face à de nouvelles demandes concernant par exemple le stockage profond des déchets nucléaires ou le traitement de déchets industriels et même ménagers. La cartographie géologique utilisant la télédétection et des systèmes d'information géographique lui a permis de développer de nombreuses cartographies thématiques largement diffusées et utilisées dans l'aménagement du territoire. L'utilisation de la géothermie profonde, le captage et le stockage du CO² font partie des défis de notre temps.

Le BRGM développe des actions sur la prospection, l'évaluation et la localisation des ressources en eaux souterraines ainsi que sur les mécanismes de la dégradation de leur qualité. Il est une référence dans les domaines de la décontamination des sites pollués, des risques naturels, sismiques, volcaniques ou des mouvements de terrain. Avec près de 1 000 personnes, un rayonnement international, le BRGM est un atout de premier plan pour Orléans, ville scientifique.

L'INRA

Situé sur le territoire d'Ardon jouxtant La Source, le Centre de recherches de l'INRA est une composante importante de l'ensemble scientifique d'Orléans. C'est en 1972 que la décision fut prise de délocaliser la station d'amélioration des arbres forestiers de Nancy vers une position plus centrale. Les premières installations datent de 1974 et c'est en 1977 que le Centre fut officiellement inauguré. Les axes de recherche de ses cinq unités s'articulent autour de thématiques actuelles concernant les besoins croissants de la filière bois et la préservation des écosystèmes forestiers et du sol.

LES LABORATOIRES SERVIER

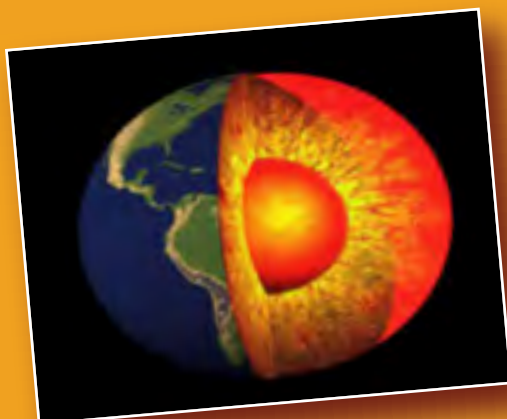
En 1974, le docteur Jacques Servier crée à Orléans un petit laboratoire. Aujourd'hui, Servier fait partie des grandes entreprises pharmaceutiques françaises avec quelque 20 000 collaborateurs dans le monde dont 3 000 dans le secteur de la Recherche et Développement. Une unité de recherche est toujours installée à Orléans et l'Unité d'Appui Clinique Servier à Gidy (près d'Orléans) est la plus grande unité de production de médicaments pour essais cliniques d'Europe. À Servier s'ajoutent diverses autres entreprises qui font d'Orléans l'un des premiers pôles pharmaceutiques français.

DIOR

L'usine de parfums de Saint Jean de Braye employant quelque 1 300 salariés va accueillir un Centre de recherche "Hélios" créé par la branche "Parfums et cosmétiques" du Groupe LVMH. À Dior s'ajoutent diverses autres entreprises qui font d'Orléans la tête de pont de la "Cosmetic Valley".



Photos Gérard Sustrac

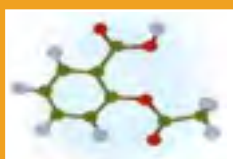


La terre

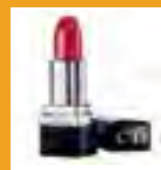


La forêt

Nid de chenilles processionnaires



Médicaments



Produits de beauté

Autres photos : Fotosearch

Le soixante-et-unième fauteuil

A l'Académie française, le quarante-et-unième fauteuil est celui que n'ont pas obtenu des auteurs de premier plan qui auraient été dignes de s'y asseoir et d'intégrer la noble compagnie : citons, au fur et à mesure que leurs noms viennent à l'esprit, Molière (fi, un comédien !), Flaubert (un vrai ours et immoral en plus !), George Sand (une femme !), Zola (un coprographe !), Baudelaire (un drogué !), Verlaine (un ivrogne !), Proust (un pur mondain, illisible qui plus est !) et tant d'autres... A la décharge des quarante, les auteurs en question ne furent pas tous candidats.

Pour ce qui est de l'Académie d'Orléans, ce qui remplirait la fonction serait le soixante-et-unième fauteuil, puisqu'il y a soixante membres titulaires.

Si la suite des temps n'a jamais permis de retrouver un aréopage aussi brillant que celui qui, aux débuts de la *Société* refondée, avait pu réunir comme membres honoraires ou correspondants des personnalités aussi prestigieuses que Corvisart, Cuvier, Fourcroy, Valentin Haüy, le baron Gérard, Laplace, Brongniart, Dupuytren, Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, Parmentier, Pinel ou Larrey, l'Académie d'Orléans a néanmoins su s'attirer d'autres talents et recruter des sommités locales ou nationales comme Anatole Bailly, Georges Papelier, Émile Davoust, Jules Lemaitre, Boutet de Monvel, Maurice Genevoix, Georges Bataille...

La région aurait été un riche vivier. On aurait pu imaginer que siégeassent à l'Académie des personnalités telles que le peintre Antigna, Eugène Sue, Eugène Labiche, Gustave Lanson, Henri Lavedan, Charles Péguy, Georges Goyau, tous orléanais ou résidant dans le Loiret. Dans l'entre-deux-guerres, Jean Zay, ou des musiciens comme Antoine Mariotte et René Berthelot auraient pu y être appelés. Après la seconde Guerre mondiale un Jean-Louis Curtis (prix Goncourt alors qu'il enseignait au Lycée Pothier sous son vrai nom d'Albert Laffitte) ou un Jacques Servier y auraient eu leur place.

En élargissant la palette de talents, on aurait probablement pu en accueillir bien d'autres : le pionnier de la construction automobile Delaigère ? Léon Delagrange, brevet de pilote n° 2, ou l'aviatrice Adrienne Boland ? le cardinal Lustiger, ancien évêque d'Orléans ?... Une des caractéristiques du soixante-et-unième fauteuil est qu'il permet de rêver et de refaire l'histoire.

Il serait dans l'ordre des choses que l'Académie ait aujourd'hui l'œil sur quelques scientifiques de renom comme pourraient lui en fournir les diverses instances présentes sur le campus de La Source, sur quelques écrivains reconnus, lauréats de prix littéraires, sur des musiciens ou encore sur quelques peintres dont le renom dépasse les limites du département et parfois de l'Hexagone...

De fait, pas plus que sa prestigieuse aînée, la vieille dame n'est pas seule à blâmer si telle ou telle personnalité n'y siège pas. Si certains posent leur candidature sans arrière-pensée, d'autres ne se voient tout bonnement pas académiciens, n'en ont pas le temps (les horaires des séances ne sont guère compatibles avec une activité professionnelle), redoutent l'académisme ou ont mille autres raisons de se défilier. On ne saurait leur forcer la main.

Le soixante-et-unième fauteuil restera sans doute à jamais l'objet des convoitises, des déceptions ou du... mépris.



© Académie d'Orléans, cliché Gérard Hocmard

De la Société à l'Académie

Pendant la période de la reconstruction, l'immeuble qui constitue le siège de la *Société* a fait de nouveau l'objet de travaux financés par la municipalité. Les façades sur cour sont ravalées, la véranda est refaite. Le mobilier est également restauré, notamment les fauteuils dont l'état appelait de toute urgence une restauration. En 1974 le voltage du courant électrique est modifié : de 110, on passe en 220.

1979 est une date importante en ce qui concerne nos archives. Un préposé du service des Archives départementales prend en charge le classement des nombreux documents qui sont entassés dans nos placards, après quoi la *Société* passe avec ce service un contrat de dépôt de nos archives. Il sera d'ailleurs toujours possible de résilier ce dépôt moyennant un préavis de trois mois. Les documents les plus intéressants seront microfilmés. Nous aurons donc non seulement l'avantage de posséder un inventaire à jour, mais aussi l'assurance que nos documents seront protégés contre toute détérioration.

À partir des années 1990, les présidents successifs de la *Société* déploient un surcroît d'énergie pour améliorer son fonctionnement, la faire mieux connaître à l'extérieur, lui procurer des ressources nouvelles, obtenir que les locaux où elle se réunit soient embellis et transformés, rajeunir ses cadres, parvenir à une édition correcte de ses mémoires. Tout cela aboutit, en 1996, à lui conférer la nouvelle dénomination d'*Académie*.

Cela n'était pas trop tôt ! Presque un siècle plus tôt, lors de la séance du 5 juin 1908, alors qu'on approchait de la célébration du premier centenaire, le président s'était emporté. Il avait exposé que le nom de la *Société* avait en un siècle changé plusieurs fois, que cette diversité, cette multiplicité de titres étaient cause que la *Société* était rarement appelée de son vrai nom. Les uns la nommaient " Société d'Agriculture ", les autres " Société des Sciences ", ceux-ci " Société des Lettres ", ceux-là " Société des Arts ", d'où erreurs et difficultés de toutes sortes. Il notait une tendance à désigner la *Société* sous le nom d'Académie et proposait en conséquence qu'elle prenne le nom d'*Académie d'Orléans* à partir du 1^{er} janvier 1909, " sans qu'il soit autrement rien changé à ses statuts ".

Sa proposition avait été votée à la quasi-unanimité, le bureau avait été chargé de recueillir l'approbation de " l'administration supérieure ", mais le vote était resté sans suite...

Par arrêté du ministre de l'Intérieur du 11 juin 1996, conforme à l'avis du Conseil d'État, " l'association dite *Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans* [...] prend le titre d'*Académie d'Orléans, agriculture, sciences, belles-lettres et arts*". De nouveaux statuts précisent l'objet de l'Académie ("étude des questions relatives aux sciences économiques, physiques, naturelles, médicales, économiques et humaines, ainsi qu'aux Belles-Lettres et aux Arts, plus spécialement en ce qui concerne Orléans et le département du Loiret") et ses principaux moyens d'action (publication régulière de ses travaux sous forme de recueils annuels intitulés "Mémoires", séances publiques et conférences, attribution de prix ou récompenses pour encourager des travaux entrant dans l'objet de l'*Académie*, mise de sa documentation à la disposition des étudiants et des chercheurs). La cotisation annuelle est fixée à 400 francs, elle peut être relevée par décision de l'assemblée générale. L'*Académie* est administrée par un conseil de 12 membres au moins, 18 membres au plus, élus pour 6 ans, le conseil étant renouvelé par moitié tous les trois ans.

La transformation de la *Société* en *Académie* va contribuer à son rayonnement et encourager ses dirigeants dans leur politique de modernisation et d'ouverture au monde.

2000 : Le tricentenaire de Duhamel du Monceau ...

A la veille du XXI^e siècle, notre Académie prend l'initiative de plusieurs manifestations publiques d'envergure à caractère agricole, qui prouvent sa compétence et son efficacité en ce domaine.

Tout d'abord, en 2000, elle organise avec faste la commémoration du tricentenaire de la naissance d'Henry-Louis Duhamel du Monceau, membre associé de la *Société royale d'Agriculture de la Généralité d'Orléans*, et fondateur de l'agronomie moderne, envers qui notre compagnie a un devoir de mémoire en raison de ses attaches avec la région.

Cet anniversaire, qui est retenu parmi les célébrations de l'an 2000 et reçoit le label "Initiative 2000 Méridienne verte", est placé sous le patronage du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche et sous les auspices de l'Académie des Sciences et de l'Académie d'Agriculture de France. Le programme est vaste. Il comporte, entre autres, un cycle de douze conférences de mars à décembre à Orléans et dans le Pithiverais, où a vécu Duhamel du Monceau. Le 12 mai se tient au Muséum un colloque sur le thème : "Un Européen du Siècle des lumières", dont les actes seront publiés. Cinq expositions se déroulent parallèlement dans notre ville, au Muséum, à la Médiathèque, au Jardin des Plantes ainsi qu'au Musée de Pithiviers. Un timbre-poste et une médaille commémorative sont émis. Sont associés à cette célébration la Chambre d'Agriculture du Loiret, plusieurs établissements scolaires d'Orléans et de Pithiviers. En décembre est donné à Pithiviers un concert-lecture composé notamment de passages de la correspondance de Duhamel avec le savant suisse Charles Bonnet, sur un accompagnement musical d'époque. La clôture solennelle de la commémoration a lieu le 16 janvier 2001 à l'Institut de France, sous la présidence de M. Curien, président de l'Académie des Sciences. Le 26 mars 2002, à Paris, sera dévoilée sur la façade de l'hôtel particulier du 13 quai d'Anjou, domicile du grand savant, une plaque à sa mémoire. Au cours de cette même année 2002, son nom est rétabli dans le dictionnaire Larousse, juste reconnaissance de ses mérites.

Henry-Louis
Duhamel
du Monceau



Après cette longue commémoration, deux diners-débat annuels ont eu pour sujet l'agriculture : celui de 2002 dont l'objet a été de définir le rôle de cette activité dans notre société et celui de 2008 consacré à son avenir. Il faisait suite au colloque du *Printemps de l'Académie* de la même année, qui avait eu comme thème l'histoire, les enjeux et les perspectives de l'agriculture dans le Loiret. Souhaitons que cet intérêt traditionnel continue à se manifester dans les décennies à venir.

© Académie d'Orléans

La Société des Amis de l'Académie

Elle existe depuis 2005 et, forte de plus de quatre-vingts membres, elle contribue au rayonnement de l'Académie, tout en restant une institution séparée, qui gère ses propres ressources et reste libre de ses actions.

En échange de leur cotisation, les membres

- ont la possibilité d'assister aux séances de l'Académie dans la limite des places disponibles ;
- reçoivent un exemplaire des Mémoires annuels et peuvent acquérir les autres publications de l'Académie au même tarif que les académiciens ;
- participent aux sorties et visites à l'extérieur dans les mêmes conditions que les académiciens ;
- peuvent consulter sur place les volumes de la bibliothèque de l'Académie.

L'accueil réservé par le public orléanais à la création de cette Société des Amis montre qu'elle répond à une attente, à une curiosité, qui ne fait apparemment que croître, puisque de nouvelles adhésions sont enregistrées en permanence.

Elle est actuellement présidée par M. Jean-Pierre Marty, épaulé par deux vice-présidents, M. Emmanuel Popot et Mme Marie-Claude Chenard, avec l'aide de M. Gérard Tchamitchian, secrétaire et de M. Georges Gaubey, trésorier.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à M. Jean-Pierre Marty ou à l'Académie, qui transmettra.

La Conférence nationale des Académies

Placée sous l'égide de l'Institut de France (c'est à dire des cinq académies — Académie française, Académie des Sciences, des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences morales et politiques et des Beaux Arts —) la Conférence nationale des Académies regroupe à l'heure actuelle trente-et-une académies de province.

Pour en faire partie, il faut répondre à trois critères :

- être une académie, c'est-à-dire une société savante dont les membres sont élus et où le nombre de “ fauteuils ” est limité ;
- avoir des origines attestées antérieurement à la Révolution ;
- avoir des publications régulières et de qualité.

La Conférence nationale se propose de constituer un réseau en mettant en communication des académies dispersées sur le territoire national, en favorisant les travaux menés en commun, en visant à la promotion d'actions culturelles et en permettant les échanges avec des académies étrangères.

Une réunion annuelle se tient à tour de rôle à Paris, à l'Institut de France, les années impaires, et en province les années paires. Un thème commun de réflexion est choisi tous les deux ans et fait l'objet d'un colloque national à Paris.

L'Académie d'Orléans, qui a une longue tradition d'échanges avec d'autres académies (dès 1822 elle échangeait ses bulletins avec une dizaine d'académies recréées peu avant elle ou en même temps), a vu sa candidature acceptée et a participé à sa première rencontre en 2007. Elle est la vingt-neuvième admise au sein de la Conférence Nationale.

En 2014, année paire, l'Académie d'Orléans aura l'honneur d'accueillir la réunion annuelle de la Conférence des Académies et espère pouvoir le faire dignement.

L'Académie en 2009

Effectifs. Au 6 février 2009, Membres d'honneur de droit

Monsieur le Préfet de la région Centre, Préfet du Loiret,
Monsieur le Président du Conseil général du Loiret,
Monsieur le Président du Conseil régional de la région Centre,
Monsieur le Maire d'Orléans,
Monsieur le Président de l'Université d'Orléans,

Membres d'honneur élus :

M. le Recteur Gérard Antoine, membre de l'Institut,
M. Claude Bébéar, Président de l'Institut Montaigne,
Mme Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire d'AREVA,

Membres titulaires : 60

10 en section d'Agriculture

20 en section des Sciences

30 en section des Belles-Lettres et Arts

Membres correspondants : 34

Membres Honoraires : 4

(10 de ces membres sont des femmes).

Administration.

Conseil d'administration :

MM. & Mme Pierre Bonnaire, Michel Bouty, Pierre Gillardot, Claude Hartmann,
Georges Lienhardt, Michel Monsigny, Bernard Pradel, Marius Ptak, Dominique Schaefer
et Jacqueline Suttin,

Bureau

Président : M. Gérard Hocmard

Vice-Président : M. Joseph Picard

Secrétaire général : M. Christian Loddé

Secrétaires administratifs : MM. Gérard Lauvergeon et Pierre Muckensturm

Trésorier : M. Michel Deck

Bibliothécaire : M. Christian Loddé.

Séances ordinaires. A 17h45 précises, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, d'octobre à juin.

Statistiques.

- La 1^{ère} femme élue à l'Académie, Mme Esther Sezzi, y est entrée en 1861, la 2^e en 1957.
Au total, l'Académie a, depuis 1809, accueilli 20 académiciennes.
- Les académiciens ont entre 37 et 98 ans. La moyenne d'âge s'établit à 69 ans.
- Le doyen d'élection a été élu en 1952.
- Deux jeunes académiciens sont devenus papas en 2008.
- Au 18 mai 2009, date anniversaire du bicentenaire, l'Académie aura tenu, sauf erreur ou omission, 3 415 séances ordinaires et un peu moins de 300 séances publiques.

Demain l'Académie ?

À quoi peut bien servir une académie de province au XXI^e siècle ? On redoute les réponses que donneraient à la question des passants interrogés à brûle-pourpoint : à rassembler localement les admirateurs de *La Princesse de Clèves* ? À défendre un maniement précis et logique de la langue ? À produire des études savantes et réservées aux *happy few* ?

Rien ne saurait être plus éloigné de la réalité. Mais il est vrai aussi que, par définition — parce qu'elle est un lieu auquel on n'accède qu'avec l'aval de ses pairs et où les travaux et débats se tiennent à l'écart de l'agitation de la cité — une académie est mal connue du grand public et paraît de ce fait se livrer à des activités mystérieuses et inutiles. Même s'ils sont un peu plus nombreux chaque année à en franchir le seuil à l'occasion des Journées du Patrimoine, combien d'Orléanais savent-ils ce que cache la façade aveugle et décorée du 5, rue Antoine Petit ? Combien sont conscients qu'ils ont en leurs murs une institution d'Ancien Régime qui, au fil des ans, a accueilli en son sein des personnalités éminentes, dont le renom débordait largement les frontières nationales ?

En fait, une académie est un lieu de confrontation de savoirs, surtout si, à la différence des institutions nationales, spécialisées dans un domaine précis — langue et littérature, sciences, sciences morales et politiques, beaux-arts, inscriptions et belles-lettres, agriculture, marine ou autre — l'académie en question est, comme celle d'Orléans, polyvalente et rassemble autour d'une même table des spécialistes issus de disciplines différentes.

Ce caractère généraliste impose de trouver un langage commun, laissant de côté le jargon de spécialité pour se faire entendre de ses pairs formés à d'autres disciplines, sans pour autant verser dans un discours simpliste ou schématiser des problématiques jusqu'à la caricature.

Il s'agit, de fait, de procéder à une vulgarisation intelligente, qui stimulera la réflexion et permettra de recueillir des avis différenciés, étayés sur des connaissances et des expériences différentes et variées.

La gageure est d'importance, mais, comme pour la liquéfaction du sang de saint Janvier à Naples, le miracle se produit presque à chaque fois : quel que soit le thème de communication de la quinzaine, les membres les plus improbables *a priori* interviennent en apportant leurs lumières aux débats. Des historiens ou des linguistes apportent un éclairage sur un sujet scientifique, des médecins ou des chimistes sur un thème artistique, des musiciens ou des forestiers sur un propos historique... et ceci ouvre à chaque fois de nouvelles perspectives pour le plus grand profit des participants en particulier et de la culture en général.

Ce début de XXI^e siècle est celui de la spécialisation et de la fragmentation. Il ne s'agit pas seulement d'une ramification des disciplines, correspondant à un approfondissement des connaissances qui conduirait nécessairement à une réduction du champ d'application : là où régnait la cohérence d'organisations en années assurant un socle commun avant la spécialisation, les étudiants composent désormais à la carte des menus de licence à base d'unités de valeur parfois hétéroclites.

Le risque est grand que cette segmentation des savoirs ne débouche sur une moderne Babel et que le dialogue devienne de plus en plus difficile entre disciplines qu'on aurait pu croire proches, comme celles qui relèvent de la littérature ou de l'histoire. À la cassure " géographique " de jadis s'ajoute aujourd'hui une faille " temporelle ". Un spécialiste de l'Espagne ne risquait guère autrefois de croiser le chemin d'un spécialiste du Japon. Aujourd'hui, au sein d'une même spécialité littéraire, un " dix-septiémiste " vit par exemple sur une autre planète qu'un " dix-neuviémiste " et les spécialistes de langue, par exemple, se

divisent en “linguistes”, “littéraires” ou “civilisationnistes”. Cet émiettement et cette perte de contact entre domaines relativement proches jusqu’à une date récente se trouvent évidemment renforcés par le fait que le socle de l’enseignement secondaire et de premier cycle du supérieur, sur lequel ces savoirs prennent appui, est devenu plus friable... Comme le constatait déjà Gaston Bonheur il y a une quarantaine d’années : “on a cassé le vase de Soissons !”.

Les académies sont par ailleurs des lieux de raisonnement, de réflexion, dans un monde qui privilégie de plus en plus les réactions émotionnelles, et pour lequel *l’événementiel*, comme on dit, l’emporte sur la culture mûrie et digérée. Libérées par nature des contraintes de l’urgence médiatique, les sociétés académiques y gagnent de posséder le recul nécessaire au discernement.

C’est ce qui me paraît être la principale justification de leur existence actuelle. À leur vocation traditionnelle de lieux de mémoire et de culture, elles ajoutent désormais une nouvelle raison d’être : celle de permettre la confrontation pacifique et civilisée de points de vue entre des personnes compétentes chacune en son domaine qui n’auraient autrement aucune raison, et surtout aucune occasion, de le faire.

Comme l’on ne va pas manquer très vite de s’en apercevoir, je pense, les académies sont plus nécessaires que jamais. En ce qui concerne celle d’Orléans, la meilleure preuve de cette nécessité est le succès de la Société des Amis, tout comme celui des tables rondes, colloques et dîners-débats qu’organise l’Académie. Ils répondent visiblement ainsi à une attente. L’Académie est perçue à travers eux comme référence, comme source de réflexion et pourvoyeuse de sens. La célébration du bicentenaire de sa refondation est l’occasion de le dire clairement et de s’en réjouir.

Gérard Hocmard
président

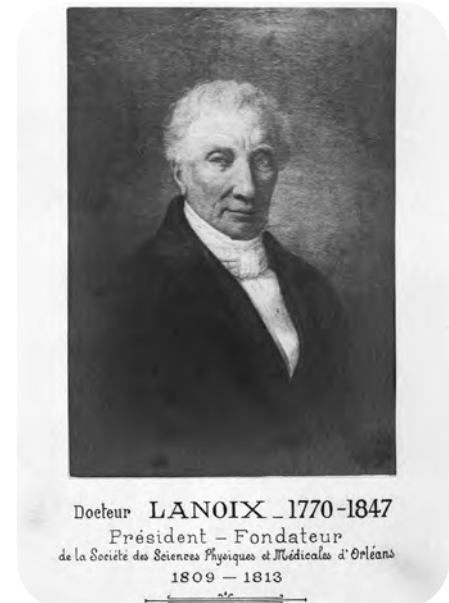
Liste des présidents

L'Académie en compte vingt-neuf depuis 1809

D^r Pierre-Jacques LANOIX (1809-1815)
 Comte DUGAGNEAU de CHAMPVALLINS (1815-1818)
 Comte de CHOISEUL-DAILLECOURT (1818-1819)
 A. de la PLACE de MONTÉVRAY (1819-1842)
 Dr. RANQUE (1842-1849)
 A.G. LAISNÉ de SAINTE-MARIE (1849-1875)
 Gabriel BAGUENAUT de VIÉVILLE (1875-1883)
 Eugène BIMBENET (1883-1892)
 Albert PAULMIER (1892-1901)
 Marcel CHARROY (1901-1904)
 Anatole BASSEVILLE (1904-1910)
 D^r Georges ROCHER (1910-1919)
 René de LA LOGE (1919-1925)
 D^r Charles FAUCHON (1925-1931)
 D^r Jules COURGEON (1931-1945)
 D^r René AUBOYER-TREUILLE (1945-1947)
 Général J. TOUZARD (1947-1953)
 Pierre de LA GIRAUDIÈRE (1953-1959)
 Louis LE ROUX (1959-1965)
 André PATRICOT (1965-1968)
 Yves THÉPAUT (1968-1975)
 Jean LAHONTAA (1975-1981)
 Gérard de MONTMARIN (1981-1984)
 André BARRÉ (1984-1991)
 Yves O'MAHONY (1991-1995)
 Bernard BONNEVIOT (1995-1997)
 Jacqueline SUTTIN (1997-2001)
 Claude-Joseph BLONDEL (2001-2004)
 Gérard HOCMARD (2004-)



Gérard Hocmard



© Archives départementales du Loiret



© Archives départementales du Loiret

Les Académiciens en 2009

Président	M. Gérard Hocmard
Vice-président	M. Joseph Picard
Secrétaire général	M. Christian Loddé
Secrétaires administratifs	MM. Gérard Lauvergeon et Pierre Muckensturm
Trésorier	M. Pierre Bonnaire
Bibliothécaire	M. Christian Loddé

Membres d'Honneur, de droit

M. Bernard Fragneau,	préfet de la région Centre, préfet du Loiret
M. Éric Doligé,	président du Conseil général
M. François Bonneau,	président du Conseil régional
M. Serge Grouard,	maire d'Orléans
M. Gérard Guillaumet,	président de l'Université d'Orléans

Membres d'Honneur, élus

M. Gérard Antoine, membre de l'Institut
M. Claude Bébear, président de l'Institut Montaigne
Mme Anne Lauvergeon, présidente du directoire d'AREVA

MEMBRES TITULAIRES

SECTION AGRICULTURE (Président : M. Claude HARTMANN)

- 1998 Bernard Bailly (INA, ENGR), ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts.
1987 Pierre Bonnaire (INA, ENEF), ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts.
1967 Bernard Bonneviot (INA, ENGR), ingénieur en chef honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts.
1997 Pierre Gillardot, agrégé, docteur ès lettres, professeur émérite de géographie, Université d'Orléans.
1993 Robert Girault, avocat (e.r.),
1994 Claude Hartmann, agrégé, docteur ès sciences, professeur honoraire Université d'Orléans.
1997 Jean-François Lacaze (INA, ENEF), directeur de recherche émérite INRA.
1996 Roger Lafouge (INA, ENEF), ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts.
1984 Claude Leforestier, directeur général honoraire du Centre de formation et de promotion professionnelle horticole.
2005 Michel Monsigny, docteur ès Sciences physiques, professeur émérite de biochimie, Université d'Orléans.
1997 Joseph Picard (INA, ENGR), ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts.
1997 Gaston Souliez, Géologue, directeur commercial d'ANTEA (e.r.).

SECTION SCIENCES (Président : M. Bernard PRADEL)

- 1993 Jacques Bénard, docteur en médecine (e.r.).
2000 André Brack, docteur-ès-sciences physiques, directeur de recherche au CNRS, Centre de Biophysique moléculaire.
1996 Micheline Cuénin, agrégée, docteur ès lettres, professeur émérite Université de Paris III.
2003 Michel Deck (X, ENSG), ingénieur général géographe honoraire.
2001 Henri Dransard, président de Chambre de Commerce honoraire.
1997 Alain Duran (ENS Cachan), docteur en histoire, Inspecteur honoraire DGCCRF du Ministère de l'Économie et des Finances.

- 2005 Denis Escudier (EN des Chartes), ingénieur de recherche honoraire IRHT Orléans en musicologie médiévale, Institut de recherche et d'histoire des textes.
- 1971 Antoine Geisen, docteur en médecine, ancien directeur régional de la Santé.
- 1984 Michel Gauthier, docteur ès lettres, professeur honoraire Université Paris V.
- 1998 Jean Lévieux, docteur ès sciences, professeur émérite Université d'Orléans.
- 1993 Georges Lienhardt, docteur ès sciences, secrétaire général honoraire du BRGM.
- 2001 Luce Madeline, docteur en médecine (e.r.).
- 2005 Danièle Michaux, docteur ès lettres, archéologue.
- 1996 Jacques Pons (EN des Chartes), directeur des archives honoraire.
- 1989 Bernard Pradel (ENA), directeur régional honoraire des Impôts.
- 2005 Marius Ptak, (ENS Saint-Cloud), agrégé, docteur ès sciences, professeur émérite de physique Université d'Orléans.
- 1997 Dominique Schaefer (X, ENPC), ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées.
- 1999 Jean Trichet, agrégé, docteur ès sciences, professeur émérite de géochimie, Université d'Orléans.

SECTION BELLES-LETTRES ET ARTS (Président : M. Gérard LAUVERGEON)

- 2003 Marc Baconnet, agrégé des lettres classiques, doyen honoraire de l'Inspection générale des Lettres, écrivain.
- 1968 Anne-Marie Banquels de Marque.
- 1997 Pierre Bardet, docteur en médecine (e.r.).
- 1965 Jacques-Henri Bauchy, notaire honoraire.
- 1993 Pierre Blareau, architecte DPLG (e.r.)
- 1999 Philippe Bonnichon (ENS), agrégé, docteur en histoire, maître de conférence honoraire d'histoire moderne Université Paris IV
- 1998 Olivier de Bouillane de Lacoste, président de chambre honoraire à la Cour de Cassation.
- 2001 Michel Bouty, agrégé des lettres classiques, inspecteur d'Académie, inspecteur pédagogique régional des Lettres honoraire.
- 1993 Gabin Caillard (ENFOM), trésorier payeur général honoraire.
- 1971 André Delthil, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris.
- 1999 Gérard Hocmard, agrégé d'anglais, professeur honoraire de Première supérieure.
- 1977 Claude Imberti, cadre administratif IBM (e.r.).
- 1985 Claude-Henry Joubert, docteur ès lettres modernes, professeur à l'école nationale de musique d'Aulnay-sous-Bois.
- 2000 Gérard Lauvergeon, agrégé d'histoire, professeur honoraire de Première supérieure.
- 2003 Géraldi Leroy (ENS Saint-Cloud), agrégé, docteur ès lettres, professeur émérite, Université d'Orléans.
- 1991 Christian Loddé, libraire (e.r.).
- 2003 Alain Malissard, agrégé des lettres, professeur émérite Université d'Orléans.
- 2004 Michel Marion (ENSB), conservateur général des bibliothèques, docteur ès lettres (histoire), directeur des bibliothèques d'Orléans.
- 2003 Pierre Muckensturm, inspecteur d'Académie honoraire
- 1991 Robert Musson, antiquaire décorateur (e.r.).
- 2004 Jean-Pierre Navailles, agrégé, docteur d'État, professeur honoraire Université Paris XI.
- 1980 Jacques-Henri Pelletier, architecte principal municipal honoraire.
- 2003 Christian Phéline, docteur en médecine (e.r.).
- 1989 Olivier Séverac, docteur en médecine (e.r.).
- 2004 Louis Savot, commissaire-priseur (e.r.).
- 1952 Joseph Stoven, docteur en droit, avocat (e.r.).
- 1991 Jacqueline Suttin, administrateur civil honoraire Ministère de l'Économie et des Finances.
- 2006 Bernard Vilain, cadre commercial (e.r.), docteur en histoire de l'Antiquité,

MEMBRES CORRESPONDANTS

- 2005 Frédéric Aubanton, architecte DPLG, architecte Urbaniste en chef de l'État, architecte des Bâtiments de France, chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Loiret, conservateur de la Cathédrale Sainte Croix.
- 2005 Philippe Baguenault de Puchesse, (IAE Lyon), PDG de la SOFI (e.r.).
- 2008 Marie Bardet, conservateur du Patrimoine
- 2003 Jean-Louis Besème, ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts, président du Conseil supérieur de la Pêche.
- 2008 Serge Bodard, vice-président honoraire du Conseil général.
- 2005 Guillaume Bordry, docteur ès Lettres Paris III, ancien élève du Conservatoire national supérieur de Musique de Paris, professeur à l'IUT de Paris V.
- 2007 Michel Bordry, médecin gastro-entérologue (e.r.).
- 2007 Jack Henry Boulas, photographe illustrateur (e.r.).
- 2005 Patrick Brun (INA, ENGR), ingénieur général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, membre du Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces ruraux.
- 1997 Gustave Cornet, géologue, directeur de Recherche honoraire à l'INRA
- 1997 Hervé Finous, professeur d'histoire.
- 2007 Christian Froissart, ingénieur commercial.
- 1994 Jean Goyet (X), ancien directeur général de Chimie PUK.
- 2008 François Kergall, médecin légiste (e.r.)
- 2008 Éric Lefebvre, expert en livres anciens.
- 1997 François Lelong, docteur ès Sciences, professeur émérite Université de Bourgogne.
- 2007 Jacques Lemaignan, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'État.
- 2007 Françoise L'Homer, agrégée d'Allemand, professeur Honoraire de Première supérieure.
- 2002 Claire Lienhardt, agrégée d'histoire, docteur d'État, I.P.G.
- 2008 Daniel Locker, généticien de l'évolution, professeur des Universités CBM-CNRS.
- 2006 Yves Marchaux, artiste graveur.
- 2004 Jean-Yves Mérour, ingénieur ENSCP, Docteur ès Sciences, professeur des Universités à Orléans.
- 1992 Christian Olive, maître en Droit, directeur de Gestion de Patrimoine, maire de Saint Hilaire Saint Mesmin.
- 2007 Osmo Pekonen, docteur ès Sciences, mathématicien, écrivain, membre de la Société littéraire finlandaise, Université de Jyväskylä.
- 2008 Jean-René Perrin, médecin.
- 2008 Michel Pertué, professeur des Universités (Histoire des droits et des institutions),
- 2005 Jean Richard (ESITPA), membre du Comité de Direction Du Pont de Nemours.
- 2008 Antonio Rodriguez, docteur ès Lettres, universitaire.
- 2008 Éryck de Rubercy, essayiste, critique, traducteur d'écrivains allemands.
- 2005 Gérard Salin, agrégé d'histoire, inspecteur d'académie Honoraire.
- 2008 Claude Sicard, économiste consultant.
- 1999 Jean-Louis Souriou, agrégé, docteur en Droit, professeur émérite Université Paris II.
- 2005 Françoise Thinat, pianiste Concertiste, professeur Honoraire au Conservatoire d'Orléans, professeur École Normale de Musique de Paris, présidente-fondatrice du Concours International de Piano d'Orléans (Répertoire XX^e XXI^e Siècle).
- 2003 Jean-Pierre Vittu, docteur ès Lettres, professeur d'Histoire Moderne Université d'Orléans.

MEMBRES HONORAIRES

- 1979 Raymond Didier, docteur en Médecine (e.r.).
- 1986 Jacques Guérold, docteur en Droit, ancien secrétaire général de *La République du Centre*.
- 1976 Lionel Marmin, secrétaire général honoraire de la Ville d'Orléans.
- 1978 Marcel Rousseau, lieutenant-Colonel (e.r.).

Liste arrêtée au 2 avril 2009

BICENTENAIRE DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS 1809-2009

MANIFESTATIONS PRÉVUES

Printemps 2009 : Edition d'un ouvrage de mise en valeur du patrimoine culturel orléanais :

200 ans d'Académie à Orléans, 1809 – 2009

Lancement avec le concours de la librairie Privat-Loddé.

Samedi 26 septembre 2009 : Réunion conjointe des Académies de la région Centre

Les patrimoines de la région Centre.

Amphithéâtre du Conseil régional, rue Saint-Pierre Lentin

Mercredi 30 septembre 2009 : Colloque scientifique public sous la présidence de
Pascal PICQ, professeur au Collège de France :

1809-2009 : Deux siècles de Science. Questions d'hier, réponses d'aujourd'hui, horizons de demain

Muséum d'Orléans, 6, rue Marcel Proust

Vendredi 2 octobre 2009 :

- 12h30 : Réception à l'Hôtel de Ville d'Orléans.

- 15h30 *Séance solennelle de l'Académie*

Invité d'Honneur : M. Gabriel de BROGLIE, Chancelier de l'Institut de France.

Grand Amphithéâtre de l'U.F.R. de Droit et Sciences économiques, 9, rue de Blois,
Orléans-La Source

- 18h : *Concert 1809-2009*

Quintette de Reicha (1809),
Gaspard de la Nuit de Ravel (1909), Pierre-Alain Volondati au piano.
Cantate de Claude-Henry Joubert sur des textes d'académiciens. CRÉATION.
Salle de l'Institut, place Sainte-Croix

- 20h30 : *Dîner du Bicentenaire*, présidé par M. le Professeur François TERRÉ,
Président de l'Académie des Sciences morales et politiques

Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier

Du 3 au 18 octobre 2009 : Exposition à l'Église Saint-Germain de Sully :

1809-2009 : Deux siècles d'Académie et de sociétés savantes dans le Loiret

L'Académie d'Orléans
(Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts)

tient à exprimer toute sa reconnaissance aux institutions et aux entreprises privées qui,
par leur aide financière, matérielle ou technique lui ont permis de mener à bien la célébration
du bicentenaire de sa refondation :

- *Le Conseil général du Loiret*
- *Le Conseil régional de la région Centre*
- *La Ville d'Orléans*
- *La DRAC du Centre*
- *L'Université d'Orléans et l'U.F.R. de Droit, Sciences économiques et Gestion*

- *La Fondation AREVA*
- *La Société Générale*
- *Le SARL A.R.A.U. à Orléans*
- *La SARL ISI ELEC à Saint-Denis-de-l'Hôtel*
- *Bruker Biospin S.A. à Wissembourg*

- *Le Muséum d'Orléans et Centre-Sciences*
- *Les Archives départementales du Loiret*
- *Les Bibliothèques municipales d'Orléans*
- *Le Musée des Beaux-Arts d'Orléans*
- *BPH Conseil Orléans*

L'Académie d'Orléans remercie également

Annie Henwood et les photographes Luc Volland et Franck Meunier des Archives départementales du Loiret,
Raphaëlle Drouhin et le photographe François Lauginie du Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
Marie Maignault de la Médiathèque d'Orléans,
Les Archives municipales d'Orléans.

Photos : Pierre Bonnaire, Henri Dransard, Jennifer Gilroy, Claude Hartmann, Gérard Hocmard, François Lauginie, Georges Lienhardt, Franck Meunier, Michel Monsigny, Luc Volland.

Photo de couverture : © Musée des Beaux-Arts d'Orléans, cliché François Lauginie

Maquette : Philippe Burgevin (BPH Conseil Orléans) et Christine Morize

Ce livre-souvenir est fondé sur le texte de la *Petite Histoire de notre Académie*
d'Olivier de Bouillane de Lacoste, enrichi des contributions de MM. & Mme

Marc Baconnet	Pierre Bonnaire	Henri Dransard	Alain Duran
Denis Escudier	Pierre Gillardot	Claude Hartmann	Gérard Hocmard
Gérard Lauvergeon	Géraldi Leroy	Georges Lienhardt	Eric Moinet
Michel Monsigny	Robert Musson	Marius Ptak	Gaston Souliez
Jean-Louis Sourieux	Camille Suttin (+)	Jacqueline Suttin	

avec la collaboration de Christian Loddé
Nicole Lescure, chargée de communication